DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13543 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – SAMEDI 13 AOUT 1988

Pauvre Birmanie !

Vingt-six ans, cela suffit ! C'est le message sans ambiguïté que les manifestants qui déferlent dans toute la Birmanie tentent de faire comprendre, au risque de leur vie, à des dirigeants militaires qui s'accrochent au pouvoir. Les Birmans croyaient avoir atteint le fond de l'abîme sous la poigne de fer du général Ne Win. Son remplacement par le général Sein Lwin, surnommé « le boucher de Rangoun » aura hélas montré que le régime pouvait aller encore plus loin dans l'horreur et l'absurdité.

Les soldats n'ouvrent-ils pas en effet le feu contre les manifestants qui avaient commencé par demander pacifiquement un retour à la démocratie et un référendum sur le multipartisme, référendum qu'avait lui-même suggéré avant son départ le général Ne Win et que ses pairs avaient rejeté ? On attendait, après l'aveu public par le vieux dictateur aux colères légendaires de l'échec d'un quart de siècle de régime militaire et de « voie birmane vers le socialisme », une – toute relative – ouverture. Il n'en a rien été. Le général Sein Lwin a commencé, au contraire, par mettre sous les verrous l'opposant le plus connu, l'ex-général Aung Gyi.

Ce n'est pas en tirant sur la foule que l'on fait oublier ses échecs. Les généraux au pouvoir à Rangoun ne semblent pas l'avoir compris. Isolés dans un pays qu'ils ont tout fait pour couper du reste du monde, ils n'ont pas senti le vent qui a soufflé ces derniers temps dans d'autres pays d'Asie. Aux Philippines et en Corée, les étudiants, soutenus par la population, ont renversé des régimes installés par la force, et qui se croyaient solides.

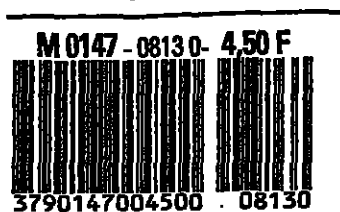
En élevant à la présidence le général Sein Lwin – l'homme le plus haï du pays, – l'armée et le parti unique attendaient de lui qu'il rétablisse l'ordre après des mois d'agitation étudiante. Il n'aura fait que cristalliser la répulsion de tout un peuple contre un régime qui a mis le pays en coupe réglée. La Birmanie, jadis exportatrice de riz, n'est plus capable, aujourd'hui, de nourrir ses habitants !

Qui plus est, la violence de la répression a aliéné une partie de l'élite du régime et créé des divisions au sein même de l'armée. Si le général Sein Lwin peut compter sur des unités d'élite pour patrouiller dans Rangoun, certains officiers et soldats se sont mutinés. Ils représentent, avec l'église bouddhiste, la seule force organisée dans le pays. Ils pourraient être tentés, ne serait-ce que pour conserver leur pouvoir et leurs privilèges, de se débarrasser d'un homme qui, en l'espace de quelques semaines, a manifestement failli à sa tâche.

Après une aussi longue dictature militaire, l'opposition ne dispose d'aucune figure prestigieuse vers laquelle elle pourrait se tourner, à l'exception de quelques anciens officiers. Le risque est grand, faute d'une solution rapide, que la Birmanie – dont la moitié du territoire est déjà en dissidence depuis des décennies – ne sombre dans la guerre civile et l'anarchie, achevant de détruire ce que des généraux apprentis sorciers avaient laissé debout.

(Lire nos informations page 20.)

M 0147 - 0813 0 - 4,50 F



3790147004500 . 08130

La discussion du budget de la défense

Le Sénat des Etats-Unis lance une mise en garde aux alliés

Le sentiment très répandu au Congrès américain selon lequel les Etats-Unis assument une part disproportionnée des dépenses qu'entraîne la défense de l'Occident a trouvé une nouvelle illustration jeudi 10 août : le Sénat a, en effet, proposé de plafonner en 1989 à son niveau de 1988 les dépenses concernant les troupes américaines à l'étranger, ce qui constitue une mise en garde aux alliés des Etats-Unis.

Le Sénat américain a approuvé, jeudi 11 août, par 90 voix contre 4, un projet de budget pour la défense qui vise notamment à limiter les engagements américains à l'étranger. Ce texte, qui propose de fixer à 282 milliards de dollars les dépenses militaires pour l'année fiscale 1989, propose de plafonner à son niveau de 1988 la part relative au stationnement des troupes américaines à l'étranger. Si ces dépenses devaient augmenter, il appartiendrait aux alliés de prendre la différence à leur charge. L'amendement défendu par le sénateur Sam Nun, démocrate de Géorgie, exige d'autre part que soit entrepris l'examen détaillé des dépenses militaires américaines à l'étranger et qu'un représentant de la Maison Blanche soit chargé de négocier avec les alliés des Etats-Unis (les membres de l'OTAN, le Japon, la Corée du Sud) en vue d'une meilleure répartition des charges.

Un débat sur le *« burden sharing »*, la répartition des charges en particulier au sein de l'OTAN, s'est ouvert il y a plusieurs mois aux Etats-Unis, où certains font valoir que ce pays consacre 7 % de son produit national brut aux dépenses de défense contre 3 % en moyenne dans les pays alliés. *« Il faut, à un moment où à un autre, qu'un trait soit tiré,* a déclaré jeudi le sénateur Sam Nun. *J'espère que cela favorisera un partage plus équitable des charges. »*

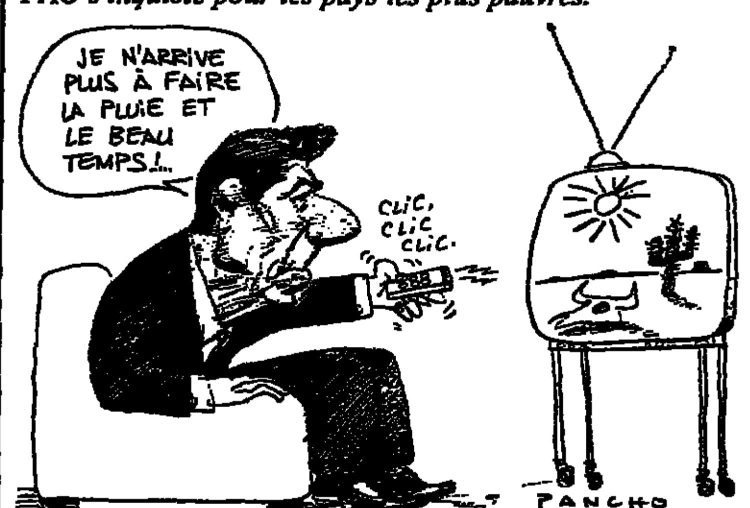
C. T.

(Lire la suite page 3.)

Les conséquences de la sécheresse outre-Atlantique

Les stocks mondiaux de céréales sont en forte baisse

La sécheresse qui vient d'affecter les Etats-Unis, la plus grave depuis 1934, devrait entraîner une baisse de 37 % de la récolte de maïs et de 23 % de celle de soja. Le président Reagan vient de signer une loi dégageant près de 4 milliards de dollars d'aide aux agriculteurs. Conséquence directe de cette sécheresse, les réserves mondiales de céréales devraient baisser de 80 millions de tonnes et la FAO s'inquiète pour les pays les plus pauvres.



(Lire nos informations page 17.)

Vingt ans après l'intervention soviétique

Prague attend le « printemps de Moscou »

Dégrisés par le long hiver de la normalisation, les Tchécoslovaques voient arriver dans la plus grande indifférence le vingtième anniversaire de l'invasion de leur territoire par les troupes du pacte de Varsovie. L'URSS maintient, depuis, près de cent mille hommes en Tchécoslovaquie. Les réformes lancées à Moscou par M. Gorbatchev font pourtant naître un timide espoir parmi les intellectuels de Prague, même si l'on est encore loin d'une réhabilitation de 1968.

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

Boris L. est l'un de ces Soviétiques qui se rendent de temps à autre dans les « pays frères » pour des missions techniques ponctuelles, dans le cadre de contrats commerciaux bilatéraux. Depuis deux ans, il a fait plusieurs voyages en Tchécoslovaquie. *« C'est extraordinaire,* raconte-t-il. *Je suis assailli de questions par mes collègues tchécoslovaques sur ce qui est en train de se passer chez nous. Pour la première fois, à l'étranger, je me sens fier d'être Soviétique. »*

Par l'un de ces extraordinaires retournements de l'histoire, Moscou prend aujourd'hui à Prague des airs de grand libérateur, vingt ans après avoir envoyé ses chars pour écraser un « printemps » de sept mois qui prétendait donner un « visage humain » au socialisme. En 1988, à Moscou, Mikhaïl Gorbatchev « débrejnévise », mais, à Prague, Milos Jakes, le nouveau numéro un, est accusé par ses opposants de présider à la *« stagnation »*. Stagnation ? C'est précisément le mot que les journaux de la « glasnot » soviétique déclinent à longueur de colonnes pour dénoncer le règne de Brejnev. A Moscou, les crimes de Staline sont déterrés les uns après les autres. A Prague, son homologue local, l'ancien président Klement Gottwald, dispose toujours d'un superbe musée.

« Nous n'avons pas beaucoup de raisons d'être optimistes chez nous, alors il nous faut bien trouver l'optimisme ailleurs, par exemple en URSS », résume avec un sourire un intellectuel pragois. Après l'espoir brisé, la grande épuration – près d'un demi-million d'exclus du parti en 1970, sur un total d'un million quatre cent mille membres, – la prison pour certains, la perte de leur emploi pour la plupart des intellectuels, les brimades à l'égard de leurs enfants, refusés à l'université, la grise « normalisation », plus d'un ex-communiste tchécoslovaque se prend aujourd'hui à savourer la lecture de la presse soviétique. Va-t-elle aussi loin, moins loin, plus loin que *les journaux du « printemps de Prague »*, libérés de la censure officiellement abolie (ce qui n'est pas le cas en URSS) ? Les avis divergent, mais beaucoup de ces anciens de 1968 y voient en tout cas une justification des idées qu'ils défendaient alors. Les deux publications soviétiques en langue tchèque – le bulletin de l'agence Novosti et *Temps nouveaux* – sont jugés *« passionnantes »*, et la rumeur circule même que les autorités se seraient opposées au lancement d'une édition des *Nouvelles de Moscou* en tchèque.

Tel éminent chercheur déchu montre, amusé, un article de lui publié cette année dans une revue soviétique, article qu'il n'a pas pu faire paraître dans son propre pays. Des habitants de Brno, en Moravie, second centre industriel du pays, *nous racontent* qu'il a fallu, l'an dernier, faire intervenir le consulat soviétique de cette ville pour obtenir des autorités qu'elles permettent à un théâtre local, le Théâtre sur un fil, de présenter une série de pièces d'auteurs soviétiques en vogue comme Alexandre Guelman. Les pièces, dit-on, ont fait salle comble. C'est aussi à Brno, selon le VONS (1) qu'un jeune homme de vingt-huit ans, Slavek Popelka, a été récemment arrêté en train de distribuer des tracts pro-« glasnost », pro-Gorbatchev, critiquant la direction tchèque. Détenu, il est actuellement poursuivi pour agitation illégale.

« Comme je le disais au policier qui m'interrogeait il y a trois semaines, je suis un homme heureux, jubile un militant de la Charte 77. *Moi, j'ai la conscience tranquille, je n'avais pas besoin de la confirmation de mes idées. Mais vous, il vous fallait une confirmation. Eh bien, vous l'avez, c'est Gorbatchev ! »*

Certains, comme le dramaturge Vaclav Havel, se montrent plus sceptiques : *« Bien que Gorbatchev soit sans doute un dirigeant plus éclairé que ses prédécesseurs, et bien que Jakes fasse de son mieux pour imiter verbalement Gorbatchev, ces deux hommes ont, en réalité, très peu changé nos vies »*, écrit-il. Mais dans l'ensemble, ces opposants tchécoslovaques voient dans le gorbatchévisme une source d'espoir, une sorte de dynamique qui finira par amener la direction de Prague à desserrer l'étau.

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 5.)

(1) VONS : Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies.

Cinq ans de polémiques autour d'un film sur le Christ

La dernière tentation de Scorsese

La sortie du film de Martin Scorsese d'après le roman de Nikos Kazantzakis « la Dernière Tentation du Christ » devait avoir lieu, le vendredi 12 août, dans plusieurs villes américaines. Une présentation est prévue au Festival de Venise. Ce film a provoqué déjà de très violentes discussions. Chronologie d'une polémique.

1983 : Martin Scorsese veut faire un film avec le roman de Nikos Kazantzakis *la Dernière Tentation du Christ*... Quelques semaines avant la date prévue pour le début du tournage, la Paramount, cédant aux pressions, renonce à le produire avec Aidan Quinn dans le rôle de Jésus.

1983-1987 : Scorsese recherche son financement aux Etats-Unis aussi bien qu'en Europe. La Universal et Cineplex Odeon finissent par s'associer pour le produire et le distribuer.

12 octobre 1987 : Martin Scorsese donne au Maroc le premier tour de manivelle, Willem Dafoe (*Platoon*) incarne Jésus, Harvey Keitel, Judas, et Barbara Hershey, Marie-Madeleine.

22 décembre 1987 : fin du tournage.

Janvier 1988 : se doutant que le film suscitera la controverse, la Universal engage Tim Penland, un homme de relations publiques lié aux milieux religieux conservateurs.

12 juillet au matin, à Los Angeles : au cours d'une conférence de presse, un groupe de pasteurs protestants du sud de la Californie menace de lancer une campagne de boycottage contre toutes les entreprises appartenant au consortium MCA si sa filiale Universal persiste à vouloir sortir *la Dernière Tentation du Christ* le 23 septembre comme prévu. Argument : le film (qu'ils n'ont pas vu) présente Jésus comme un homme *« mentalement dérangé et conduit par la luxure »*, qui convainc Judas de le trahir. En tête du mouvement, Tim Penland, qui a changé de camp.

12 juillet dans l'après-midi, à New-York : projection de *la Dernière Tentation du Christ* devant une trentaine d'ecclésiastiques. Les fondamentalistes déclinent l'*invitation. Thèse : pas besoin* d'esayer de la cocaïne pour savoir que c'est un poison.

HENRI BEHAR.

(Lire la suite page 12.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

25. La nuit du 4 août

Parallèlement à la Grande Peur, la *révolte paysanne*, qui couvait déjà depuis plusieurs mois, éclate. Objectif : en finir avec la féodalité, avec tous ces impôts, toutes ces obligations, tous ces privilèges ancestraux. Dans les campagnes, la violence est à son comble : châteaux incendiés, meurtres, enlèvements... Devant la situation, l'Assemblée nationale, qui n'était guère pressée d'aborder le sujet, va s'efforcer de mettre un terme à l'émeute. Deux députés de la noblesse proposent que celle-ci renonce à une partie de ses droits. Et chacun de rivaliser *dans l'abandon des privilèges*. En cette nuit du 4 août, l'Assemblée, électrisée, retrouve une belle unanimité, proche de l'état de grâce.

par MICHEL WINOCK

LES « brigands » n'étaient que dans les têtes, mais une autre inquiétude, autrement fondée, et que la Grande Peur a redoublée, parcourait les *provinces* : celle de la révolte paysanne. Au cœur de la Révolution générale, qui visait au premier chef l'absolutisme dans l'ordre politique et la fermeture des castes privilégiées dans l'ordre social, une révolution populaire, plus ou moins autonome, menaçait déjà de déborder l'œuvre de l'Assemblée nationale dans *les villes* ; la fin de juillet et le début d'août virent l'explosion d'un mouvement parallèle, ayant ses caractères propres, et dont les campagnes retentirent durant plusieurs semaines.

Depuis le printemps, la crise des subsistances aussi bien que les espoirs venus de la convocation des Etats généraux avaient entraîné de nombreux paysans à l'insoumission, au refus de payer redevances, taxes et impôts. La nouvelle de la prise de la Bastille ne fit qu'aviver leur désir d'en finir avec les « droits féodaux » qui pesaient sur leurs travaux et leurs jours. Quand bien même ils étaient propriétaires de leurs champs (*on estime qu'à la veille de la* Révolution la paysannerie détient environ 40 % de la terre), ils devaient acquitter au nom d'une propriété éminente, dont la justification remontait à la nuit des temps, de *multiples redevances* à leurs seigneurs, sans compter la dîme pour l'Eglise et les impôts pour le roi. En finir avec la « féodalité », c'était d'abord, pour les paysans, se libérer de ce fardeau ancestral. Mouvement complexe que celui des campagnes, car la communauté paysanne n'est pas homogène (les « riches laboureurs » ne donnent pas leurs filles aux journaliers), mais, au cours du printemps et de l'été 1789, le mot d'ordre antiféodal peut faire l'unanimité.

La rumeur du « complot aristocratique » a encore soufflé sur le feu anti-seigneurial. *En juillet*, après les *événements* parisiens, plusieurs provinces brûlent : le Dauphiné, le Mâconnais, la Franche-Comté, le Bocage normand. Le moment est bien choisi, c'est en cette saison que sont perçus d'ordinaire les droits les plus lourds, aussitôt après les moissons : fermage, champarts, tierces, terrage, agriers, adjudication des dîmes ou début de leur ramassage...

L'assaut qu'on donne aux châteaux a certes pour but la destruction des terriers et autres parchemins justifiant les titres seigneuriaux ; mais c'est aussi aux greniers qu'on s'en prend. *Autrement dit*, la féodalité n'est pas seule en cause. Dans les violences qui se déchaînent alors, la part qu'y prennent les paysans sans terre laisse planer un danger évident : la grande alliance des roturiers – *possédants* et *indigents* – contre les ordres privilégiés risque de voler en éclats dans la renaissance de la guerre séculaire entre les pauvres et les riches.

Arthur Young est dans la région de Besançon le 27 juillet. Il y rencontre la garde bourgeoise avec la cocarde tricolore. Elle est arrivée à la demande d'un *paysan*, « riche propriétaire », pour protéger sa maison, dans un village où les incendies le disputent aux pillages. Le voyageur décrit le glissement – des *seigneurs*, on passe vite aux *riches*.

« Les méfaits commis dans le pays, du côté des montagnes et de Vesoul, sont nombreux et horribles. Bien des châteaux ont été brûlés, d'autres pillés, les seigneurs traqués comme des bêtes sauvages, leurs femmes et leurs filles enlevées, leurs papiers et leurs titres mis au feu, tous leurs biens ravagés ; et ces abominations n'ont pas atteint des personnes marquantes, que leur conduite ou leurs principes auraient rendues odieuses ; c'est une rage aveugle, sans distinction de personne, c'est la soif du pillage. »



Dans la nuit du 4 au 5 août 1789, l'Assemblée nationale décrète l'abandon de tous les privilèges. Une nuit immortalisée ici par Helmann, d'après Monnet.

L'historien de *la Grande Peur en Dauphiné*, P. Conard, nous décrit, lui, une scène qui se déroule, le 30 juillet, sur la place publique de Saint-Alban. Le notaire, Mᵉ Antoine Bertray, qui est aussi châtelain, entouré de quelques notables, dont le curé du village, harangue la population. On a d'abord parlé de brigands, dit-il en substance, et les brigands n'ont pas paru. Mais voici que cette *« fausse alarme »*, cette *« terreur panique »* a suscité des horreurs. *« Au calme qui devait suivre la disparition du danger a succédé un désordre affreux, et, je peux le dire, un brigandage inouï ; mais, dites-vous, la cause en est connue et elle est juste, je vous entends. Le poids de la féodalité, dites-vous encore, pesait sur vos têtes, et vous en avez voulu secouer le joug ; très bien ! »* Seulement, dit le notaire, il y avait une voie *« plus douce »* que l'usage du fer et du feu. Et il achève la semonce en formulant des résolutions pour *« la conservation des propriétés »* et *« la tranquillité publique »*.

AINSI, ce n'était pas seulement « l'abbé et le noble » qui pouvaient se sentir menacés : outre les roturiers qui vivent d'une manière ou d'une autre de la machine « féodale », tous ceux qui donnent prise à l'accusation, fondée ou non, d'« accapareurs » sont mis en danger par le soulèvement paysan. De même que dans les villes, les milices bourgeoises, vite constituées au lendemain du 14 juillet, se sont employées au retour à l'ordre, de même les notables des campagnes, gens de loi ou riches fermiers, prenant à cœur d'éteindre un incendie qui risque de gagner leur propre toit.

Les possédants du Tiers et les nobles ont ainsi quelque raison de faire front contre le déchaînement d'une violence paysanne devenue « aveugle ». Les milices bourgeoises et l'armée mêlent leurs forces dans la répression. *Dans le Mâconnais, vingt-six* paysans insurgés sont jugés par un tribunal improvisé et condamnés à être pendus. *« Dure alliance de la peur »*, nous dit Jean-Pierre Hirch, dans son livre *la Nuit du 4-Août*. Déjà Georges Lefebvre, *qui s'était* fait l'historien de la révolution paysanne, nous avait mis en garde contre l'idée trop courante d'un Tiers Etat soudé contre la Cour et l'aristocratie. Bien des membres de la Constituante, quoique roturiers, bénéficiaient du régime « féodal » : des juges, des feudistes, des receveurs, des hommes d'affaires des seigneurs. *« Au surplus, les nobles n'étaient plus seuls à posséder des seigneuries : il en était passé aux mains des bourgeois. »* En clair, l'abolition des droits féodaux n'avait pas été considérée comme l'une des urgences de l'Assemblée nationale.

Ce sont les journées enfiévrées du mois de juillet 1789, l'anarchie généralisée, la peur qui s'ensuit, qui vont, plus que le danger initial de la banqueroute, provoquer la célèbre « nuit du 4 août ». Il fallait, pour *mettre un terme aux ravages des châteaux*, aux pillages tous azimuts et aux émeutes des pauvres, trouver une solution à la mesure du bouleversement en cours. Première visée, la noblesse prend l'initiative : deux des siens, le vicomte de Noailles et le duc d'Aiguillon, proposent qu'elle renonce à une partie de ses droits.

La démoralisation de l'aristocratie est alors sensible. La capitulation du roi, le début de l'émigration déclenchée par le comte d'Artois et, là-dessus, l'insurrection paysanne contre les châtelains *ont* ébranlé les caractères les plus vaillants.

Le duc de Castries nous a raconté l'histoire de son aïeul, le maréchal, qui s'était retiré le 13 juillet dans son château d'Ollainville, près d'Arpajon, où sa popularité l'avait mis à l'abri de tout risque. Le 27 juillet, il s'était avisé d'aller prendre les eaux à Bourbonne, selon son habitude, en compagnie de sa fille. Or, à peine 20 kilomètres parcourus, son équipage est pris d'assaut par les habitants de Mennecy, qui brandissent piques et faux. Le maréchal de Castries fait reculer les assaillants, en rappelant ses services rendus à la patrie, mais l'un d'eux, d'un mot, résume l'inexcusable : *« C'est un aristocrate ! »* Finalement, grâce à l'éclatement d'un orage opportun, la berline peut échapper à ses agresseurs. Au même moment, Arthur Young, en voyage *dans l'est du pays, doit sans arrêt prouver à* ceux qui l'arrêtent et le suspectent qu'il est du « Tiers », pour continuer son chemin. La haine de l'aristocratie s'était répandue en même temps que le mythe du « complot » qu'elle avait ourdi contre la nation.

Le marquis de Ferrières, député du bailliage de Saumur, a laissé une page terrible sur la *« fureur du peuple »* : *« Cent cinquante châteaux dans la Franche-Comté, le Mâconnais, le Beaujolais étaient déjà brûlés ! L'incendie menaçait de consumer toutes les propriétés... Parlerai-je des meurtres, des atrocités commises contre les nobles ?... »*

Oui, il en parlera : il décrit *l'un coupé en* morceaux devant sa femme prête d'accoucher, l'autre suspendu dans un puits ; ici, on brûle les pieds ; là, on arrache les sourcils et les cheveux ; partout, on utilise la *contrainte des armes, le pistolet ou la fourche...* *« Ces odieux moyens*, dit-il, *préparaient la séance du 4 août. Ce fut entourée des cadavres des nobles massacrés à la sueur des flammes qui consumaient leurs châteaux que l'Assemblée prononça les décrets violateurs des droits sacrés d'une propriété légitime ! »*

L'INITIATIVE, disions-nous, est pourtant venue de deux membres de la noblesse, dont l'un, le duc d'Aiguillon, était un des grands du royaume. Moins bornés sans doute que le marquis de Ferrières, ils jugeaient que, dans pareille situation de détresse, le bon sens était du lest, quitte à sauver le principal. La noblesse avait déjà, *comme le roi, subi une défaite, en étant* contrainte de renoncer au vote par ordre. Elle s'apprêta à faire un nouveau sacrifice, à certaines conditions : l'important pour elle était d'être assurée de garder la prééminence dans l'État et dans la société.

Toutefois, il serait erroné de ne voir dans la folle « nuit d'août » que l'effet d'un savant recul tactique de la part des privilégiés. A partir du moment où le vicomte de Noailles a pris la parole, l'Assemblée, électrisée, chauffée par les interventions qui se succèdent, est portée peu à peu à l'incandescence. Les députés n'appartenaient pas à des partis organisés, aux votes disciplinés, aux consignes contraignantes.

On a dit les premiers signes d'un conditionnement par l'extérieur, les tribunes, le Palais-Royal, la rue... Néanmoins, la plupart des députés sont pénétrés par la gran*deur de leur mission. Une dynamique* de la générosité peut gagner leurs rangs aussi bien que la contagion de la peur. Nul doute, sauf à le regretter le lendemain, qu'ils portent, à certaines minutes, leurs vues plus haut que leur intérêt personnel et immédiat. On peut sourire de l'enthousiasme des contemporains ; on peut à loisir minimiser l'événement, montrer les limites des résolutions, décrypter les défenses de classe derrière les proclamations de fraternité. Il n'empêche : l'histoire parlementaire a connu dans cette nuit quelques-unes de ses *plus grandes heures*.

La séance de nuit du mardi 4 août a été ouverte sous la présidence nouvelle du député breton Le Chapelier. La veille, on avait lu un rapport sur les troubles des provinces. *Une commission avait été chargée* d'un projet d'arrêté visant le retour à l'ordre. Target en fait la lecture. Il y est question de garder les lois anciennes et les impôts d'hier tant que l'Assemblée ne les aura pas changés.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Vendredi 12 août : « La nuit du 4 août », avec Jacques Solé.

Lundi 15 août : « Le plomb vole, l'argent manque », avec Jacques Solé.

Lecture faite de ce texte qui accorde un sursis au passé, le vicomte de Noailles demande la parole : *« Le but du projet d'arrêté que l'Assemblée vient d'entendre est d'arrêter l'effervescence des provinces, d'assurer la liberté publique, et de confirmer les propriétaires dans leurs véritables droits. Mais comment peut-on espérer d'y parvenir, sans connaître quelle est la cause de l'insurrection qui se manifeste dans le royaume ? Et comment y remédier sans appliquer le remède au mal qui l'agite ? »*

Pour ramener la *« tranquillité publique »*, Noailles préconise quatre résolutions : *1. l'égalité devant l'impôt* ; 2. l'accessibilité des charges publiques à tous les Français ; 3. le rachat des droits féodaux par les communautés ; 4. l'abolition des corvées seigneuriales, des mainmortes *« et autres servitudes personnelles »*. Les deux premiers points avaient déjà été annoncés par le roi lui-même ; mais les deux suivants, voilà la nouveauté que l'Assemblée accueille sans ménager son émotion.

A la suite de Noailles, le duc d'Aiguillon prononce un grand discours pour appuyer et détailler les idées de son collègue. Oui, il faut mettre un terme aux horreurs dont les provinces sont le théâtre, en arrachant le mal à la racine. L'orateur trouve une excuse aux agissements du *« malheureux cultivateur »* dans les vexations qu'il endure (moins, il est vrai, de la part des propriétaires de fiefs que de leurs agents, souvent impitoyables). Aussi faut-il en arriver à l'égalité des droits. Cependant, comme des droits féodaux sont des droits historiques et légitimes, ils doivent être rachetés. Et J.-P. Hirsch de se prêter à un malin calcul : le remboursement, proposé à trente fois l'année commune, pourra trouver un placement aisé à 3,33 % l'an. L'affaire n'était pas mauvaise. Certes, mais, si les fortunes étaient préservées, un principe inique était détruit. Outre que le rachat des droits féodaux n'aurait jamais lieu (mais qui pouvait alors le savoir ?), on ne pouvait pas minimiser la portée de

« Jamais, sans doute, aucun peuple n'a offert un tel spectacle ; c'était à qui offrirait, donnerait, remettrait aux pieds de la nation [...]. Grande et mémorable nuit ! On pleurait, on s'embrassait. Quelle nation ! Quelle gloire, quel honneur d'être Français ! »

l'offre ; qu'elle fût assortie d'une clause de sauvegarde était, du reste, assez politique. Saint-Just, qui n'est pas un tiède, explique ainsi : *« Les droits utiles ont été rachetables, parce que le mal s'était à la longue érigé en maximes, qu'on devait limer lentement, mais qu'il eût été funeste de rompre. »*

EN tout cas, voilà l'Assemblée entraînée, emportée, soulevée par le bruit des enchères et la clameur des concessions. Tour à tour, nobles et évêques veulent sacrifier sur l'autel de la nation les profits qu'ils tirent des abus. Qu'on en finisse avec les privilèges pécuniaires ! l'inégalité fiscale ! le monopole de la chasse ! les colombiers ! la confiscation des places !...

Un député du Tiers, Le Guen de Kérangal, en appelle à la destruction de tous les titres humiliants, *comme* ceux *qui obligent* les vassaux *« à passer les nuits à battre les étangs pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil de leurs voluptueux seigneurs »*. En plus des privilèges personnels, le marquis de Blacons, dans *« l'esprit de Vizille »*, a demandé l'abandon des privilèges de toutes les provinces. L'archevêque de Paris a proposé un *Te Deum* dans la chapelle du roi, le duc de Liancourt une médaille pour perpétuer l'événement, et le comte de Lally qu'on proclame Louis XVI *« restaurateur de la liberté française »*. Tout sera décrété en bonne et due forme le 11 août.

Qu'en dit notre *témoin Duquesnoy* ? Ému, notre député, ému aux larmes !

« Jamais, sans doute, aucun peuple n'a offert un tel spectacle ; c'était à qui offrirait, donnerait, remettrait aux pieds de la nation [...]. Grande et mémorable nuit ! On pleurait, on s'embrassait. Quelle nation ! quelle gloire, quel honneur d'être Français ! »

Mais aussi, dit-il plus loin : *« Quel moyen de faire taire les incendiaires et les déclamateurs ! »* Car la nuit du 4 août doit être comprise à travers ses deux réalités : un élan de réconciliation nationale, vrai, généreux, exemplaire (les échos de cette nuit retentiront dans toute l'Europe) et la défense intelligente de la propriété. Non pas la fin des *« classes »*, comme le croyait Michelet, mais la fin de l'ordre ancien.

Prochaine chronique : Le plomb vole, l'argent manque ! (Août 1789.)

Etranger

Déclaration d'indépendance, gouvernement en exil, mandat international ?

Pour l'OLP, l'heure est venue de faire un « choix stratégique »

NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

Déclaration d'un Etat palestinien indépendant, gouvernement en exil, mandat international sur les territoires occupés : l'OLP, mise au défi par la décision du roi Hussein de se désengager de Cisjordanie, est à l'heure des choix. Quelles qu'en soient les raisons et les arrière-pensées, le retrait jordanien constitue, d'un point de vue politique, un succès pour la centrale palestinienne qui est largement dû aux « Palestiniens de l'intérieur », dont le mouvement est sans aucun doute à l'origine de ce développement historique dans la région.

Mais encore faut-il que ce pas positif acquis sur un allié arabe puisse se concrétiser au niveau international, et, à cet égard, la balle est incontestablement dans le camp de l'OLP. « *Or*, comme le disait à Amman un responsable palestinien, *toute solution envisagée ne peut qu'aller de pair avec des concessions politiques. Un gouvernement en exil ne doit pas être une fin en soi, il doit s'accompagner d'un plan de paix palestinien !* »

Jusqu'où peut et est prête à aller aujourd'hui l'OLP ? C'est toute la question. En fait, toutes les solutions tournent plus ou moins autour du problème de la reconnaissance de l'existence d'Israël, un pas que s'est toujours refusé à franchir explicitement la centrale palestinienne avant d'avoir la moindre garantie d'un acquis politique en retour.

Confrontés aux réalités quotidiennes, les Palestiniens de l'intérieur ont, pour leur part, tranché, et on ne cache pas que le débat lancé dans les territoires occupés sur une éventuelle déclaration d'indépendance vise avant tout à pousser les dirigeants de l'extérieur vers une reconnaissance explicite de l'existence d'Israël. Il est significatif que le récent document de M. Bassam Abou Charif (*le Monde* du 1er juillet), qui recommandait des négociations directes avec Israël dans le cadre d'une conférence internationale pour aboutir à la reconnaissance de deux Etats, un palestinien et un israélien, ait été accueilli dans les territoires occupés comme la première concrétisation politique du soulèvement et qu'il ait reçu pour cela un appui quasi unanime.

Pour les Palestiniens de l'intérieur », dont le débat a précédé la décision du roi Hussein, celle-ci est venue *idéalement dans* le temps, puisqu'elle contraint l'OLP à remplir sans doute plus vite que prévu le vide politique ainsi créé. Cette demande pressante de l'intérieur ne peut être totalement ignorée par les instances de l'OLP.

En confiant à une commission juridique et politique l'étude minutieuse de tous les projets envisagés et en convoquant le Conseil national palestinien (Parlement en exil) pour prononcer un choix clair, l'OLP a d'ailleurs pris conscience de l'importance de l'enjeu. Les consultations entreprises auprès des gouvernements arabes et des Etats amis *visent aussi à s'assurer que l'OLP* recevra en retour des appuis internationaux pour de futures négociations, sans lesquels toute concession préalable serait inutile.

Clarifier le jeu

Déclaration d'indépendance ou gouvernement en exil impliquent, quelles que soient la définition et les limites choisies, la délimitation de l'Etat, et donc, *a contrario*, la reconnaissance des frontières de l'Etat d'Israël.

Qu'elles soient celles de 1947 ou celles de 1967, là n'est pas encore la question. Le fait que l'éventualité d'un gouvernement en exil ait reçu l'appui de la plupart des organisations de l'OLP semblerait indiquer que l'heure du réalisme a sonné chez beaucoup, même s'il faut s'attendre à des débats houleux.

Mais le fait aussi que l'on reparle aujourd'hui du plan de partage de 1947 n'est-il pas la meilleure illustration de l'impuissance du monde arabe, depuis plus de quarante ans, à faire prévaloir ses droits ? Quelles qu'en soient les causes, il est temps d'en tirer les conséquences.

Le moment n'est pas le plus mauvais pour l'OLP, dans la mesure où le soulèvement dans les territoires occupés lui a redonné une crédibilité que nul ne peut plus lui contester, puisqu'elle est le seul représentant reconnu par les Palestiniens de l'intérieur qui se battent pour leur indépendance et la reconnaissance de leurs droits.

A quelques mois des élections israéliennes et américaine, l'OLP peut abattre ses cartes pour clarifier le jeu et mettre chacun devant ses responsabilités.

La partie ne sera pas facile pour M. Arafat, qui, sans aucun doute, va se heurter aux plus extrémistes de son camp qui refusent toujours de faire le premier pas. Mais il peut certainement compter dans cette bataille interne sur le soutien de l'URSS, qui l'a déjà encouragé à reconnaître Israël. Moscou ne peut voir que d'un bon œil une évolution *de l'OLP qui placerait Washington* en position délicate à quelques mois de l'élection présidentielle et des échéances électorales en Israël.

En affirmant que la décision du roi Hussein ne change rien à la politique américaine, les dirigeants de Washington se voilent la face pour ne pas avoir à reconnaître l'échec de leur politique qui consistait à faire du souverain jordanien l'interlocuteur privilégié de tout règlement du problème palestinien. Une évolution de l'OLP dans le sens de la reconnaissance d'Israël obligerait même au minimum les Etats-Unis à modifier leur constante ignorance de la centrale palestinienne.

La formation d'un gouvernement en exil, dont les membres n'appartiendraient pas tous nécessairement à l'OLP, souligne-t-on de source palestinienne, pourrait offrir des possibilités d'approche moins radicalement contraignantes pour Washington.

Mais c'est d'abord au sein de l'OLP que doit se faire le choix et se définir la stratégie pour l'avenir. Dans les territoires occupés, il ne *fait pas de doute* qu'on attend du CNP, qui doit se réunir à Alger dans le mois à venir, des décisions réalistes qui, affirme-t-on, doivent comporter un soutien plus ou moins clair au document de M. Bassam Abou Charif, dans la mesure où il est considéré comme la première contribution globale à une esquisse de solution.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Une délégation de l'OLP à Amman.** – Une délégation de l'OLP est arrivée à Amman, le jeudi 11 août, pour s'entretenir avec les responsables jordaniens de la décision du roi Hussein de rompre ses liens légaux et administratifs avec la Cisjordanie, a-t-on appris de source palestinienne informée à Amman. La délégation est dirigée par M. Mahmoud Abbas (Abou Mazen), membre du comité exécutif de l'OLP, qui est assisté d'un autre membre de cette instance, M. Abdallah Hourani, et du conseiller politique de Yasser Arafat, M. Hani Al-Hassan. – *(AFP.)*

Un mort, deux blessés dans les territoires occupés

Un Palestinien de vingt-trois ans a été tué, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 août, dans le camp de réfugiés de Maghazi à Gaza, alors qu'il tentait avec d'autres Palestiniens armés de haches et de chaînes de s'attaquer à une patrouille israélienne. Un autre a été blessé lors de l'incident. Un Palestinien de dix-sept ans avait été blessé, jeudi, par les tirs d'une patrouille israélienne dans la région de Jéhine. Les soldats étaient venus disperser une manifestation au village de Yabad. D'autre part, une Palestinienne du village de Beita a été condamnée, jeudi, à deux ans de prison dont huit mois de détention ferme pour avoir grièvement blessé à coups de pierres un colon israélien qui avait abattu son frère. Enfin, M. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP en France, a déclaré, jeudi à Antenne 2, que la décision jordanienne « *donne un nouveau souffle au soulèvement* ». – *(AFP.)*

Tandis que la trêve paraît respectée dans le Golfe

Téhéran rappelle que la « question irano-irakienne » n'est pas réglée

La trêve *de facto* instaurée sur les fronts irako-iraniens était respectée, le vendredi 12 août en fin de mati*née, soit huit jours avant la date offi*cielle du cessez-le-feu. A Téhéran, l'équipe d'observateurs canadiens des Nations unies arrivée en « avant-garde » a eu de premiers entretiens avec les responsables iraniens sur les modalités d'application du cessez-le-feu.

Un porte-parole de l'ONU a confirmé, jeudi à New-York, la nomination du général yougoslave Slavka Jovic comme commandant en chef du groupe d'observateurs chargé de superviser l'armistice. Ce général, âgé de cinquante-huit ans, était jusqu'à maintenant chargé des relations avec les missions militaires étrangères à Belgrade.

C'est un ancien résistant qui participa dès l'âge de quatorze ans à la lutte anti-nazie dans son pays. Il eut l'occasion de servir plusieurs fois à l'étranger, *notamment lors d'une* mission au Sinaï pour le compte de l'ONU et comme attaché militaire au Soudan.

La trêve observée sur le front n'empêche pas certaines accusations entre les deux belligérants. Ainsi, l'Irak a accusé jeudi l'Iran d'avoir bombardé ses positions militaires les 10 et 11 août à coups d'obusiers, de mortiers et de missiles. Un communiqué publié par la mission permanente de l'Irak à l'ONU affirme que les positions du troisième corps d'armée irakien ont été bombardées dans le secteur de Bassorah, au sud du pays, et celles du septième corps d'armée sur la péninsule de Fao. Le communiqué accuse encore l'Iran d'hostilités dans le secteur nord du front.

C'est la première fois que Bagdad accuse Téhéran de bombardements depuis l'annonce lundi d'un cessez-le-feu. Mercredi, l'ambassadeur d'Iran aux Nations unies, M. Mohammad Jaafar Mahallati, était venu protester auprès du secrétaire général contre des violations de l'espace aérien iranien par l'aviation irakienne. Celle-ci, avait-il affirmé, avait franchi le mur du son au-dessus de cinq villes d'Iran à deux reprises (*le Monde* du 12 août).

Moscou et les flottes de guerre

Téhéran a également accusé à nouveau l'Irak d'avoir utilisé récemment – le 2 août – des armes chimiques. A cet égard, un porte-parole de l'ONU, M. Francis Giulani, a confirmé jeudi que M. Javier Perez de Cuellar envoyait une mission d'enquête sur les allégations de nouvelle utilisation d'armes chimiques contre l'Iran. Cette mission d'enquête de quatre membres était en train de se rassembler « *en Europe* » jeudi et devait partir aussitôt pour l'Iran où elle passera deux ou trois jours.

Elle est composée du chercheur suédois Erik Dahlgren, du colonel suisse Ulrich Imoberateg, du docteur néerlandais At Van Heist, et d'un responsable des Nations unies pour les affaires de désarmement à Genève, M. Vicente Berasategui.

Dans un discours diffusé par Radio-Téhéran, le président iranien, l'hojatoleslam Ali Khamenei, a estimé jeudi que Téhéran ne considère pas encore comme « *réglée* » la « *question irano-irakienne* ». Le président a affirmé : « *La guerre est en apparence terminée, mais nous ne pouvons avoir confiance en l'ennemi.* » L'Irak « *a prouvé qu'il ne respectait aucun principe humanitaire* », et donc « *nous ne pouvons pas considérer l'affaire comme achevée* ».

● A BAGDAD, M. Massoud Radjavi, chef du mouvement des Moudjahidines du peuple, l'opposition iranienne basée en Irak, a réaffirmé l'intention de son mouvement de poursuivre sa « *lutte* » contre le régime iranien.

Lors d'un rassemblement mardi dans une des bases du mouvement en Irak, M. Radjavi a affirmé qu'une paix durable ne pouvait être instaurée « *sans le renversement de l'actuel régime iranien et le rétablissement de la liberté et de la souveraineté nationale* ». Il a estimé que les opérations menées par son mouvement en Iran avaient « *mis en danger le régime au pouvoir, le forçant à accepter la résolution 598 du Conseil de sécurité* ».

● A MOSCOU, M. Piotr Demichev, premier vice-président du Soviet suprême, a déclaré qu'« *il fallait libérer la région du Golfe de la présence navale des pays non riverains* ». M. Demichev s'est prononcé pour un « *règlement global, équitable, stable et honorable* » de cette guerre, a rapporté l'agence soviétique. Il a rappelé que les propositions de l'URSS à propos du Golfe sont toujours valables. Moscou, *qui a envoyé des bâtiments de* guerre pour escorter ses pétroliers loués par le Koweït afin d'exporter une partie de son pétrole, a toujours dénoncé l'arrivée de la flotte de guerre des Etats-Unis dans la région et demandé la constitution d'une flotte des Nations unies pour garantir la liberté de navigation.

● A PARIS, quelques dizaines de personnes se sont rassemblées jeudi sur le parvis des Droits de l'homme au Trocadéro pour protester contre les récentes exécutions de dirigeants communistes iraniens.

Selon le Parti Toudeh (communiste) cinq dirigeants communistes dont quatre membres du Toudeh ont été exécutés à Téhéran le 20 juillet, soit le lendemain de l'acceptation par l'Iran de la résolution 598 du Conseil de sécurité. Un verdict d'exécution de soixante-dix prisonniers politiques aurait été récemment confirmé et cinquante-cinq détenus sont transférés dans des cellules individuelles en attendant leur exécution. – *(AFP, Reuter.)*

L'Iran se dit prêt à aider l'Occident à obtenir la libération des otages

L'espoir d'une libération prochaine des otages occidentaux détenus au Liban par des groupes extrémistes chiites se renforce.

L'ambassade d'Iran à Londres a indiqué, le jeudi 11 août, que le gouvernement de Téhéran était prêt à aider la Grande-Bretagne et les autres pays occidentaux à obtenir la libération de leurs otages.

Dans un communiqué, l'ambassade iranienne souligne que Téhéran « *explore sincèrement les possibilités et les moyens d'une assistance mutuelle afin de retrouver les otages non iraniens au Liban* ». Ce communiqué rend également hommage aux « *initiatives du Dr Robert Runcie, l'archevêque de Cantorbéry, pour résoudre ce problème* [des otages] ».

Par ailleurs, le chargé d'affaires iranien à Londres, M. Akunzadeh Basti, a déclaré jeudi à la télévision britannique que, « *avec de la bonne volonté des deux côtés, la question des otages* [occidentaux] *au Liban pourrait être réglée pour toujours* ».

Ces déclarations font suite à la rencontre mercredi entre l'archevêque de Cantorbéry et un représentant du gouvernement iranien à Lambeth Palace (siège de l'Eglise anglicane), et coïncident avec l'envoi à Téhéran d'un diplomate du Foreign Office, M. David Reddaway, pour la première fois depuis un an.

M. Reddaway séjournera trois semaines en Iran dans le cadre d'une mission destinée « *à examiner la possibilité d'une normalisation complète des relations diplomatiques* » entre les deux pays (*le Monde* du 12 août).

Jeudi, au lendemain de son entretien avec un diplomate iranien, M. Mohamed Reza Said Mohamedi, le Dr Runcie avait déclaré que les négociations avec l'Iran sur les otages « *doivent être menées en douceur* ».

Trois Britanniques sont actuellement retenus en otage au Liban : Terry Waite, l'envoyé spécial du Dr Runcie, disparu à Beyrouth le 20 janvier 1987 alors qu'il s'efforçait d'obtenir la libération d'otages occidentaux, le caméraman John McCarthy, kidnappé le 17 avril 1987, et l'enseignant de Belfast Brian Keenan, enlevé une semaine auparavant.

LIBAN

La milice chrétienne en état d'alerte à l'approche de l'élection présidentielle

A mesure que l'on s'approche de l'échéance de l'élection présidentielle au Liban, dont la date reste à fixer, la nervosité s'accroît à Beyrouth. Selon la Constitution, le scrutin doit avoir lieu avant le 23 septembre, terme du mandat du chef de l'Etat sortant, M. Amine Gemayel.

La milice chrétienne des Forces libanaises (FL) a été mise en état d'alerte, le jeudi 11 août, pour se préparer à l'annonce de la candidature de M. Soleiman Frangié qu'elle considère comme inacceptable, a assuré une source des FL. Selon cette même source, les miliciens chrétiens ont été consignés, les permissionnaires rappelés et « *la mobilisation est maximum* ». Cependant aucun barrage n'a été signalé dans les rues des secteurs, dont les FL partagent le contrôle avec l'armée : l'est de Beyrouth et les régions au nord de la ville.

Cette décision a été prise par le commandant en chef des FL, M. Samir Geagea, convaincu, sur la base d'informations sûres, selon cette même source, que l'ancien président Frangié, chef de file prosyrien des chrétiens maronites du Liban-Nord, ferait acte de candidature dans les soixante-douze heures.

Toutefois M. Frangié ne prendra une décision définitive concernant sa candidature à la magistrature suprême qu'après la fixation de la date du scrutin, a affirmé jeudi un de ses conseillers.

Une source parlementaire proche de M. Frangié a affirmé que la Syrie n'avait pas encore décidé de parrainer une éventuelle candidature de l'ancien président et attendait l'issue de ses tractations avec les Etats-Unis avant de se prononcer. Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, s'est entretenu la semaine dernière, notamment du Liban, avec les dirigeants syriens, et il devrait, selon les milieux politiques proches de Damas à Beyrouth, se rendre à nouveau dans la capitale syrienne dans les prochains jours.

Le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, a eu jeudi un entretien de quatre heures avec le président du Parlement libanais, M. Hussein Husseini, axé sur l'élection présidentielle. Le président Gemayel a, quant à lui, déclaré jeudi avoir entamé des contacts politiques qui décideront du rôle de l'armée dans la protection du déroulement de l'élection.

Le chef de l'Etat a affirmé, à l'issue d'une réunion avec le commandement de l'armée, qu'il avait entrepris des contacts avec les chefs du législatif et du gouvernement – qui le boycottent depuis janvier 1986 – « *avant de décider des dispositions à prendre pour assurer la sécurité du Parlement et le déroulement dans le calme de l'opération électorale* ». Les instructions seront ensuite données à l'armée « *qui bénéficiera ainsi de la couverture politique nécessaire pour jouer son rôle* ». – *(AFP.)*

Diplomatie

Le Sénat des Etats-Unis lance une mise en garde aux alliés

(Suite de la première page.)

Le projet du Sénat devra être concilié avec celui déjà adopté par la Chambre des représentants qui, lui, ne contient pas de clauses similaires concernant les troupes américaines à l'étranger. Ces textes, qui énumèrent les dépenses de l'année, sont différents du budget-autorisation de programme du *Pentagone qui a* été récemment approuvé par les deux Chambres et auquel le président Reagan a opposé son veto le 3 août, en raison notamment du trop faible montant alloué selon lui au programme de défense spatiale, l'IDS. Le texte devra ainsi revenir devant le Congrès où une majorité des deux-tiers est requise pour passer outre au veto présidentiel.

C'est dire que les questions de défense et de politique étrangère, avec notamment le problème de l'aide à la Contra, vont devenir des sujets de débat à l'automne, au plus fort de la campagne pour l'élection présidentielle. Du côté républicain, on tente de tirer argument du manque d'expérience de M. Dukakis en politique étrangère ; d'une façon plus générale, le président Reagan accuse les démocrates de sacrifier à des considérations électoralistes en proposant des restrictions budgétaires qui risquent d'affaiblir la puissance militaire américaine.

La question du « burden sharing » au sein de l'OTAN n'est que l'un des aspects de ce débat. Elle a fait l'objet de plusieurs rapports et de diverses *interventions* « musclées » au Congrès américain, comme celle de Mlle Pat Schroeder, présidente du sous-comité des forces armées de la Chambre des représentants, qui réclamait un retrait partiel des 300 000 soldats américains stationnés en Europe.

Une discussion plus sereine est d'autre part engagée depuis plusieurs mois déjà dans les instances de l'OTAN. Les ministres de la défense des pays membres de l'Organisation (à l'exception de la France qui ne fait pas partie du commandement militaire intégré) ont d'ailleurs lors de leur première réunion, en mai à Bruxelles, commandé à leurs experts une étude détaillée qui devrait être achevée en décembre 1988.

Les Européens contestent les chiffres avancés par les représentants américains. Ils font valoir notam*ment que* les dépenses militaires américaines évoluent en dents de scie et qu'ils ne sont pas à la traîne des Etats-Unis de ce point de vue si l'on considère une assez longue période, d'une quinzaine d'années par exemple. Ils font valoir aussi que la contribution de chacun ne peut se mesurer uniquement en termes de budgets militaires.

Ce débat sur le « *burden sharing* » est au demeurant récurrent. Il réapparaît régulièrement, soit à l'occasion d'un débat politique interne aux Etats-Unis, soit quand se fait sentir la nécessité d'une redéfinition politique ou stratégique comme celle qui à l'avenir devrait porter sur le partage des rôles entre l'Europe et les Etats-Unis.

C. T.

● **Le prochain sommet francophone en mai 1989.** – C'est à Dakar, du 20 au 28 mai 1989, *qu'auront* lieu la troisième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement et diverses autres réunions ministérielles des quarante pays ou régions ayant en commun l'usage du français. D'autre part, l'Agence de coopération culturelle et technique, regroupant la plupart des participants au sommet, organisera à Franceville (Gabon), du 23 au 30 octobre 1988, un colloque international sur « La francophonie et l'Acte unique européen ».

★ Renseignements : ACCT, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris, tél. : (1) 45-75-62-41.

● **M. de Beaucé en visite au Congo et au Gabon.** – Le secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé, se rendra en visite officielle au Congo du 13 au 16 août. Il représentera la France, à Brazzaville, aux cérémonies du vingt-cinquième anniversaire de la révolution congolaise. Il se rendra ensuite au Gabon le 17 août, où il représentera la France aux cérémonies de célébration de la fête nationale.

Afrique

ANGOLA : après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu

Les forces en présence restent sur le qui-vive

Le gouvernement angolais a, de nouveau, rejeté toute négociation avec les rebelles de l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (UNITA). L'ambassadeur angolais aux Nations unies, M. Manuel Pacavira, a déclaré, le jeudi 11 août, *« qu'il n'y a pas d'opposition, qu'il n'y a pas de guerre civile en Angola. Ce qui existe, c'est un affrontement militaire avec l'Afrique du Sud et ses forces paramilitaires (UNITA) »*. Pour l'agence de presse angolaise ANGOP, l'exclusion de l'UNITA du processus de paix dans l'Afrique du Sud-Ouest est *« une chose logique et normale »*.

L'UNITA, dans un communiqué rendu public, le jeudi 10 août, à Lisbonne, a affirmé avoir lancé une *« vigoureuse attaque »* contre la ville de Chamutete, située dans le sud de l'Angola. Elle a précisé avoir tué trente-cinq soldats gouvernementaux et quinze Cubains. Dès l'annonce du cessez-le-feu, le mouvement rebelle avait annoncé qu'il *« intensifierait »* ses actions contre le régime marxiste de Luanda.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le processus de retrait sud-africain du sud de l'Angola a commencé comme prévu, le mercredi 10 août, mais, vingt-quatre heures plus tard, aucun convoi militaire sud-africain n'était observé traversant la frontière qui sépare ce pays de la Namibie. Une prudence extrême caractérisait, jeudi, aussi bien ces mouvements de troupes que les propos des porte-parole militaires interrogés à Pretoria. D'autre part, deux incidents sont venus apporter la preuve que la tension qui règne sur toute cette zone depuis le début de la guerre civile angolaise, en 1975, n'est pas encore tombée.

Dimanche, les Angolais ou leurs alliés cubains ont abattu l'avion du président Quett Masire du Botswana au-dessus de l'Angola central alors qu'il se rendait à Luanda pour une réunion des six pays membres de *« la Ligne du front »*, (*le Monde* du 12 août), erreur de tir pour laquelle ce chef d'Etat, légèrement blessé, mais miraculeusement rescapé, a reçu des excuses embarrassées. Mardi, enfin, à une dizaine de kilomètres au sud de la frontière, une patrouille sud-africaine a tiré sur un véhicule transportant de présumés guérilleros namibiens de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), blessant sept d'entre eux, dont quatre grièvement.

Unités entourées de champs de mines

Visiblement, tout le monde garde le doigt sur la détente et il arrive que, par habitude, on appuie dessus... La mésaventure survenue au président Masire a précédé de vingt-quatre heures, il est vrai, l'entrée en vigueur officielle du cessez-le-feu négocié la semaine dernière à Genève. L'aveu de cette bavure par Luanda a fait pousser un immense soupir de soulagement au gouvernement de Pretoria, qui n'est pas près d'oublier que l'accident d'avion – mortel celui-là – qui avait coûté la vie au président Samora Machel, l'an dernier, à la frontière de l'Afrique du Sud et du Swaziland, lui avait valu l'accusation de l'avoir provoqué.

L'appareil du président botswanais aurait-il été perdu corps et biens, l'Afrique du Sud n'aurait pas manqué d'être mise au banc des accusés, estime-t-on à Pretoria, où l'on se félicite du fait que le pilote britannique de cet avion, pris sous le tir d'un Mig alors qu'il volait à une altitude de 11 000 mètres, ne pouvait, à l'évidence, se tromper sur l'identité de l'agresseur.

En attendant, sur la frontière namibienne, l'Afrique du Sud relâche d'autant moins son attention que la SWAPO n'est pas liée par l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur lundi dernier. Les guérilleros namibiens devaient, en principe, cesser les combats le 1er septembre prochain, date de la fin du retrait sud-africain de l'Angola, mais il serait question, maintenant, selon les déclarations d'un porte-parole de cette organisation à Luanda, de repousser cette échéance au 15 octobre.

Pretoria craint que, d'ici là, la SWAPO accentue sa pression, ne serait-ce que pour infiltrer en Namibie le plus grand nombre possible de ses partisans pour y préparer ce territoire à l'indépendance que l'Afrique du Sud lui a promise pour le 1er juin 1989, à condition que les cinquante mille Cubains se retirent à leur tour, et à la même date, de l'Angola.

La garnison namibienne d'Oshakati, à 40 kilomètres de la frontière, a donc été renforcée par l'arrivée de nouvelles batteries de DCA et de lance-roquettes sud-africaines, qui ont déclenché, dans la nuit de mercredi à jeudi, un tir de barrage aveugle sur le no mans land qui entoure cette ville, visiblement en guise d'avertissement.

Trois jours après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre forces sud-africaines, d'une part, cubaines et angolaises de l'autre, aucun mouvement de repli des quelque mille ou deux mille soldats sud-africains encore en Angola n'était visible le long de la frontière entre ce pays et la Namibie. Les porte-parole officiels n'ont fourni aucun détail sur leur plan de repli, assurant toutefois qu'il sera respecté.

Outre les problèmes logistiques que pose ce retrait, surtout dans le cas des poches de présence sud-africaine situées à quelque 300 kilomètres au nord de la frontière, nombre de ces unités seraient – non pas encerclées, assure-t-on, de source officielle – mais entourées de champs de mines qu'il s'agit de neutraliser, opération qui ne peut se faire qu'avec l'aide des Angolais, avec lequel le haut commandement sud-africain maintiendrait le contact par l'intermédiaire des Etats-Unis, la puissance médiatrice du processus de paix en cours.

(Intérim.)

Le secrétaire général de l'ONU espère organiser cette année un référendum au Sahara occidental

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a remis, le jeudi 11 août, aux représentants du Maroc et du Front Polisario des propositions pour la paix au Sahara occidental en leur demandant d'y donner leur accord avant le 1er septembre prochain. Ces propositions sur les *« termes d'un cessez-le-feu »* entre le Maroc et le Front Polisario et les *« modalités d'organisation »* d'un référendum d'autodétermination pour la population sahraouie doivent rester *« confidentielles »* dans cette *« phase cruciale »* de la recherche d'un règlement du conflit, qui dure depuis 1975, a déclaré M. Perez de Cuellar.

M. Javier Perez de Cuellar a exprimé le *« ferme espoir »* que le Maroc et le Front Polisario donneront leur accord à ce *« compromis »* qui, à son avis, devrait promouvoir, *« sans aucun doute, une solution juste et durable de la question du Sahara occidental »*. Interrogé sur la possibilité d'organiser le référendum cette année, le secrétaire général de l'ONU a répondu : *« C'est ce que nous espérons. »*

Les propositions ont d'abord été remises au ministre marocain des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali, qui a déclaré que le roi Hassan II et son gouvernement les étudieraient *« avec toute l'attention requise »*. Le secrétaire général a ensuite remis le même texte à une délégation du Polisario composée d'un membre du comité exécutif du front, M. Bechir Moustapha, et d'un membre du bureau politique, M. Mohammed Sedati. L'Algérie et la Mauritanie ont également été informés de ces propositions de paix, *« en tant qu'observateurs (...) indirectement impliqués »* dans ce conflit, a indiqué M. Perez de Cuellar.

Le secrétaire général de l'ONU avait été chargé par l'Assemblée générale de l'ONU, le 2 décembre 1985, d'œuvrer en vue d'amener les deux parties à négocier après l'échec des efforts de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA).

Le Maroc et la Mauritanie avaient pris le contrôle du Sahara occidental en 1976, lorsque Madrid avait retiré son administration de ce territoire, jusqu'alors protectorat espagnol. La Mauritanie avait renoncé, en août 1979, à la partie du territoire qu'elle contrôlait, les forces marocaines s'en étaient alors emparées.

Amériques

PÉROU : Fin de la réunion de la Fédération mondiale des villes jumelées

Coopération au cœur d'un bidonville

Présidé par M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre et maire de Lille, le Conseil international de la Fédération mondiale des citées unies et villes jumelées (FMVJ) a achevé ses travaux jeudi 11 août à l'hôtel de ville de Lima. Les deux jours précédents, les principales séances de la trente-troisième réunion annuelle du conseil avaient eu lieu dans l'un des bidonvilles de l'immense banlieue de la capitale péruvienne. Le président de la Fédération s'était auparavant rendu en Uruguay et en Argentine.

LIMA
de notre envoyé spécial

Un hangar sommairement aménagé au centre d'une cité-refuge posée sur les sables du désert de la côte péruvienne : la Fédération mondiale des villes jumelées ne pouvait trouver de lieu plus symbolique pour se réunir. Car la FMVJ entend maintenant orienter son action plus particulièrement vers l'Amérique latine – où, pour le moment, elle a relativement peu d'adhérents (1) – et souligner sa volonté de promouvoir de nouvelles formes d'aide et de coopération susceptibles de compléter les entreprises menées dans ce domaine en application des accords passés entre Etats.

Villa-el-Salvador aurait pu être une agglomération d'extrême misère, comme tant d'autres à la périphérie des grandes villes. Or, dès sa formation, il y a dix-sept ans, cette *barriada* (quartier déshérité) est devenue une *« cité de l'espoir »* selon le mot de M. Mauroy qui a déclaré vouloir *« bannir à jamais »* celui de *« bidonville »*. Villa-el-Salvador est aujourd'hui un exemple qui commence à être reconnu dans le monde entier. Grâce à une impressionnante organisation, trois cent mille personnes vivent désormais dans des conditions presque décentes qui font l'envie de leurs voisins. En imposant leur existence à ceux qui l'ignoraient, et en se dotant ainsi des infrastructures essentielles (voirie, adduction d'eau, écoles, dispensaires) les gens de « Villa » sont passés de la misère à la pauvreté. Avec de multiples projets, ils peuvent envisager leur avenir avec beaucoup moins de désarroi qu'ailleurs dans le tiers-monde.

La Fédération n'a pas manqué son rendez-vous, cette « première » qu'elle souhaitait réaliser, malgré la difficulté qu'il y avait à mettre en place, dans un tel environnement, une conférence internationale rassemblant quelque deux cents délégués venus de cinquante pays.

Durant ce séjour, M. Jacques Floch, maire de Rezé (Loire-Atlantique), a signé une convention avec Villa-el-Salvador pour le perfectionnement des installations de cette municipalité. *« Il s'agit bien,* dit-il, *d'une véritable coopération car, à Villa, ont été définies et développées des techniques très adaptées qui pourront inspirer des communes comparables. A nous de facilier les échanges. »* Voilà précisément l'un des principaux objectifs que se donne la Fédération.

Par l'intermédiaire de Logement pour tous, association affiliée à la FMVJ, la Fondation Abbé Pierre a apporté un chèque de 55 000 dollars pour l'établissement d'un atelier de fabrication de briques conçu par les habitants de Villa. Solidarité Laïque (organisme dépendant de la FEN) s'est engagée à fournir un soutien financier au système d'aide à l'enfance propre à Villa, dont les autorités ont inauguré, d'autre part, de nouvelles opérations de jumelage, cette fois avec deux villes, d'Espagne et d'Union soviétique. Le désir d' *« actions concrètes »* manifesté par la Fédération s'était déjà traduit la semaine précédente par l'organisation en Uruguay d'un colloque sur les problèmes de l'adduction et de l'assainissement de l'eau. Baptisé Ciudagua, il a réuni à Montevideo les représentants de cent vingt-deux villes d'Amérique du Sud et des autres continents qui ont comparé leurs expériences et leurs projets, tandis que de grandes sociétés spécialisées et plusieurs services techniques municipaux exposaient les leurs.

Par souci d'*« efficacité »* la Fédération avait demandé que, dans chaque délégation, figurent un élu, un technicien et un usager. A ce sujet, M. Hubert Lesire-Ogrel, secrétaire général de la Fédération, a souligné que les collectivités locales étaient *« plus proches des réalités et des populations »* que les gouvernements, ayant davantage de *« sens pratique »*, en étant moins contraintes par la *« politique »*. Il s'est félicité que *« se dessine dans le monde un mouvement général vers une plus grande autonomie »* de ces collectivités, parce que *« la décentralisation est une garantie de démocratie et d'efficacité supplémentaire »*.

Solidarité et assistance

A Cordoba, deuxième ville d'Argentine – qui est en relation avec la communauté urbaine de Lyon pour l'aménagement de son réseau de transports, – M. Mauroy a annoncé que le prochain congrès de la FMVJ (il a lieu tous les trois ou quatre ans) se tiendrait en 1990 dans cette cité. Ainsi la *« campagne latino-américaine »* dans laquelle s'est lancée la Fédération pour étendre sa dimension *« mondiale »* est-elle encore mieux marquée. M. Mauroy a recueilli à Cordoba l'adhésion de cinquante municipalités, alors que, à Montevideo, il avait reçu la visite d'une vingtaine d'élus locaux brésiliens pour entamer à cette occasion des rapports avec un pays, « un sous-continent » qui, jusqu'à maintenant, n'était pas représenté au sein de la Fédération.

A Villa-el-Salvador, sur la suggestion d'un maire bolivien, le conseil de la FMVJ a adopté l'idée de la création d'un *« bureau latino-américain »* de la Fédération non seulement chargé de préparer le congrès de Cordoba mais aussi de faciliter la concertation entre les collectivités locales de toute cette région du monde qui manque peut-être plus que d'autres d'institutions internationales pour se réunir et examiner des intérêts communs aux différents pays qui la composent.

L'assemblée de Villa-el-Salvador était notamment placée sous le siggne de la *« solidarité »* et de l'assistance au tiers-monde, un thème qui est cher à M. Mauroy depuis qu'il a été élu à la tête de la Fédération en 1984. Dans cet esprit, M. Bernard Stasi, maire d'Epernay, président du comité national de jumelage, a affirmé que *« les villes françaises, villes riches dans un pays riche , ont une responsabilité particulière et un devoir de coopération dans le cadre des relations Nord-Sud »*. Il a précisé que cent-vingt municipalités se sont déjà lancées dans des opérations de *« jumelage-coopération »* ce qui confirme à ses yeux que le temps des *« jumelages tradionnels »* et des échanges de visites d'amitié est dépassé. Il a en outre émis le vœu que la Fédération puisse associer de plus en plus à ses activités les institutions régionales – ou provinciales – selon les pays.

Au cours de son voyage à Montevideo, à Buenos-Aires et à Lima, où il a successivement rencontré les présidents Julio Sanguinetti, Raul Alfonsin et Alan Garcia, ainsi que de nombreux élus locaux ou parlementaires, M. Mauroy n'a cessé d'entendre les doléances des pays en proie aux pires crises économiques et financières, écrasés surtout par le poids colossal de leur dette extérieure. *« Il serait temps d'en finir avec une organisation du monde qui laisse les riches entre eux et les pauvres isolés »*, a-t-il déclaré à Villa-el-Salvador en rappelant toutefois qu'à Toronto, au dernier sommet des pays industrialisés, ceux-ci avaient, pour la première fois, admis la nécessité d'alléger le fardeau des nations les plus endettées.

La résolution finale du conseil de la FMVJ encourage cette évolution car, comme l'a souligné M. Mauroy, la crise économique constitue une grave menace pour la démocratie récemment retrouvée dans nombre de pays d'Amérique du Sud (Brésil, Uruguay, Argentine, Pérou, Equateur). Le texte de la résolution met en valeur la volonté *« des peuples du continent de faire tomber les dernières forteresses de la dictature »*. Et M. Mauroy a rappelé qu'il venait de conduire au Chili un groupe de maires, membres de la Fédération, pour y appuyer la campagne de l'opposition prônant le non pour le plébiscite prévu par le général Pinochet, dans la mesure où le régime de celui-ci a remplacé les maires élus par des personnes désignées arbitrairement.

FRANCIS CORNU.

(1) Près de quatre mille villes adhèrent à la FMVJ, notamment en Europe (y compris l'Union soviétique) et en Afrique. Des contacts sont actuellement établis avec la Chine.

ÉTATS-UNIS

Le Sénat confirme M. Thornburg comme ministre de la justice

Washington. – Le Sénat a confirmé à l'unanimité, jeudi 11 août, la nomination par le président Ronald Reagan de M. Richard Thornburg au poste d'attorney general (ministre de la justice) des Etats-Unis.

M. Richard Thornburg, cinquante-six ans, a dirigé la division criminelle du département de la justice sous l'administration du président Gerald Ford et a été à deux reprises gouverneur de Pennsylvanie. Il est actuellement chef de l'institut de politique de l'école de gouvernement de l'université de Harvard. M. Thornburg succède au poste d'attorney general à M. Edwin Meese, proche conseiller de M. Reagan depuis plus de vingt ans, qui quitte ses fonctions suite à l'enquête menée par un procureur indépendant sur ses activités financières et selon laquelle il avait *« probablement »* violé la loi sur les conflits d'intérêts et fait de fausses déclarations d'impôts. M. Meese n'avait toutefois pas été inculpé. – *(AFP)*.

● **Un commandant de la marine américaine relevé de ses fonctions après les témoignages de « boat people ».** – Le commandant du navire de guerre américain *Dubuque* a été relevé de ses fonctions dans le cadre de l'enquête ouverte après l'arrivée aux Philippines de « boat people » vietnamiens reconnaissant s'être livrés au cannibalisme (*le Monde* du 12 août), a annoncé, le jeudi 11 août, la marine américaine. Selon les témoignages des réfugiés, l'équipage du *Dubuque* avait refusé de les prendre à son bord, arguant que le navire était en route pour une mission dangereuse. – *(AFP.)*

ARGENTINE

Rappel du consul d'Afrique du Sud

Le gouvernement argentin a demandé le rappel de M. Dirk de Wet, consul d'Afrique du Sud à Buenos-Aires et le plus haut représentant de son pays en Argentine, ainsi que le *« départ immédiat »* du pays de trois compatriotes de M. de Wet, a indiqué, le jeudi 11 août, un communiqué du ministère argentin des relations extérieures.

Le gouvernement argentin reproche à MM. Gerrit Olivier, Ismail Richards et Bennet Ndlazi d'avoir sollicité un visa de deux jours pour *« rencontrer des personnes en relation avec le consul »* et d'avoir, en fait, mis à profit leur passage à Buenos-Aires pour assister à *« un séminaire officiellement organisé »* par le diplomate sud-africain *« dans un hôtel de la ville »*. – *(AFP.)*

ÉQUATEUR

Rétablissement des relations avec le Nicaragua

Quito. – Au lendemain de la prestation de serment du nouveau président équatorien, le social-démocrate Rodrigo Borja, les relations ont été officiellement rétablies entre Quito et Managua.

MM. Borja et Ortega ont signé, le jeudi 11 août, un document renouant les liens rompus en octobre 1985 par le prédécesseur de M. Borja, le conservateur Leon Febres Cordero. Les cérémonies de passation de pouvoir ont, d'autre part, permis de nombreuses rencontres entre les chefs d'Etat et de délégation présents dans la capitale équatorienne.

Le président du Costa-Rica, Oscar Arias, auteur du plan de paix pour l'Amérique centrale signé l'année dernière à Guatemala, s'est ainsi entretenu avec le numéro un cubain, Fidel Castro, des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de l'accord. Le nouveau chef de l'Etat équatorien, qui a rencontré le secrétaire d'Etat américain George Shultz, a, pour sa part, regretté l'*« internationalisation croissante »* du conflit au Nicaragua et invité les Etats-Unis à faire leur possible pour que soient appliqués les accords de paix dans la région.

M. Rodrigo Borja a aussi salué, au cours de son allocution d'investiture, le président François Mitterrand – représenté par son épouse – comme *« l'un des hommes d'Etat les plus illustres de notre temps »*. Outre Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, qui représentait le gouvernement, le ministre de la culture, M. Jack Lang, est arrivé, jeudi, à Quito, et M. Pierre Mauroy devait faire une escale, samedi, en Equateur et être reçu par M. Borja après avoir participé à une réunion internationale de la Fédération des villes jumelées au Pérou. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Les moudjahidines ont occupé la ville de Kunduz

La résistance afghane a occupé la ville de Kunduz, proche de l'Union soviétique, a-t-on appris, le vendredi 12 août, de très bonne source à Termez, en Ouzbékistan, à la frontière soviéto-afghane. Les troupes régulières de Kaboul ne contrôleraient plus que l'aéroport. Radio-Kaboul avait annoncé, mercredi 10 août, la prise de la ville, et l'agence Tass avait annoncé une contre-offensive *« dans les faubourgs »* (*le Monde* du 12 août). C'est la première fois qu'une ville de cette importance tombe entre les mains de la guérilla, et que les soldats de Kaboul ne parviennent pas à la reprendre aussitôt.

D'autre part, les résistants contrôlent désormais la plupart des routes reliant Kaboul à Kandahar, la deuxième ville du pays. Selon des diplomates occidentaux à Islamabad, la plus grande partie de la ville se trouve *de facto* aux mains des moudjahidines.

Bangladesh

Remaniement ministériel

Le président Ershad vient de procéder à un remaniement ministériel. Il a nommé ministre des finances M. Wahidul Haque, un économiste professeur à l'université de Toronto. Celui-ci remplace le général à la retraite Abdul Munin, désormais chargé de la santé et du planning familial. Le vice-premier ministre, M. Shah Moazzem Hossain, est nommé ministre du travail et de la main-d'œuvre, poste dont le titulaire est muté à l'élevage et à la pêche. Enfin, le ministre du jute, M. Korban Ali, échange ses fonctions avec celui de la navigation maritime, M. Mayeedul Islam. Le gouvernement avait été formé le 27 mars, à la suite des élections législatives du 3 mars. – *(AFP.)*

Egypte

Dix morts dix-neuf disparus dans un naufrage sur le Nil

Dix-neuf personnes, dont seize touristes italiens, sont portées disparues après le naufrage, le mercredi 10 août, dans les eaux du Nil, du bateau de croisière *Nubia*, vient d'indiquer le ministère italien des affaires étrangères. Six corps de touristes italiens et quatre corps de membres d'équipage ont été repêchés.

Le *Nubia*, qui effectuait une croisière entre Assouan et Louxor, avait à son bord cinquante et un touristes italiens et quarante-cinq membres d'équipage égyptiens. Pris dans une tempête et des vents extrêmement violents, le bateau a fait naufrage à la hauteur de la ville d'Edfou, à 155 kilomètres au nord d'Assouan. – *(AFP, Reuter.)*

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : vingt ans après l'intervention soviétique

Prague attend le « printemps de Moscou »

(Suite de la première page.)

Déjà l'un d'eux, Petr Uhl, remarque : *« On observe une montée des groupes indépendants, écologistes, pacifistes et autres. C'est l'effet « glasnost ». La société était morte à 100 %, elle ne l'est plus qu'à 95 % ; 5 % commencent à bouger. On a moins peur d'une intervention soviétique... A la limite, maintenant, on en viendrait à la souhaiter ! »*

D'autres petits signes de décrispation sont perceptibles, notamment autour des dissidents qui, s'ils sont toujours la cible de virulentes attaques dans la presse officielle, sentent un léger relâchement dans le harcèlement policier depuis quelques mois. Enfin, la scène culturelle paraît s'ouvrir petit à petit, mais ce mouvement avait commencé à s'amorcer avant l'avènement de M. Gorbatchev.

Reste que cet engouement subit pour l'actualité moscovite est essentiellement le fait des intellectuels. Dépolitisé, méfiant et encore craintif, le Tchécoslovaque de base ne se rue pas, semble-t-il, chaque soir à 19 heures sur son téléviseur pour y regarder « Vremia », le journal télévisé soviétique retransmis en Tchécoslovaquie. Il est beaucoup plus préoccupé, assure une jeune femme, par la rumeur selon laquelle les « bons Tuzex », qui permettent d'acheter des articles d'importation, seraient prochainement supprimés. Et la longue file d'attente qui s'était formée, l'autre jeudi, devant le magasin de la presse étrangère dans le centre de Prague n'était pas due à l'arrivée du dernier numéro de la *Literatournaïa Gazeta* mais, plus prosaïquement, à celle du catalogue ouest-allemand *Burda Moden* et de *Pif-Gadget*. De la lecture pour le week-end, que l'on entame dès le vendredi après-midi dans des embouteillages qui n'ont rien à envier à ceux des capitales occidentales : pare-choc contre pare-choc, les Pragois prennent patiemment le chemin de la *chaloupa* (cabanon) au volant de leur Skoda, derrière une nuée d'Allemands de l'Est qui, tout l'été, traversent la Tchécoslovaquie pour aller plus au sud, tractant leurs caravanes derrière des petites Trabant.

Il est quand même une autre catégorie de citoyens tchécoslovaques que le mot de « perestroïka » fait bondir, ce sont les officiels. Du moins ceux qui sont accessibles à la presse étrangère, car le moins que l'on puisse dire est que les services de propagande du Parti communiste tchécoslovaque, pas encore à l'heure de la transparence, ne facilitent pas les contacts.

De toute évidence, les inévitables questions sur les comparaisons entre les réformes lancées par M. Gorbatchev en Union soviétique et la *prestabva* (restructuration) tchécoslovaque, qui se limite au domaine économique, agacent, parfois même exaspèrent. Certains, comme le porte-parole du gouvernement, M. Miroslav Pavel, aux allures de jeune technocrate occidental, tentent de sauver la face en affirmant qu'à Prague aussi on parle de démocratisation. Et d'ajouter : *« Oui, il y a des choses intéressantes dans la presse soviétique. Cela ne veut pas dire que nous devons faire exactement la même chose. A beaucoup d'égards, nous sommes d'ailleurs en avance sur l'URSS : les procès politiques des années 50, par exemple, chez nous, cela a déjà été résolu. »* M. Pavel oublie de préciser que c'est en 1968 que ces thèmes ont été abordés et qu'ils sont traités beaucoup plus discrètement depuis.

Même mouvement d'humeur chez deux responsables de *Rude Pravo*, l'organe du comité central, MM. Jiri Kohout et Jaroslav Kojzar, par ailleurs auteurs, récemment, des articles les plus durs sur 1968 ou les dissidents. *« Nous, nous n'avons pas besoin de lancer de grands slogans sur l'Etat socialiste de droit*, s'écrie M. Kohout. *Nous avons une tradition judiciaire. Laissons donc cette image novatrice aux pays où la présence d'un avocat de la défense n'est pas obligatoire. »* Le paradoxe ne manque pas de piquant : autrefois critiqués pour leur fidélité aveugle à l'égard de Moscou, les responsables tchécoslovaques se voient à présent reprocher de ne plus suivre la ligne du Kremlin et se raccrochent, pour se défendre, aux vieilles traditions démocratiques d'un pays qui n'est communiste que depuis quarante ans.

Jurag Janosovsky, lui, est carrément perdu : secrétaire du comité central de l'Organisation des jeunesses communistes, ce jovial Slovaque de trente-cinq ans garde dans son bureau, côte à côte, un buste de Lénine, un autre de Staline et un troisième de Gottwald. *« A quoi bon cacher un buste derrière des livres ? Ils étaient là quand je suis arrivé »*, explique-t-il. Les réformes de Gorbatchev ? *« Je ne vois pas pourquoi, sous prétexte qu'en Sibérie on construit des maisons avec des petites fenêtres, il faut construire les mêmes ici. »* De là à dire que la « glasnost » est bonne pour la Sibérie mais pas pour la Tchécoslovaquie, il n'y a qu'un pas qu'il se refusera tout de même à franchir ouvertement.

Outre leurs traditions démocratiques d'avant 1948, les responsables tchécoslovaques peuvent se targuer d'un niveau de vie nettement supérieur à celui des Soviétiques, qui permet à Jiri Kohout de poser la question : *« A qui cela bénéficie-t-il de restructurer et d'avoir la meilleure démocratie si les gens n'ont rien à manger ? »* Les Tchécoslovaques ont à manger, mais ils ont aussi le sentiment d'un déclin économique terrible, eux qui figuraient avant guerre parmi les dix premiers pays industrialisés. Une visite au musée technique de Prague est à cet égard très instructive : les Tchèques viennent nombreux s'y pencher sur leurs splendeurs passées, locomotives, avions, voitures de course, limousines Skoda, Tatra ou Praha rutilantes...

D'aucuns placent leur espoir non pas dans la « prestabva » poussive mais dans une nouvelle génération de cadres du parti ou du gouvernement, des gens de trente-quarante ans qui ne seraient pas marqués par le « *traumatisme de 1968* ». Le premier ministre Lubomir Strougal, soixante-trois ans, serait prêt, dit-on, à prendre la tête d'une aile réformiste du parti dont les contours ne sont pas encore clairs, et les tenants les plus durs de la vieille garde, comme M. Vasil Bilak, pourraient prendre le chemin de la retraite à la faveur du prochain plenum du comité central, consacré à l'idéologie et prévu en septembre.

Mais, de l'avis général, aucun véritable renouveau ne peut se produire sans que l'on exorcise le démon de 1968. M. Strougal, qui avait pris position contre l'intervention soviétique, peut être moins marqué de ce péché originel que M. Jakes qui, en tant que chef de la commission de contrôle du parti, présida aux grandes purges de 1970. Aux yeux d'une grande partie des Tchécoslovaques, il n'en reste pas moins membre d'une équipe qui refuse obstinément de tirer d'autres leçons du « printemps de Prague » que celles édictées par le parti en 1970 dans un document qui sert encore aujourd'hui de référence constante : janvier 68 et le départ de Novotny étaient corrects, la suite fut malheureusement mal utilisée par une bande d'« *opportunistes de droite* », Dubcek en tête.

M. Gorbatchev ne semble pas davantage prêt à procéder officiellement à une réévaluation de l'intervention de 1968. Son premier ministre, Nikolaï Ryjkov, a réitéré la position soviétique en juillet lors d'un passage à Prague : *il s'agit d'une affaire interne à* la Tchécoslovaquie. Visiblement, Moscou ne souhaite pas encore pousser la dé-brejnevisation jusqu'à scier la branche sur laquelle les camarades tchécoslovaques sont assis. *« Gorbatchev n'a pas intérêt à avoir des voisins trop réformateurs, plus indépendants, moins obéissants »*, commente Jan Kren, historien d'opposition. *« Cela constituerait une menace de déstabilisation. »* Pour un autre historien, qui préfère garder l'anonymat, *« les Soviétiques savent qu'ils seront obligés de réviser 1968. » « Mais ils attendent le bon moment, une conjonction de facteurs internationaux et tchécoslovaques. »*

En fait, résume Rudolf Slansky, économiste, ancien de 1968 et fils du secrétaire général du PCT exécuté à l'issue de l'un des grands procès staliniens, *« le pire est passé, reste le meilleur... ». « Simplement, le meilleur se fait attendre. »*

SYLVIE KAUFFMANN.

● POLOGNE : légalisation d'une fondation créée par Solidarité. — Les autorités polonaises ont approuvé les statuts d'une fondation créée par des militants de Solidarité pour venir en aide aux familles nécessiteuses, a annoncé, le jeudi 10 août, M. Zbigniew Bujak, membre de la direction nationale du syndicat interdit, au cours d'une conférence de presse. L'agence de presse PAP a confirmé que le gouvernement — après dix-huit mois de refus — avait donné son approbation. *« Cela indique un changement d'attitude des autorités à l'égard de Solidarité, mais elles n'ont pas encore décidé de légaliser le syndicat lui-même »*, a déclaré M. Bujak. — *(Reuter, AFP.)*

Ce jour-là...

Dans la nuit du 20 au 21 août 1968, près de six cent mille hommes des troupes de cinq pays membres du pacte de Varsovie (URSS, RDA, Pologne, Hongrie, Bulgarie) envahissaient la Tchécoslovaquie. Arrêtés, les principaux dirigeants du « printemps de Prague », dont Alexandre Dubcek, étaient emmenés un peu plus tard à Moscou, où l'on allait leur faire signer un « accord ». Un an après, Dubcek était remplacé par Gustav Husak. La « normalisation » purgeait le parti d'un tiers de ses membres et privait les intellectuels de leur emploi. Quatre protagonistes du « printemps de Prague » et un jeune apparatchik d'aujourd'hui apportent leur témoignage.

Jan Kren, cinquante-huit ans, manœuvre. En 1968, il occupait la chaire d'histoire de Tchécoslovaquie à l'université politique de Prague et dirigeait le comité pragois du Front national.

« Il se trouve que je suis né un 20 août. Le 20 août 1968, nous allions donc nous mettre à table pour fêter mon anniversaire, lorsque Josef Smrkovsky (1) m'a téléphoné. Il voulait que je le retrouve au comité central. C'est là que, en dix minutes, j'ai appris que les troupes soviétiques allaient atterrir dans la soirée.

» Nous décidâmes de convoquer un congrès extraordinaire du parti. On se rendit à l'Institut du marxisme-léninisme pour téléphoner aux délégués et les convoquer au congrès, dans les locaux de l'usine automobile de Vysocany.

» Ce que je ressentais est difficile à décrire, quelque chose entre le choc et la colère. Un de mes amis s'écria : « C'est la fin du » socialisme en Tchécoslovaquie. »

» Ma femme a quitté le parti dès le mois d'août. Moi, cela m'a pris à peu près un an. Au début, nous pensions qu'une partie de la réforme pourrait être sauvée. Puis j'ai eu une grande discussion avec Husak : il pensait qu'on conserverait certains acquis de janvier (1968), qu'il pourrait manipuler la bureaucratie... J'ai compris qu'il se trompait. Le parti et moi nous sommes quittés d'un commun accord : lorsque j'ai été convoqué (par le comité d'épuration), je suis arrivé en rendant ma carte. La discussion s'est arrêtée là. »

⁂

Jaroslav Jiru, cinquante-trois ans, employé dans une imprimerie. Parfaitement francophone, il était, en 1968, journaliste au service étranger de Radio-Prague.

« J'ai été réveillé à 6 heures par le crachotement de la radio du voisin. Or il n'y avait pas, d'ordinaire, de bulletin d'informations à 6 heures. J'ai donc branché mon poste, et c'est comme ça que j'ai appris que les Soviétiques occupaient le pays. Je suis immédiatement allé à la radio. A 9 heures, les troupes soviétiques ont investi la radio, mais sans nous empêcher de travailler. C'était un grand bordel... Les soldats étaient là, dans les couloirs, avec leurs armes, et nous on continuait à bosser. Je me souviens que Mme Baudrier m'a appelé de Paris (2) : elle voulait un papier par téléphone, je l'ai fait. Le lendemain, le 22 août, on nous a tous évacués de la radio. »

Plusieurs membres de la rédaction de Radio-Prague devaient ensuite tenter de continuer à travailler par le biais d'émissions clandestines diffusées par des radios libres.

⁂

Jurag Janosovsky, trente-cinq ans, aujourd'hui secrétaire du comité central de l'organisation des Jeunesses communistes.

« Je venais de terminer l'école secondaire. Cette année-là, la rentrée devait avoir lieu avec un mois de retard, en octobre. J'étais chez mes parents, à Trnva (Slovaquie). On écoutait beaucoup la radio, et c'est par la radio que j'ai appris l'intervention, le matin. Mes parents sont partis travailler. Ma mère a dit : *« Dieu sait ce qui va se passer maintenant »*, et elle m'a envoyé acheter beaucoup de pain. Mon père était membre du parti.

» Ce jour-là, une certaine peur régnait. Moi, j'étais assez choqué. Ce qui m'a tranquillisé, c'est de voir qu'il n'y avait que trois soldats soviétiques à Trnva, deux devant la poste et un devant le comité national (3). Il était clair qu'ils ne venaient pas pour se battre contre la population.

» Tout cela était une conjonction d'expériences chaotiques. L'été, d'une certaine manière, fut brisé. »

⁂

Jaroslav Sabata, soixante-huit ans. En 1968, il était universitaire et secrétaire régional du parti pour la Moravie du Sud.

« Tôt le matin, il était peut-être 5 heures, un ami est venu chez moi, à Brno. Il m'a annoncé que les Soviétiques étaient là. Je me suis aussitôt rendu au siège du parti, où j'ai lu la déclaration du présidium du comité central. Là, j'ai su que le pire était évité, car il aurait pu se trouver qu'une majorité du présidium qualifie l'intervention soviétique de nécessaire.

« On va vous aider fraternellement »

» On avait envisagé cette intervention. Cinq jours plus tôt, une délégation soviétique était venue de Voronej, ville jumelée avec Brno. L'un des délégués m'avait traité d'« *ennemi* ». Un soir, ils buvaient du cognac géorgien, et l'un d'eux avait lancé, en brandissant une bouteille : *« De toute » façon, on va vous aider, frater- » nellement, avec une armée s'il » le faut ! »*

» Nous avions donc un plan, qui était de convoquer un congrès extraordinaire. On a demandé à tous les délégués de partir pour Prague. Moi, je dirigeais la délégation de Moravie du Sud, la plus importante du pays. Sur 240 délégués, 230 ont pu se rendre à Prague. Tous ont voté contre l'intervention.

» Ici, à Brno, les troupes soviétiques — combien de milliers étaient-ils ? — ont occupé dans le calme le secrétariat du parti et nous ont expulsé des locaux vers 6 heures du matin. Devant nos virulentes protestations, les autorités soviétiques nous ont laissé y retourner l'après-midi. Une réunion a été organisée avec un responsable soviétique. Nous lui avons dit que cette intervention était stupide : il a pris ça très froidement.

» *Nous ne sommes pas venus » pour nous ingérer, mais pour » vous aider, pour sauver le socia- » lisme »*, disait-il en russe. Le traducteur était un jeune Russe : qui parlait très bien le tchèque, il traduisait en prenant ses distances par rapport à ce que disait le responsable.

» A ce moment-là, c'était la puissance occupante qui était impuissante. Il n'aurait pas fallu céder. »

⁂

Jiri Hajek, soixante-quinze ans. En 1968, il était ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie.

« J'avais été invité par mon collègue yougoslave pour un bref séjour en Yougoslavie, avant la visite de U Thant (4) à Prague, prévue pour le 22 août. J'ai quitté Prague le 18. Le 20 au soir, notre ambassadeur à Belgrade m'a appelé et m'a annoncé : *« Nous sommes occupés. »*

» J'ai d'abord cru à un mauvais rêve. Nous avions, bien sûr, pensé à une telle éventualité, mais elle ne nous paraissait pas si proche. Une seule fois nous l'avions sentie très proche, c'était à la fin des entretiens de Ciema, fin juillet (5). A l'époque, comme la menace était supposée venir de l'Occident, toute notre défense était massée en direction de l'Occident. Je me souviens que mon collègue de la défense nationale me disait : « Si nous déplaçons » une seule unité vers l'Est pour tenter de nous prémunir contre une intervention soviétique, *les » Soviétiques vont voir là une ten- » tative de nous séparer d'eux. » C'est impossible. »* Nous ne pouvions donc compter que sur une certaine sagesse de la direction soviétique, et tenter de la persuader qu'intervenir serait une erreur.

» Nous ne comptions pas sur l'Occident. Je sentais beaucoup d'incrédulité chez les Américains (à l'égard du « printemps de Prague ») : ils pensaient que nous ne cherchions qu'à embellir l'empire du mal.

» Le 21 août, j'ai appris que le Conseil de sécurité des Nations unies se réunissait pour examiner la situation. J'ai parlé à notre représentant à New-York : il avait reçu l'ordre de Prague de ne pas y aller. Je lui ai dit : *« Je suis tou- » jours ministre, tu y vas. »* Je me suis moi-même rendu à New-York, où j'ai prononcé à l'ONU un discours condamnant l'intervention. J'ai voulu revenir à Prague, mais ce n'était pas encore possible. Ce n'est que le 5 septembre que j'ai pu rentrer. Le président Svoboda m'a demandé des explications, il a compris ma position mais m'a dit que l'on voulait que je démissionne, ce que j'ai fait le 12. J'ai parlé aussi avec Dubcek et les autres : ils étaient tous terriblement déprimés. »

---

(1) A l'époque président de l'Assemblée nationale.

(2) Jacqueline Baudrier était en août 1968 adjoint au directeur de la radio pour les questions d'information, rédacteur en chef des journaux parlés de l'ORTF.

(3) Plusieurs Tchécoslovaques interrogés ont fortement mis en doute ce témoignage. Il paraît en effet peu plausible que seuls trois soldats aient été placés dans cette ville de plusieurs dizaines de milliers d'habitants.

(4) Alors secrétaire général de l'ONU.

(5) Conférence soviéto-tchécoslovaque, à la frontière.

Politique

M. Messmer a quitté la présidence du comité départemental du RPR de Moselle

M. Pierre Messmer, ancien président de l'Assemblée nationale, a démissionné en juin dernier de la présidence du comité départemental RPR de Moselle. Cette décision, que M. Messmer avait signifiée par lettre au secrétaire départemental du RPR, M. Henri Haas, le soir même de sa défaite dans la quatrième circonscription de la Moselle le 12 juin aux élections législatives, vient seulement d'être connue.

« Je constate que les conditions ne sont plus remplies pour que je m'acquitte utilement de cette fonction, je m'en démets donc dès aujourd'hui », écrivait l'ancien premier ministre. Sollicité de revenir sur sa décision, M. Messmer s'y est refusé catégoriquement. M. Jean-Eric Bousch, maire de Forbach, doyen d'âge, remplace M. Messmer à la présidence du comité départemental du RPR.

Après sa défaite aux élections législatives face à M. Aloyse Warhouver, centriste dissident, qui avait été soutenu au second tour par les socialistes, l'ancien premier ministre de Georges Pompidou demeure maire de Sarrebourg et membre du conseil régional de Lorraine.

Ses intentions ne sont pas connues pour ce qui concerne les élections municipales de 1989. Lorsque M. Jean-Marie Rausch (CDS) avait été réélu président de la région lorraine en 1986, une formule prévoyait que M. Rausch conserverait cette présidence jusqu'en 1989, puis démissionnerait pour la céder au RPR. Cet arrangement, né d'une âpre concurrence entre M. Rausch et, Messmer, qui avait nécessité l'arbitrage du premier ministre de l'époque, M. Jacques Chirac, laissait présager l'accession de M. Messmer à la tête de la région Lorraine en 1989. Mais l'évolution de la situation politique et l'entrée de M. Rausch au gouvernement interdisent de se prononcer avec certitude sur cette hypothèse.

Une déclaration du préfet de la région Corse

L'ex-FLNC a « une curieuse conception de la démocratie »

A la suite de l'opération menée, mardi 9 août, par des membres de l'ex-FLNC dans les studios de Radio-Corse internationale (RCI), à Bastia (*le Monde* du 12 août), M. Joël Thoraval, préfet de la région Corse, a déclaré jeudi que c'était une *« curieuse conception de la démocratie que de délivrer un message sous la menace des armes »*, après avoir rappelé que *« des hommes armés avaient investi un studio d'une radio privée et en avaient maîtrisé et séquestré le personnel pour obtenir, par la contrainte, la diffusion d'un communiqué »*.

« Une nouvelle fois, a ajouté le préfet, *alors qu'un large dialogue est amorcé dans l'île pour la recherche des conditions d'un retour à la paix civile, les règles de droit les plus élémentaires sont violées. »*

● **L'ex-FLNC recherche le dialogue.** — Dans une interview réalisée par écrit et publiée par l'hebdomadaire corse *Kyrn Magazine* daté du 12 août, l'ex-FLNC estime que le climat politique actuel permet de *« créer les conditions d'un règlement progressif et serein du problème »* corse. Deux mois et demi après l'annonce, le 1er juin, de la suspension pour trois mois de ses opérations militaires, l'ex-Front de libération nationale de la Corse déclare : *« Si des chances d'évolution positive des problèmes existent, nous les saisiront. [...] Les conditions d'une avancée politique existent. »* L'ex-FLNC continue d'exiger la libération de tous les *« prisonniers politiques »* corses et l'arrêt de toutes les poursuites *« pour faits politiques »*.

Le FLNKS a transmis au haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie un nouveau mémorandum

Le FLNKS a transmis, le jeudi 11 août dans la soirée, à M. Bernard Grasset, haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, un nouveau mémorandum relatif aux positions du mouvement indépendantiste sur un certain nombre de questions actuellement en discussion relatives aux modifications qu'il souhaite voir apporter à l'accord du 26 juin dit « de Matignon » et à certaines dispositions de l'avant-projet de loi référendaire.

La concertation s'est poursuivie vendredi au sein des instances du FLNKS. Elle devrait donner lieu rapidement à la définition complète d'une ligne de conduite, notamment pour ce qui concerne le principe et les modalités des discussions à venir, à Paris, entre les délégations du RPCR et du FLNKS et le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec.

Vendredi, seule la délégation RPCR paraissait prête au départ. Il n'est pas certain que M. Jacques Lafleur, responsable du RPCR, dirigera en personne cette délégation. On lui prête l'intention d'en superviser les activités depuis Nouméa.

● **M. Léotard aux Etats-Unis pour la convention du Parti républicain.** — M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, se rendra à La Nouvelle-Orléans, du 15 au 18 août, afin d'assister à la convention républicaine qui doit désigner son candidat à la présidence des Etats-Unis. M. Léotard rencontrera également une délégation du Parti démocrate.

Le jeu à la française

par Alfred Grosser

Ne nous désolons pas trop : ailleurs, les motifs d'enthousiasme sont également fort rares. Chaque système politique a ses blocages et ses injustices. Simplement en *France, aujourd'hui*, les choses sont plus compliquées que naguère et qu'ailleurs.

Au *Etats-Unis*, les Assemblées ne peuvent pas être dissoutes par le président ni le président renversé par le Parlement. La vie politique y gagne en prévisibilité, notamment pour la date des élections, mais quand, comme en ce moment, président et Congrès ne représentent pas la même partie de l'électorat, *la contrainte au compromis* ressemble souvent à l'immobilisme.

En Grande-Bretagne, le scrutin uninominal à un tour permet au premier ministre d'exercer vraiment le pouvoir, mais le tiers parti a tout au plus un cinquantième des sièges avec un cinquième des voix. *En Israël, la proportionnelle pure* rend justice même aux tout petits, si bien qu'il les rend maîtres du jeu, sauf si les deux grands s'unissent dans une coalition paralysante.

En *République fédérale d'Allemagne*, la barrière des 5 % limite l'effet de dispersion de la proportionnelle (étant donné que, contrairement à ce qu'on dit et écrit encore trop souvent chez nous, le système électoral allemand aboutit à une stricte répartition proportionnelle globale des sièges). Mais le tiers parti devient alors surpuissant. Mieux encore que l'UDSR de François Mitterrand et de René Pleven sous la IVe République, le Parti libéral a vocation d'être constamment au pouvoir, sauf lorsque l'un des deux grands a la majorité absolue (1957-1961) ou *quand les deux grands cohabitent* (1966-1969). Depuis la naissance de l'Etat en *1949*, le FDP a donc été absent du pouvoir pendant sept ans seulement, contre treize ans pour la CDU et vingt-trois ans pour le SPD. Voici dix-sept ans que le petit parti détient le portefeuille des affaires étrangères ! Et déjà on murmure qu'il pourrait bien, dans un avenir proche, changer de nouveau de grand allié.

En France, on se serait rapproché du cas allemand si on avait voté à la proportionnelle en 1973 : Jean Lecanuet, avec une soixantaine de députés, aurait été le maître du jeu parlementaire. Avec le majoritaire, il devait choisir son camp pour le second tour — et l'indépendance de ses choix politiques ne s'est jamais relevée de sa soumission obligée à Pierre Messmer. Dans la situation actuelle, n'existe-t-il pas une nouvelle chance pour une sorte de FDP français, avec, par exemple, Raymond Barre dans le rôle de Hans-Dietrich Genscher ? Avec l'effet *de position supplémentaire qui fait* la force de celui-ci : quel que soit le camp choisi, on est le contrepoids à l'aile extrême ou à l'allié extrême du grand auquel on se lie. Helmut Kohl *est très heureux de* l'absence de majorité absolue de la démocratie chrétienne : le FDP lui permet de résister à Franz-Josef Strauss ; une coalition du FDP avec les socialistes affaiblirait l'aile du SPD qui se veut proche des Verts. S'il était habilement conduit, le centre français ne pourrait-il pas faire contrepoids tantôt au Parti communiste, tantôt au Front national, jouant dans les deux cas un rôle modérateur ?

La coupure droite-gauche

Pourquoi alors le blocage actuel, avec la coupure droite-gauche en quelque sorte renouvelée ? Pas seulement parce que la majorité des socialistes redoute encore davantage un chantage centriste qu'un chantage communiste. Il y a aussi deux spécificités du jeu politique français.

La première est évidemment le poids du président. Il ne s'agit pas uniquement de la satisfaction avec laquelle François Mitterrand a *repris* les pouvoirs qui lui avaient échappé sous la cohabitation, depuis la prépondérance dans le choix des ministres jusqu'à l'annonce monarchique d'une mégabibliothèque. Comme, sous les Républiques précédentes, les Français n'ont *pas* eu à choisir le pouvoir, comme le font les Britanniques, mais seulement à déléguer aux partis et aux parlementaires le droit d'échafauder et de détruire des combinaisons, l'élection directe du président demeure et demeurera l'*expression du choix démocratique* central (contrairement à l'élection présidentielle autrichienne).

Et cette expression passe par la coupure en deux de second tour, coupure qui retentit inévitablement sur la constellation des partis. Elle *retentit, mais ne détermine pas* entièrement : d'où l'embarras actuel où il s'agit de faire vivre la dichotomie du choix présidentiel avec les possibilités et les impossibilités du jeu majoritaire à l'Assemblée.

La seconde spécificité, c'est l'absence d'un corps de deux grands partis. A gauche, le PS, *recréé et conduit par* François Mitterrand, est presque devenu l'équivalent du SPD ou du Labour. Mais, à droite, on ne sait pas très bien de qui le Front national est l'extrême ou de qui un centre formerait l'allié contrepoids. Est-ce un RPR, qui, de Pons à Séguin, regarde inévitablement des deux côtés ? Est-ce, comme le souhaiterait Valéry Giscard d'Estaing, une *UDF rassemblée ?* Une UDF qui ne ferait en aucun cas le poids face au RPR si, sur sa gauche, un centre jouait un jeu autonome. D'où la pression exercée sur ce centre pour qu'il s'engage à n'être contrepoids que face au RPR, au sein d'une droite séparée par un *vrai fossé* d'une gauche qu'il est voluptueux de décrire comme soumise au chantage communiste.

Les jours — de plus en plus nombreux — où l'on est tenté de maudire et de mépriser nos hommes politiques à cause de leurs querelles subalternes et de visée constamment *électorale*, alors que les problèmes intérieurs et européens se font pressants, essayons-nous à l'indulgence en pensant à la complication réelle du jeu dans lequel ils se débattent ! Un jeu qui en est précisément à un stade de transition, si bien que personne ne sait plus très bien ni quelles sont les règles ni ce qu'elles devraient être.

Mort de Roger Partrat ancien député

Roger Partrat, ancien député, vice-président du Centre des démocrates sociaux (CDS), est décédé mercredi 10 août, à l'âge de cinquante-trois ans.

[Né le 2 avril 1935, à Saint-Etienne (Loire), Roger Partrat *était le fils* d'Antoine Partrat, ancien directeur de *cabinet de M. Antoine Pinay. Licencié* es sciences, diplômé de l'Ecole nationale *de statistique et de l'administration* économique, de l'Institut de statistique de l'Université de Paris et d'études supérieures de statistique mathématique, Roger Partrat *avait été l'élu, à l'Assemblée* nationale, de la quatrième circonscription de la Loire (*Firminy*) *de 1973* à 1978. Il avait siégé au groupe de l'*Union centriste puis au groupe des* Réformateurs centristes et démocrates *sociaux*.

Ancien membre de la commission des finances à l'Assemblée nationale, *il* avait présidé de 1976 à 1977, la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie aéronautique. En 1980, Roger Partrat avait *été nommé* rapporteur de la commission spéciale du huitième Plan devant le Conseil économique et social.

Elu en 1980 — et toujours réélu depuis — à la vice-présidence du CDS, Roger Partrat *était* également membre du bureau politique du Parti populaire européen (PPE) à Bruxelles.]

COMMUNICATION

Mort de l'ancien directeur politique de « l'Aurore »

André Guérin, ancien directeur politique du journal *l'Aurore*, est décédé dans la nuit du 10 au 11 août à Dinard (Ille-et-Vilaine), à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Né le 1er décembre 1899 à Flers (Orne), André Guérin avait commencé sa carrière de journaliste, après des études à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, à *l'Œuvre*, en 1922, avant de travailler successivement au *Populaire*, en 1925, puis à *l'Europe nouvelle*, au *Petit Provençal* et à *la Dépêche de Toulouse* (de 1935 à 1939). A la Libération, il entre à *l'Aurore* en tant que rédacteur en chef, de 1946 à 1948, puis devient directeur politique du quotidien, fonction qu'il exerce jusqu'en 1975. Vice-président de l'Association des journalistes parlementaires de 1928 à 1929, il était depuis 1963 président du club Henri-Rochefort. André Guérin avait publié de nombreux ouvrages (dont *le Manuel des partis politiques en France, la Commune de Paris, la Vie quotidienne en Normandie au temps de Mme Bovary* et *la Vie quotidienne au Palais-Bourbon à la fin de la IIIe République*), et il était lauréat du Grand Prix européen du journalisme.]

● **La CFDT satisfaite de l'augmentation de la redevance.** — La Fédération CFDT de la culture et de la communication (FTILAC CFDT) a accueilli *« avec satisfaction »* l'augmentation de la redevance TV annoncée par le gouvernement (*le Monde* du 12 août). Cette augmentation doit, selon la CFDT, *« permettre aux entreprises du secteur public d'assurer pleinement leurs missions de service public, notamment en matière de création audiovisuelle (...) et favoriser la diversification et l'amélioration des programmes, tant en matière d'information que de documentaires et de fictions à destination de tous les publics »*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Yvon Collin (MRG)

Contrat municipal

M. Yvon Collin, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), élu sénateur du Tarn-et-Garonne le 31 juillet dernier, estime que son parti a *« vocation historique et naturelle à faire du centre-gauche l'axe essentiel de l'ouverture avant les élections municipales »*.

Il envisage de proposer, lors du congrès du MRG en novembre prochain, *« un nouveau contrat municipal, sur lequel pourront se rassembler des démocrates de toutes sensibilités qui refusent les extrêmes et partagent les valeurs de tolérance et de dialogue défendues par le président de la République »*.

Mme Piat (FN)

Union à droite

Mme Yann Piat, député du Var et unique représentante du Front national à *l'Assemblée nationale, s'est déclarée « favorable à des listes d'union avec le RPR et l'UDF »* pour les élections municipales de mars 1989. Dans son communiqué, Mme Piat précise que *« chacune de ces formations* [devra] *alors être représentée au sein de ces listes en fonction de sa représentativité locale, telle qu'elle résulte des deux derniers scrutins nationaux »*.

Toutefois, dans les villes où le Front national a devancé l'UDF et le RPR, comme Toulon, Hyères, Fréjus, cette formation envisage, selon Mme Piat, de *« conduire une liste ouverte, sans exclusive d'appartenance politique, aux socio-professionnels, aux associations, aux représentants d'intérêts locaux »*.

M. Philippe Séguin

On attend

M. Philippe Séguin, ancien ministre et chef de file des « rénovateurs » au sein du RPR, estime que son parti *« a autre chose à dire et à faire que de soutenir les candidatures présidentielles de M. Jacques Chirac »*. Ces propos sont rapportés par le *Nouvel Observateur* du 12 août.

« Si [le RPR] *est un vrai mouvement politique, notre fonctionnement n'est pas assez démocratique*, ajoute le député des Vosges, *mais puisqu'on nous assure qu'on va rénover le mouvement, on attend et on regarde. »* Toutefois, selon M. Séguin, la *« rénovation »* n'aurait pas dû commencer par *« la désignation du secrétaire général »*.

M. Stirbois

Clarification

M. Jean-Pierre Stirbois, *secrétaire* général du Front national, a appelé, jeudi 11 août, M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux (CDS), à *« clarifier sa position à l'égard du Parti socialiste et du Parti communiste »*.

Répondant ainsi à M. Barrot qui avait demandé à l'opposition de *« clarifier son attitude »* à l'égard du Front national, M. Stirbois ajoute : « [Le parti de M. Barrot] *est-il prêt à combattre les listes d'union d'une opposition qui doit être sans faiblesse face à la gauche ? Ces listes d'union RPR-UDF-FN, inévitables au second tour, ne seraient-elles pas préférables aux coalitions socialo-communistes ? M. Barrot est-il prêt à s'allier à la gauche ? »* Autant de questions qui, selon M. Stirbois, appellent *« une clarification nécessaire »*.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-98-61.

Lutte contre les excès de vitesse

Le préfet en embuscade

LYON
de notre bureau régional

M. le préfet de police est en embuscade. Voiture banalisée devant, motard derrière, le véhicule de la préfecture l'a emporté discrètement à la chasse au permis de conduire à Fontaines-sur-Saône (Rhône). Pour cette demi-journée laborieuse, il n'a pas mis son bel habit brodé, ni sa large casquette, il ne porte pas *son épée de gala à poignée de* nacre.

M. le préfet regarde tristement une grande serviette en chagrin gaufré qui repose sur ses genoux. Il songe au discours qu'il faudra prononcer tout à l'heure devant les automobilistes en infraction : « *Messieurs et chers contrevenants.* »

« *Halte-là, garez-vous sur le bas-côté.* » La suite du discours ne viendra pas. Nous ne sommes pas chez Daudet, mais au détour d'une circulaire ministérielle. Le préfet n'est pas aux champs, mais au bord de la route, au cœur d'un été particulièrement meurtrier.

Depuis le début de la semaine, comme la plupart de ses collègues des autres départements, M. Georges Bastelica, préfet du Rhône délégué à la police, pré*side le long de certains axes rou*tiers stratégiques un « tribunal volant » et expéditif de suspension de permis de conduire.

Fanfaronnade et contrition

Après avoir siégé mardi sur l'autoroute A 6, entre Villefranche-sur-Saône et Lyon, et mercredi au bord d'une avenue du 7e arrondissemnt où la moisson *fut particulièrement fruc*tueuse avec 19 permis suspendus dont 11 sur-le-champ, le préfet, assisté d'un membre permanent de la commission de suspension et de trois secrétaires, s'est installé, jeudi 11 août, le long d'une berge de la Saône.

Bien dissimulée dans l'encoignure d'un garage, cette « cour de sûreté de la route » dispose de deux tables sur tréteaux, de trois machines à écrire et de quelques chaises pour faire asseoir les prévenus. Ceux-ci sont rabattus à *un* rythme soutenu (de 5 à 10 à l'heure) *par* les gendarmes dont le cinémomètre mis en batterie derrière un arbre détecte tous les véhicules circulant à plus de 60 km/h.

Quelques heures plus tôt, le tribunal qui confisquait les petits cartons roses sur un chemin départemental d'Albigny-sur-Saône s'est offert une séance de « flagrant délire » : le conducteur d'une 505 *circulant à 125 km/h*, pulvérisant la limitation à 90, se permit de le prendre de haut. « *Chaque fois que la route est libre, j'appuie*, a-t-il fanfaronné, *et je roulerai à 180 dès que je le pourrai.* » Il devra attendre trente jours. Pour ce gérant de société sorti d'un sketch de Jean Yanne, le préfet n'a pas fait de détail : un mois de suspension immédiate.

Aucun des contrevenants qui comparaissent à Fontaines-sur-Saône n'affiche cette arrogance. *Ils reconnaissent les faits*, font acte de contribution et acceptent presque tous leur pénitence sans broncher en la ponctuant même parfois d'un remerciement. « *Vous devriez vous poster sur le périphérique de Lyon, y'a d'quoi faire* », suggère quand même un retraité avant de se délester de son permis pour huit jours, tandis qu'un marchand de fruits, un pneu *lisse* à sa *fourgonnette*, s'essouffle à décharger ses cageots d'abricots et à *manœu*vrer son cric.

Le préfet est plutôt bon enfant et, au-delà de la courtoisie (« *Asseyez-vous, je vous en prie, ne restez pas au soleil* »), il en faudrait peu pour que, dans ses sermons, ce Méridional se laissât aller à la compassion. « *Face à l'hémorragie, on ne peut pas rester les bras ballants, les pouvoirs publics sont obligés de prendre le taureau par les cornes, vous comprenez.* »

Dans l'ensemble, ils comprennent. « *Je suis contre la vitesse* », remarque d'ailleurs un paisible plombier moustachu surpris à 71 km/h et qui s'en tire avec un avertissement « *inscrit au fichier national* ». *Il pourra descendre* sa petite famille, le lendemain, à La Grande-Motte. « *Le problème, c'est que je dois aller chercher mon épouse à son travail* », explique un jeune maître de musique qui s'est laissé aller à un *allegro vivace* à 84 km/h, avec à la clé huit jours sans volant.

Relaxes

La gorge nouée, une jeune femme dont la petite auto *roulait* à 76 km/h finit par fondre en larmes. « *Je suis au chômage et j'avais rendez-vous avec un employeur. Il y a un an que je galère.* » Le retrait de son permis sera différé, elle peut repartir, livide et amère.

Au motard électro-mécanicien dont la 500 centimètres cubes frisait le 90 km/h, le préfet donnera quelques conseils de prudence : « *Sur deux roues, on est plus exposé que sur quatre.* » Il écartera pour lui tout risque de dérapage pendant cinq jours.

« *Avec les appels de phare qu'on doit leur faire en face, ils se méfient, c'est pour cela qu'on ne ramasse plus que des mégots* », soupire une fonctionnaire qui rêve, sans doute, de coups plus fumants. Pourtant, le tribunal n'exagère pas. Ainsi, devant un colonel en retraite qui, par inadvertance, a laissé l'aiguille de son compteur folâtrer jusqu'à 63 km/h, la commission n'hésitera pas *un instant* à prononcer une relaxe. En l'assortissant toutefois d'un avertissement moral parce que, quand même, elle n'est pas là pour distribuer des médailles de bonne conduite.

La matinée se traîne, les automobilistes aussi, et le flot des justiciables commence à se tarir. Un très spectaculaire déploiement de police urbaine contrôlant les poids lourds quelques kilomètres en amont du dispositif des gendarmes y est peut-être pour quelque chose.

ROBERT BELLERET.

L'achat de treize mille micro-ordinateurs par l'éducation nationale

L'informatique n'a pas encore trouvé sa place à l'école

L'éducation nationale est critiquée pour avoir passé des commandes de micro-ordinateurs à des industriels étrangers. A ce débat sur la « préférence nationale » s'ajoute un autre, au moins aussi important : l'informatique à l'école est-elle bien utilisée ? A quoi sert-elle exactement ?

156 millions de francs pour 13 120 micro-ordinateurs, *5 056 imprimantes*, 1 340 tables-traçantes, 696 digitaliseurs, 3 916 boîtiers de partage, *destinés aux col*lèges et aux lycées techniques : « *la plus importante commande publique ou privée, de l'année en micro-informatique* », selon l'Union des groupements d'achats publics, qui en est l'auteur, ne sera pas passée inaperçue dans la torpeur de l'été (*le Monde* des 10 et 12 août). Cette commande a été raflée, en effet, pour 60 % de son montant, par des industriels étrangers : le groupe suédois Victor (5 906 micro-ordinateurs) et l'italien Olivetti-Logabax (2 371), les imprimantes et les tables traçantes devant être fournies par les Japonais.

Si une telle décision ne manque *pas de susciter un débat de stratégie* industrielle, elle devrait conduire *aussi à poser la question de son* opportunité pédagogique, alors que les bilans du plan Informatique pour tous (IPT), lancé en 1985 par M. Laurent Fabius, qui ont été tirés jusque-là, sont pour le moins réservés.

Environ trente-trois mille deux cents petites écoles primaires sont équipées d'ordinateurs de type familial (MO5, TO7, TO7 70 de Thomson et Excelvision), neuf mille grosses écoles et vingt-sept mille collèges disposant d'un nanoréseau, cinq cents lycées bénéficiant d'un atelier plus complet. A quoi il faut ajouter quelque vingt mille micros achetés par les établissements sur leurs fonds propres ou fournis par les collectivités locales. Enfin, mille huit cents ordinateurs ont été offerts aux classes préparatoires aux grandes écoles à la dernière rentrée.

Mais pour quoi faire ? Et d'abord, s'en sert-on ? *Comme souvent*, l'éducation nationale se trouve dans l'*incapacité d'évaluer* de façon *pré*cise l'état des lieux. L'impression *qu'on retire des documents et des* enquêtes existants (1) est double : celle d'un accueil plutôt positif des enseignants à cette initiative dans laquelle ils voient un moyen pour l'école d'être « dans le coup ». Mais dans le même temps, celle d'un fourmillement d'*initiatives* non coordonnées où le meilleur côtoie le pire, souvent en fonction de données locales ou des circonstances : *l'arrivée* d'un professeur très *motivé*, la présence d'un chef d'établissement intéressé, une municipalité dynamique, des parents d'élèves actifs et qui y croient, etc. Les rapports officiels (2) reconnaissent que la situation est très contrastée et qu'aucun bilan chiffré ne peut être dressé. Ils évaluent approximativement à *60 %* ou à *70 %* le nombre d'enseignants qui ont reçu une sorte de familiarisation-formation et seulement à *10 %*, au mieux à *20 %*, le nombre de ceux qui utilisent l'informatique.

Les trois raisons d'un « semi-échec »

Comment expliquer ce que l'inspection générale du ministère appelle un « *semi-échec* » du plan IPT ? Trois raisons peuvent être avancées. Elles tiennent aux équipements, à la formation des maîtres et aux objectifs pédagogiques de l'opération.

Les équipements sont le plus souvent inadaptés, et ils posent de sérieux problèmes de maintenance aux établissements, lesquels, de surcroît, n'ont pas de budget pour l'assurer. En outre, le nombre de micros disponibles par établissement permet rarement une utilisation par la classe tout entière. Le professeur doit alors diviser celle-ci, assurer la surveillance de ceux qui ne travailleront pas avec les ordinateurs, leur donner un travail particulier. Enfin, le découpage de l'enseignement en disciplines distinctes et en heures de cours, dispensées dans des salles spécifiques pour nombre d'entre eux, vient tout compliquer par sa rigidité.

Quant aux logiciels, ils sont médiocres et, en général, si l'on en croit les professeurs, inadaptés aux besoins pédagogiques. Très sensible à cette situation, M. René Monory a cherché à susciter la création d'une grande industrie française du logiciel et a lancé *en février 1987* un *concours* de logiciels éducatifs. L'ancien ministre s'est aussi efforcé de faciliter l'utilisation des logiciels par *les établissements* grâce à *un* système de « licences mixtes » dans lequel *le ministère* prend une partie des frais à sa charge. La réalisation *des logiciels, enfin, a été enlevée par* M. Monory au secteur public et *confiée aux éditeurs privés. Dans* le même temps, était définie la double *fonction de ces logiciels informati*ques pour l'enseignement : permettre la *simulation de situations pré*cises, apprises souvent de façon théorique, et entraîner à la recherche d'informations parmi les banques de données existantes. Les logiciels devront développer l'une ou l'autre de ces capacités, que les enseignants utiliseront dans chacune de leurs disciplines. Tel reste aujourd'hui l'objectif officiel.

La *deuxième raison* de la *stagna*tion, sinon de l'échec, du plan IPT *tient* à la *formation* des *maîtres*. Bien que les volontaires pour les stages aient été nombreux, la formation dispensée l'a été de façon anarchique, discontinue et incohérente. Certains ont été formés à des langages qui n'existaient plus, d'autres, une fois devenus « compétents », n'ont pas été utilisés par leur établissement ou se sont trouvés affectés, par le jeu des mutations, dans des collèges sans matériel, etc. Nulle politique de formation n'a été clairement arrêtée, et le budget initialement prévu dans le plan IPT a été réduit des deux tiers par M. Monory. Aujourd'hui, les académies fixent librement leur politique de formation, ce qui accroît encore les disparités.

La finalité pédagogique de l'ordinateur à l'école, enfin, n'a pas été *clairement définie* (3). S'agit-il d'enseigner un nouveau langage, *comme une discipline autonome* ? De former à l'utilisation d'un outil ? S'agit-il d'assister le professeur, en le soulageant de tâches répétitives ou en permettant à l'élève de progresser à son rythme ? Convient-il de faire acquérir aux élèves « *le langage du XXIe siècle* » (Christian Beullac), une « *culture informatique* » (Jean-Pierre Chevènement), de préparer à « *un environnement informatique* » (René Monory), la salle d'informatique devenant une « *salle de travaux pratiques des temps modernes* » ?

Pris entre ces définitions, successives ou simultanées, les enseignants ont dû se débrouiller. Ils se sont d'abord « *décarcassés* », *comme* l'expliquait en novembre dernier M. Gilbert Trigano, chargé de la mise en œuvre du plan IPT, au *Monde de l'éducation*. Puis, après l'enthousiasme, est venu le temps du scepticisme, bien que la plupart des professeurs considèrent toujours le contact des jeunes avec l'ordinateur comme positif et indispensable. Mais, pour beaucoup, les dépenses d'énergie, de temps, les complications matérielles et pédagogiques qui en résultent ne justifient pas les efforts que demande l'utilisation de l'informatique dans l'enseignement. Le maître, en définitive, est toujours seul dans sa classe, face à ses trente élèves, auxquels il doit enseigner, dans un temps limité, un programme qui s'impose à lui. C'est pour n'avoir *pas analysé ni*, *a fortiori*, tiré les conséquences de cette situation de solitude, et *parfois de déréliction* professionnelle, qui caractérise le métier d'*enseignant* que l'informatique n'a pas encore trouvé sa place à l'école. Peut-être conviendrait-il de s'interroger sur cette dernière si l'on veut éviter que cet énorme investissement public reste un luxe inutile.

J.-M. CROISSANDEAU.

(1) « Informatique à l'école : l'élan brisé ». Le *Monde de l'éducation*, nº 143, novembre 1987.

(2) Rapport *général 1985-1986* de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale. Ministère de l'éducation nationale, mars 1987. Rapport de la Cour des comptes, édition juin 1987. Imprimerie des journaux officiels.

(3) M. Chapuis, *secrétaire d'Etat* à l'enseignement technique vient de préciser les objectifs de l'enseignement de la technologie au collège par une circulaire du 5 août.

Remise en liberté d'une sympathisante d'Action directe

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris vient de remettre en liberté Annelyse Benoît, vingt-neuf ans, qui avait été relaxée le 4 juillet dernier, par la cour d'appel de Paris, des délits d'association de malfaiteurs et d'infraction à la législation sur les explosifs. Celle-ci reste placée sous contrôle judiciaire.

Incarcérée le 13 décembre 1984, Annelyse Benoît était toujours détenue un mois après avoir été relaxée, car elle reste inculpée dans une affaire d'attentat à l'explosif commis en juillet 1984 à Paris contre la Banco Di Roma. Le 13 juillet dernier, le juge d'instruction, M. Jean-Louis Bruguière, avait rejeté sa demande de mise en liberté. C'est cette ordonnance du magistrat instructeur que la cour a *infirmée*.

Sympathisante d'Action directe, Annelyse Benoît avait comparu, en janvier dernier, devant le tribunal correctionnel de Paris, qui l'avait condamnée, le 12 février, à cinq ans d'emprisonnement. *La cour d'appel*, le 4 juillet, avait, en revanche, considéré qu'avec son compagnon Bruno Baudrillart — également relaxé — elle formait « *un couple totalement marginalisé, vivant d'expédients, n'ayant pour fréquentation, que celles d'autres marginaux* », mais que ceci ne permettait pas de les déclarer coupables d'association de malfaiteurs, c'est-à-dire de participation aux activités terroristes d'Action directe (*le Monde* du 6 juillet).

● **Remise en liberté d'un *nationaliste corse présumé*.** — M. François Sargentini, militant corse *présumé*, qui était détenu depuis le 12 avril dernier, a été remis en liberté *et placé sous contrôle judiciaire*, mercredi 10 août. M. Sargentini avait été *arrêté* le 12 avril *dernier*, en compagnie de quatorze autres personnes, par le SRPJ *de Corse qui agissait sur* commission rogatoire de M. Gilles Rivière, *juge d'instruction à Paris*. Le 16 avril, M. Rivière l'avait placé sous mandat *de dépôt après l'avoir* inculpé d'association de malfaiteurs et de reconstitution de *ligue dissoute* — le FLNC, — infractions en relation avec une entreprise terroriste.

Le 28 juillet dernier, M. Rivière avait remis en liberté sous contrôle *judiciaire trois autres personnes* interpellées le 12 avril : MM. Bernard *et Christian* Magdeleine *et* Roch Rogliano.

Nomination de magistrats

Par décret publié au *Journal officiel* du 11 août 1988 sont nommés :

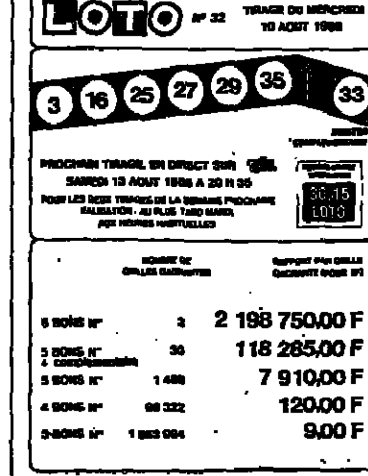
— *Procureurs de la République près les tribunaux de grande instance :* à Créteil, M. Daniel Barreyre, *substitut du procureur général* près la cour d'appel de Paris ; à Béthune, M. Jean-Dominique Sarcelet, substitut du procureur général *près* la cour d'appel de Reims ; à Dieppe, M. François Bourguignon, vice-président au tribunal de grande instance de Lille.

— *Présidents des tribunaux de grande instance :* au Mans, Mme Marie-Hélène Miquel, épouse Tric, conseiller à la cour d'appel d'Angers ; à Libourne, M. Bernard Pierre, vice-président au tribunal de grande instance d'Agen ; à Niort, M. Jean-Pierre Anglards, premier juge au tribunal de grande instance du Mans ; à Hazebrouck, M. Roger Lemblé, *juge au tribunal de grande* instance de Montargis.

● **Quatre appelés condamnés à *Briançon* pour violences sexuelles.** — Le tribunal de Briançon (Hautes-Alpes) a condamné, mercredi 10 août, quatre appelés du *159e régiment d'infanterie alpine* (RIA) de Briançon à des peines de prison ferme pour avoir fait subir des violences sexuelles à l'un de leurs compagnons.

Dans la nuit du 13 au 14 avril dernier, *Nagid Raba, Pascal Peronnet*, Stéphane Roussel *et* Frédéric Bourdin, *tous âgés de vingt ans, avaient* martyrisé un de leurs compagnons *parce qu'il avait dérobé 500 F à* Raba.

Raba a été condamné à trois ans de prison dont un avec sursis, les trois autres à deux ans de prison. La victime des sévices a obtenu 105 000 F de dommages-intérêts.



Grâce à l'administration d'aspirine et de streptokinase

De nombreux malades atteints d'infarctus pourraient être sauvés

Les résultats de la plus importante étude réalisée à l'échelon mondial sur le traitement de l'infarctus du myocarde ont été rendu publics le jeudi 11 août à Londres. Ils seront publiés dans le prochain numéro de l'hebdomadaire britannique *The Lancet* daté du 13 août. Selon cette étude, l'administration conjointe de deux médicaments (l'aspirine et la streptokinase) chez les malades atteints d'un infarctus permet d'augmenter dans des proportions importantes les chances de survie. Un tel traitement devrait permettre, selon les responsables de cette étude, de sauver chaque année la vie de dizaines de milliers de malades.

LONDRES
de notre envoyé spécial

C'est un événement dans l'histoire de la cardiologie. Baptisée *ISIS 2* (Second international study of infarct survival) ce travail expérimental a réuni les équipes médicales de quatre cent *dix-sept* hôpitaux répartis dans seize pays. Entre le 5 mars 1985 et le 31 décembre 1987, dix-sept mille cent quatre-vingt-sept victimes d'infarctus du myocarde ont été partagés en quatre groupes : un groupe de malades fut traité de manière conventionnelle ; un autre avec de la streptokinase (*médicament* « *thrombolytique* » susceptible de dissoudre le caillot de sang) ; le troisième avec de l'aspirine (substance ayant une action anticoagulante) et le quatrième avec ces deux médicaments. D'autre part on administrait des placebos (produits neutres) dans les trois premiers groupes de manière à simuler l'administration, selon les cas, d'aspirine, de streptokinase ou, dans le premier groupe, des deux.

La streptokinase (une protéine *extraite de culture* bactérienne de streptocoques, qui agit sur la fibrine, l'un des principaux constituants des caillots de sang) était administrée par voie intraveineuse (une seule injection d'1,5 millions d'unités en une heure). L'apirine, quant à elle, était prescrite pour une période d'un mois à la dose de 162,5 mg par jour.

Au terme d'une longue analyse statistique, les résultats sont particulièrement éloquents. Ils établissent notamment que le taux de décès, calculé sur quinze moins après la crise d'infarctus, qui des 13,2 % dans le groupe des traitements conventionnels, tombe à 8 % dans le groupe « *aspirine-streptokinase* ». Des différences sont aussi observées dans la fréquence des rechutes d'accidents cardiaques. Ces résultats viennent confirmer deux études italiennes et britanniques dont les *résultats avaient été publiés en octo*bre 1987 et en mars dernier (1). Ils démontrent que l'aspirine associée à la streptokinase constitue bien la meilleure prise en charge médicamenteuse actuelle des malades souffrants d'infarctus du myocarde.

A Londres, les spécialistes de la British Heart Fondation qui ont coordonné cette étude ont expliqué que la diffusion de ces informations par la presse d'information générale et la presse médicale devraient, en *modifiant la stratégie des équipes* hospitalières de cardiologie, permettre de sauver rapidement de très nombreuses vies humaines. « *En Grande-Bretagne, où chaque année cent mille personnes souffrent de crises cardiaques sont hospitalisées, l'association de ces deux médicaments permettrait de sauver cinq mille vies*, a expliqué M. Richard Peto (université d'Oxford). *En Amérique du nord, vingt-cinq mille vies pourraient être sauvées de la sorte et vingt-cinq mille encore en Europe de l'Est et en URSS ou le docteur Chazov, nouveau ministre de la santé est l'un des pionniers sur la recherche de la streptokinase.* »

Compétition commerciale

La mise en œuvre de cette nouvelle association thérapeutique ne devraient pas se heurter à des obstacles techniques ou à des difficultés matérielles. Le traitement n'est, en rien, sophistiqué, les deux substances depuis longtemps sur le marché thérapeutique ne sont pas d'un coût prohibitif (on estime entre 600 F et 800 F le prix du traitement à la streptokinase) et il est clair que les bénéfices escomptées en terme de survie sont sans commune mesure avec les dépenses induites par ce *traitement*. Rien, pourtant, ne permet de dire, que la « recette médicamenteuse » mise au point par l'étude ISI 2 sera immédiatement et unanimement adoptée par l'ensemble des équipes cardiologiques à travers le monde. Sans même parler des résistances de certains milieux médicaux spécialisés aux innovations théapeutiques par trop médiatisés, la méthode « aspirine-streptokinase » se heurtera à deux types d'obstacles. Le premier est inhérent à la structure d'organisation des soins et à la physiopathologie de l'infarctus du myocarde. ISIS 2 démontre, en effet, une nouvelle fois, que les chances de survie sont étroitement liées à la rapidité (moins de quatre heures) avec laquelle le traitement est mis en œuvre. Or, en dépit de la multiplication des structures des soins d'urgence, les cardiologues *continuent* de déplorer le délai souvent trop long qui sépare le début de la crise d'infactus de l'admission du malade dans une unité de soins cardiaque intensif. Il semble, d'autre part, encore un peu risqué de mettre en œuvre un traitement thrombolytique au domicile du malade ou durant son transport en ambulance avant même d'avoir la certitude absolue du diagnostic (2).

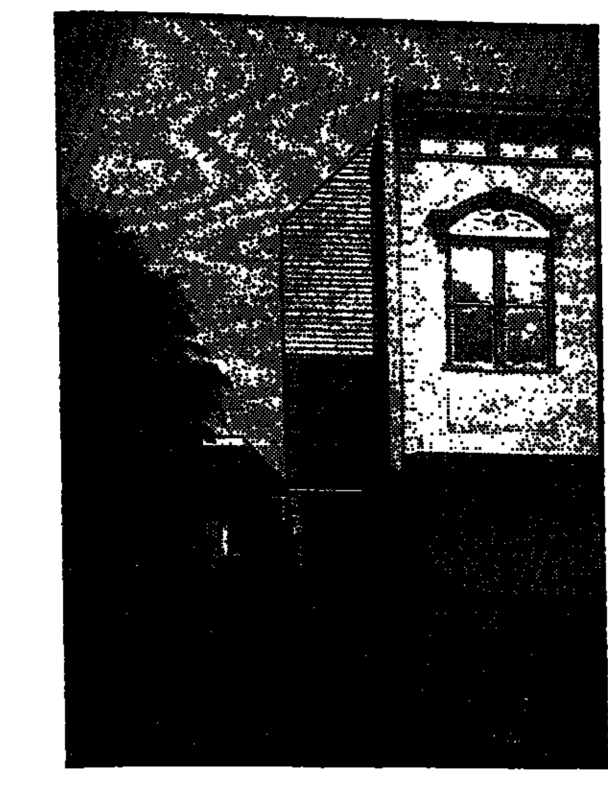
Le second obstacle est d'ordre économique. La publication des résultats d'*ISIS 2* (étude soutenue financièrement par la firme Behringwerke-Hoescht, fabricant de la streptokinase) survient au beau milieu de la guerre internationale des médicaments thrombolytiques, marquée par les efforts considérables des Américains pour imposer un produit coûteux aux effets similaires — le t-PA (ou tissue plasminogen activator) — produit par manipulation génétique (*le Monde* du 19 août 1987). Une étude comparative t-PA contre streptokinase baptisée *ISIS 3* est d'ailleurs en cours de réalisation. Ces résultats coïncident aussi avec la prochaine commercialisation d'un produit proche de la streptokinase, fabriqué par la firme Beecham.

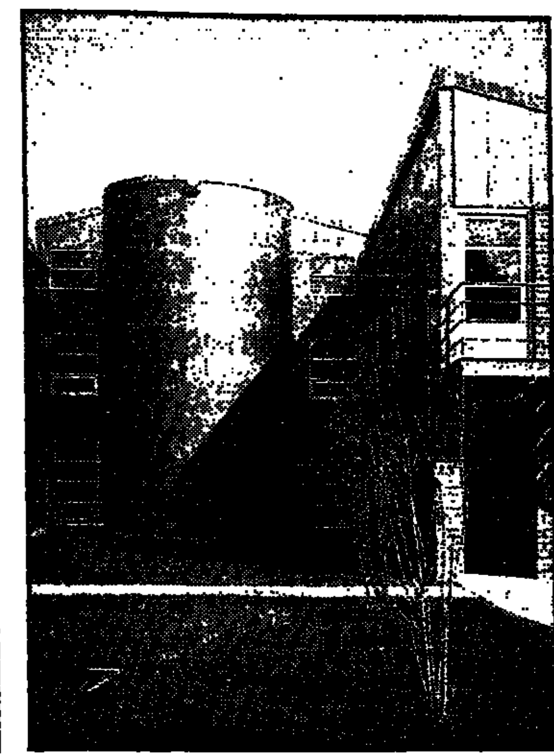
« *Quoi qu'il en soit, la publication des résultats d'*ISIS 2, *démontre que contrairement à ce que l'on avait espéré au début de la période moderne du traitement de l'infactus du myocarde, la meilleure thérapeutique n'est pas le traitement des troubles du rythme du cœur, mais la thrombolyse. Personne ne peut plus refuser ce message qui aurait déjà dû être entendu depuis longtemps*, explique le professeur Jean-Pierre Boissel (unité de pharmacologie clinique CHU de Lyon) qui avec le docteur Alain Leizorovicz a dirigé la partie française de l'étude présentée à Londres. *Mais au-delà de ces résultats, il est clair que si une étude de ce type avait été mise en place il y a plus de vingt ans, c'est-à-dire, dès que l'on a perçu l'intérêt de la streptokinase dans le traitement de l'infactus du myocarde, des millions de vies humaines auraient pu être sauvées.* »

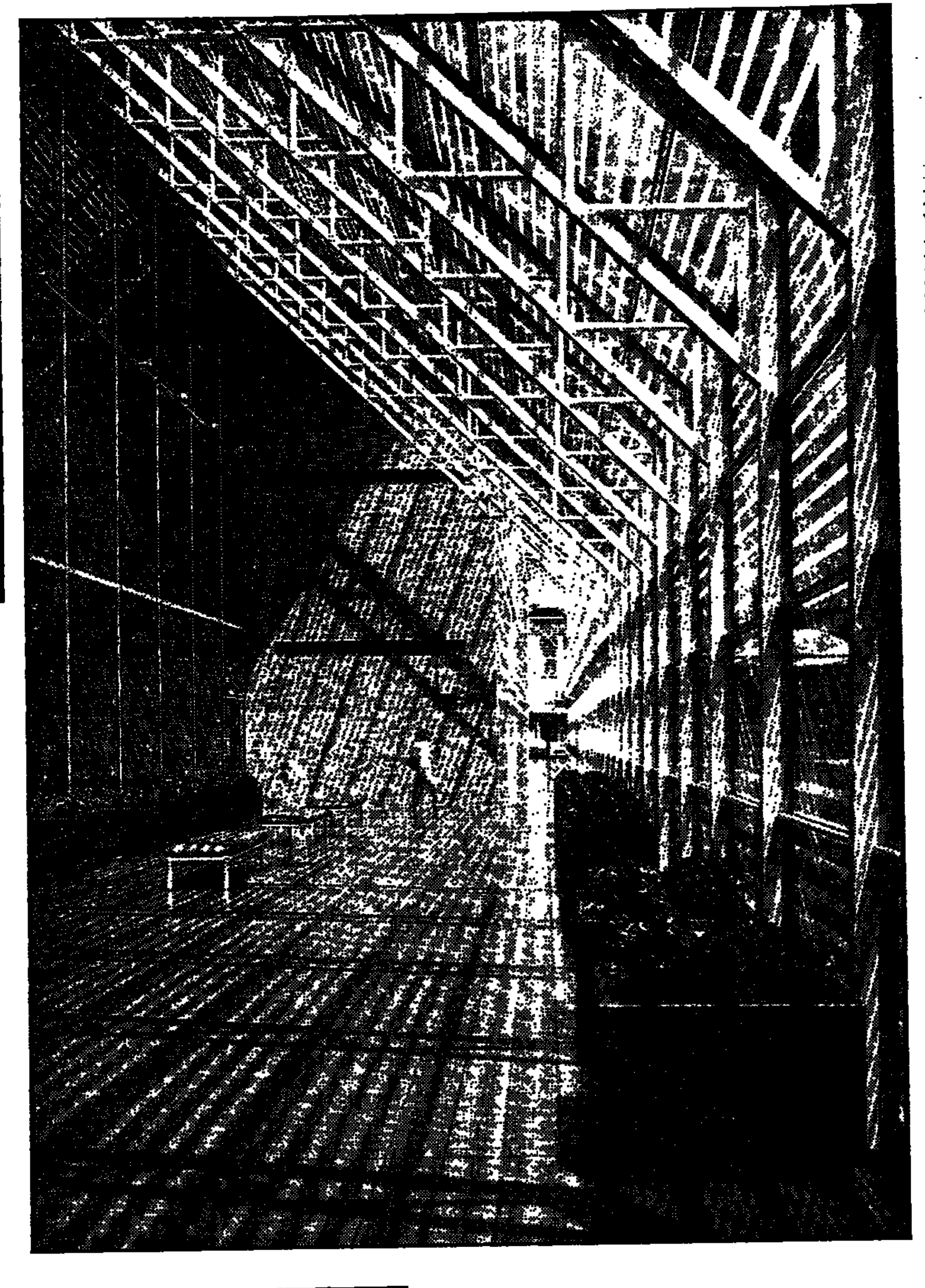
JEAN-YVES NAU.

(1) Ces études ont été publiées dans le *Lancet* du 17 octobre 1987 et du 12 mars dernier.

(2) Sous l'égide de la communauté européenne, une étude internationale sur ce thème (baptisée EMIP) sera lancée en septembre prochain.

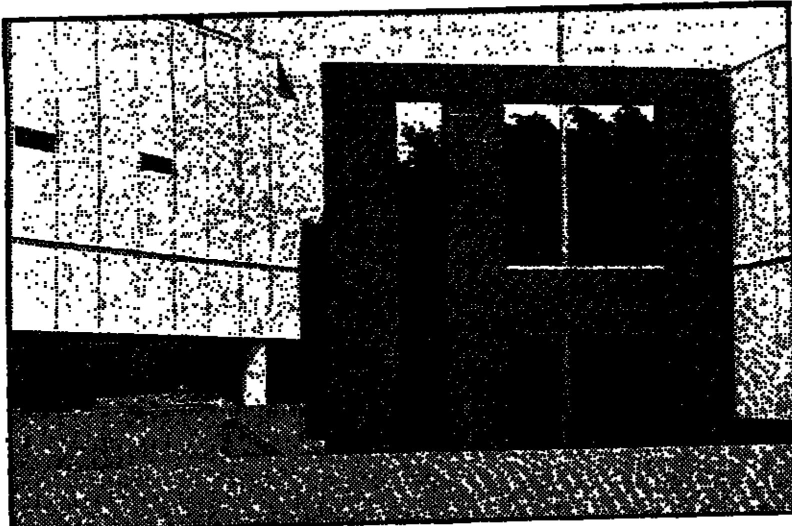






Le Monde
SANS VISA

Columbus, les architectes aux champs





De gauche à droite et de haut en bas :
un vieux bâtiment remodelé par Alexander Girard;
la station de pompiers nº 5 par Suzanne Torre;
la banque Irwin par Roche et Dinkeloo;
une école par Mitchell et Giurgola;
l'immeuble de *The Republic* par Myron Goldsmith.
(Photos Olivier Boissière.)

Peu ordinaire destin que celui de Columbus, cette petite localité rurale de l'Etat d'Indiana, qui offre l'un des plus remarquables rassemblements de monuments d'architecture moderne que l'on puisse voir sur le continent nord-américain. Des moyens, une passion et un homme. Voici l'histoire de J. Irwin Miller.

par Olivier Boissière

DES Columbus, il y en a une bonne dizaine sur la carte des Etats-Unis, sans compter les Columbia et autres dérivés du nom. Ici, c'est l'Indiana, le pays « Hoosier ». Un mot qui ne dit rien que son Etat d'origine et dont l'éthymologie partage les consciences. Pour les uns, c'est la question d'un paysan méfiant derrière sa porte close : *« Who's here ? »* (Qui est là ?). Pour d'autres, ce serait l'exclamation stupéfaite du balayeur après une de ces bagarres générales de saloon qui ne sont pas réservées au cinéma : *« Whose ear ? » (A qui cette oreille ?)*. Le débat reste ouvert à ce jour. On aura compris qu'on se trouve en pays rural, au cœur de l'Amérique dite profonde, dans ce Middle-West interminable et plat immortalisé par un champ de maïs du sud de Chicago à qui Cary Grant doit, à notre soulagement, le salut dans *la Mort aux trousses*.

La campagne, quoi. Mais, Columbus (Indiana), c'est un trou de campagne pas comme les autres, dont la notoriété particulière s'étend aujourd'hui bien au-delà du comté de Saint-Bartholomew dont il est le chef-lieu. Columbus, bourgade de trente-deux mille âmes, s'est bâti en moins d'un demi-siècle une collection de quelque cinquante monuments d'architecture moderne, prenant place juste derrière les métropoles New-York, Chicago et Los Angeles au box-office de l'excellence architecturale.

Le générique des architectes y ayant signé un bâtiment sonne comme un *Who's who* de l'architecture américaine d'après la seconde guerre mondiale : les Saarinen, Eliel l'Ancien et Eero le Jeune, leurs « enfants » Kevin Roche, Cesar Pelli, Paul Kennon, les Chicagoans Harry Weese et Myron Goldsmith de Skidmore Owings Merrill, Edward L. Barnes, John J. Johansen, le grand designer d'IBM, Eliot Noyes, l'agence de Gropius à Cambridge, The Architects Collaborative, I.M. Pei, Hardy-Holzman-Pfeiffer, Mitchell-Giurgola, Robert Venturi... et James Polshek... et Gunnar Birkerts... et l'inévitable Richard Meier... Derrière cette aventure, il y a un homme, un maître d'ouvrage éclairé. Le *deus ex machina* de l'architecture columbienne se nomme J. Irwin Miller.

Le général John Tipton était grand massacreur d'Indiens Delaware, les plus doux Indiens peuplant ces contrées, si doux que les Iroquois les traitaient de femmelettes. Le général John Tipton était généreux : des terres qu'il avait acquises à la force du poignet sur le site de ce qui devait constituer le Columbus originel, il offrit, en 1821, trente acres pour fonder une ville qui se nomma tout naturellement Tiptona. Le général John Tipton était susceptible : les pères fondateurs ayant, pour des raisons demeurées mystérieuses, changé ce nom pour celui de Columbus, il alla planter sa Tiptona ailleurs (à quelques dizaines de miles au nord d'Indianapolis).

En 1836, un certain John Irwin quitta le comté de Bartholomew pour aller s'établir dans le comté de Johnson voisin. Dix années plus tard, un ambitieux jeune homme faisait son entrée dans la ville de Columbus, les pieds nus et les chaussures sur l'épaule afin de ne pas les user : Joseph Ireland Irwin entrait dans sa légende. D'abord grouillot au bazar local, il ne tarde pas à prospérer dans sa propre boutique, achète de la terre et, s'avisant qu'un coffre-fort qui trône au fond de son magasin est devenu fort populaire parmi ses chalands, devient banquier. Et ainsi de suite...

Ceinture de maïs et ceinture de Bible

Marié à Harriet Clementine Glanton (du comté de Bartholomew), Joseph engendra six enfants dont seuls deux survécurent. Linnie n'eut pas plutôt sonné ses seize ans qu'elle épousait le plus fameux prêcheur d'Indiana, le bouillant révérend Zachary Taylor Sweeney, que son père avait accueilli sous son toit trois ans auparavant. Et Zachary engendra Nettie, mariée au digne professeur Hugh Miller qui engendra Joseph Irwing Miller, notre mécène de l'architecture columbienne.

Le frère de Linnie, William Glanton Irwin, était, pour ainsi dire, né célibataire. Il le demeura. La rumeur murmure qu'il mena une vie passablement agitée, parcourut l'Etat dont il prisait les lieux de plaisir, entretint des liaisons discrètes et tumultueuses. Il menait grand équipage et eut très tôt une automobile. C'était l'époque où on ne partait pas en pique-nique sans sa boîte à outils. Le chauffeur de William, Clessie Cummins, était donc mécanicien. Passionné de moteur diesel, il conçut la modification qui permit la première application du Diesel à un véhicule automobile. Et William, qui cachait sous des airs fêtards le génie des affaires, engendra la Cummins Engine Co.

Après l'homme qui inventa Ben Hur, Kurt Vonnegut Jr est sans doute le plus célèbre écrivain Hoosier. Il ne manque jamais de rappeler qu'il est originaire d'Indianapolis où son père était architecte : il n'y a pas si longtemps, on pouvait encore y voir un de ses immeubles ainsi qu'une pendule. Dans *Dieu vous bénisse, Mr Rosewater*, Vonnegut conte l'irrésistible ascension du clan Rosewater, guidé par Dieu, son droit et un singulier talent à mêler l'accumulation verticale à l'accumulation horizontale avec une prudence calculée. De Noah, qui épousa *« la fille la plus moche de l'Indiana parce qu'elle possédait 400 000 dollars »*, Vonnegut explique qu'*« afin de ne pas être victime des emballeurs de viande, il acquit une participation majoritaire dans les abattoirs d'Indianapolis »*.

« Pour ne pas être victime des fournisseurs d'acier, il acquit une participation majoritaire dans une aciérie de Pittsburgh. Pour ne pas être victime des fournisseurs de charbon, il acquit une participation majoritaire dans différentes mines. Et pour ne pas être victime des prêteurs, il fonda une banque. » L'héritier du nom et de la fortune, Eliot Rosewater, élevé dans la ouate et le luxe, bien formé pour mener une vie de play-boy vertueux, se mue, au terme d'une belle crise de conscience parsemée de fugues, en philanthrope, au grand dam de son père. Eliot ne peut accepter que la démocratie américaine pervertie produise tant de laissés-pour-compte : il finit par se consacrer à son prochain dans un comté de Rosewater où il tente de ressusciter l'utopie des origines de la nation américaine. Les analogies que l'on serait tenté de lever entre l'histoire des Rosewater décrits par Vonnegut et celle du clan Irwin-Sweeney-Miller ne sont sans doute que coïncidences.

J. Irwin Miller, élevé à Yale et à Oxford, manie, dit-on, la langue grecque en virtuose et pratique couramment son stradivarius. Il n'en demeure pas moins, et d'abord, un businessman avisé, bien loin de l'extravagant angélisme qui anime Eliot Rosewater. On ne peut cependant manquer d'être troublé par la sollicitude qu'il manifeste à l'égard de la petite communauté dont il est issu. J. Irwin Miller est certainement une espèce de philanthrope. Le moyen qu'il a choisi d'embellir la vie de ses citoyens, c'est l'architecture.

La ceinture de maïs – Corn Belt – à laquelle appartient l'Etat d'Indiana porte un autre sobriquet, la « Bible Belt », ceinture de la Bible. Il y a, à Columbus, plus de cent vingt églises. Le jeune J. Irwin Miller semble avoir eu à Yale la révélation de l'architecture, avec l'aide de son ami le jeune Saarinen. Son premier exploit, et non le moindre, fut à son retour au pays de convaincre sa communauté religieuse, la First Christian Church, de confier à Eliel Saarinen, l'Ancien, la construction de leur nouveau lieu de culte en plein centre de la ville.

(Lire la suite page 11.)

JEUX

échecs

N° 1293

UNE COURSE DE VITESSE

(Coupe d'Europe par équipes, Rotterdam, 1988)

Blancs : HAZAI (Honved Budapest)
Noirs : LOBRON (Solingen)
Défense sicilienne.
Attaque Rauzer-Richter.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	19. fxé5	Fé8
2. Cf3	d6	20. Th-f1	a5
3. d4	çxd4	21. g4	a4 (i)
4. Cxd4	Cf6	22. b4 (j)	Tç8 (k)
5. Cç3	Cç6	23. Ra1! (l)	b3 (m)
6. Fg5	é6	24. a3!	bxç2
7. Dd2	a6	25. Fxç2	Fxb4 (n)
8. 0-0-0	h6	26. Dxb4	Txç2
9. Fé3 (a)	Fd7 (b)	27. g5! (o)	Db3 (p)
10. f4 (ç)	b5	28. gxh6	Fb5
11. Fd3	Fé7 (d)	29. hxg7	Rxg7
12. Rb1 (é)	Cxd4 (f)	30. Cg5 (q)	Th8 (r)
13. Fxd4	b4	31. Txf7+	Rg8
14. Cé2	Db8 (g)	32. Tb7	Th2 (s)
15. Cg3	0-0	33. Txh8+	Rg7
16. é5	Cd5	34. Cxé6+	Rf7
17. Cé4	Td8 (h)	35. Cd8+	Rg6
18. Df2	dxé5	36. Dg4 mat.	

NOTES

a) Une idée de Smyslov dans son match de championnat du monde contre Botwinnik en 1957. 9.Fh4 a été longtemps joué mais semble offrir aux Noirs plus de contre-jeu après *9..., Cxé4!*; 10.Df4, Cg5. Une autre possibilité importante, à ce stade, consiste en 9.Ff4.

b) Ou 9...,Fé7; 10.f4, Cxd4; 11. Fxd4, b5.

ç) *Dans le style de l'école anglaise,* 10. f3 est également bon; par exemple, 10...,b5; 11.g4, Cé5; 12.Fd3, b4; 13.Cç-é2, d5; 14.Cg3, Cxd3+ ? (14...,Fé7 était préférable) : 15.Dxd3, é5; 16. éxd5!, éxd4; 17.Th-é1, Cxd5; 18. Fg5+, Fé7; 19.Fxé7, Cxé7; 20. Dxd4, Tg8; 21.Dxb4 avec avantage *aux Blancs (Kupreitchik-Pesina, 1980).* Ou bien 10.f3, Dç7; 11.g4, b5; 12.Tg1, Cé5; 13.h4, b4; 14.Cb1, Cç4; 15.Fxç4, Dxç4; 16.g5, hxg5 17.hxg5, Cg8; 18. b3, Dç7; 19. g6, f6; 20.f4, Db7; 21.é5! (Arnason-Trepp, Chicago, 1983), f5; 22. Dé2.

d) Si 11...,Tç8; 12.Rb1, Ca5; 13. é5!, b4!; 14.Cç-é2, dxé5; 15.fxé5, Cd5; 16.Th-f1, Cç4; 17. Fxç4, Txç4; 18.Cf4, Cxé3; 19. Dxé3, Fç5; 20. Cg6!, Txd4 (et non 20..., fxg6; 21. Dd3) : 21.Txd4, fxg6; 22. Dé4!, Dé7?; 23.Txd7!, Dxd7; 24.Dxa8+ (Hazaï-Szabo, 1983).

é) On poursuit souvent par 12.h3, Cxd4 (et non 12..., Dç7 à cause de 13. *Fxb5!, axb5; 14. Cdxb5, Db8; 15.* Cxd6+); 13.Fxd4, Fç6; 14. Td-é1!, 0-0; 15. Rb1, cd7; 16. g4, é5; 17.Fé3, *éxf4; 18. Fxf4, cé5; 19. Fé2* avec un avantage minime aux Blancs (Timotchenko-Tukmakov, 1978).

f) Cet échange est nécessaire dans *de nombreuses variantes de cette position.*

g) Protège la case é5 et défend le pion b4.

h) Une barrière verticale de huit pièces sur la colonne d coupe l'échiquier en deux !

i) Sur les deux ailes, les pions se ruent à *l'assaut du R* ennemi. Une course de vitesse s'engage qui semble avantageuse aux Noirs.

j) Mais le roque noir présente un léger affaiblissement dû au huitième coup de la variante.

k) *Une imprécision ? 22...,b3 n'est* pas clair mais semble nécessaire.

l) Une bonne défense. En a1, le R se *soustrait à l'action* de la D *noire et* libère éventuellement la case b1 au profit d'une T.

m) Si *23...,a3; 24. b3 et* les Blancs peuvent poursuivre sans crainte leur offensive sur l'aile -R.

n) On a bien l'impression que les Noirs ont réussi les premiers à s'emparer de l'initiative (et d'un pion).

o) Mais voici que les Blancs, profitant de la faiblesse du roque ennemi, passent eux aussi à l'attaque.

p) Leur roque étant indéfendable (si 27...,hxg5; 28.Cxg5, Rf8; 29.Cxé6+, *Rg8; 30.Cxg7 ou Cxg5), les Noirs* menaçent mat en trois coups ! (via Fb5-Fç4).

q) Ou 30.Tf-g1+, Rf8; 31.Dh8+, Ré7; 32.Dxa8, Fç4; 33.Da7+, Rf8; 34. Fç5+. *etc.*

r) Si 30...,Fé8; 31.Db7+, Rf8; 32. Txf7+.

s) *Menaçant avec humour la D et la* Td1.

t) *Si 35...,Rg7; 36.Tg1+.*

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1292
S.-M. KAMINER, 1925.

(Blancs : Rg2, Fg6, Ca4, Pd6 et f3. Noirs : Rb7, Fç1 et ç8, Pç7.)

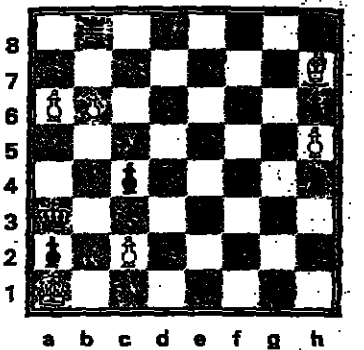
1. Cç5+, Rç6; 2. D7!, Fxd7; 3. Cd3!, Fg5; 4. Cé5+, Rd6; 5. Cf7+, Ré6; 6. Cxg5+, Rf6; 7.Ch7+, Rxg6; 8.Cf8+, Rf5; 9.Cxd7 et les Blancs gagnent.

Si 3..., Fa3 (d2, é3) ; 4.Cé5+, Rd6; 5. Cç4+ et si 3...,Fb6; 4. Cé5+, Rd6; 5. Cf7+. *Et non 7.Cf7*, Fé8! nulle.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1293

L. MITROFANOV (1923)



BLANCS (6) : Ra1, Fb7, Pa6, b6, ç2, h5.

NOIRS (6) : Ra3, Tb8, Ch4, Pa2, ç4, h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1291

CHAMPIONNAT JUNIOR

Dans cette donne du Championnat du monde junior de Budapest une entame paresseuse a permis au déclarant de réussir un chelem qui semblait infaisable.

```
              ♠ A D 5 4
              ♡ A 5 3
              ◇ R D 9 7 5
              ♣ 10
♠ R 7 3                    ♠ V 10 8 6 2
♡ V 10 9 6        N        ♡ D
◇ 8 3 2         O   E      ◇ V 6
♣ 9 6 2           S        ♣ R D V 4 3
              ♠ 9
              ♡ R 8 7 4 2
              ◇ A 10 4
              ♣ A 8 7 5
```

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur pour la Dame d'Est, *comment Stoevneng, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Comment ne perdre qu'un atout quand il y a en Ouest *deux* atouts « imprenables », le 10 et le 9 ?

Pour résoudre ce genre de puzzle le déclarant doit terminer dans cette situation :

```
♡ 10 9 6 ______
            ♡ R 8 7
```

Le 7 de Cœur est pris par *le* 9 d'Ouest *qui se jette ensuite* dans la fourchette R8.

Comment aboutir à cette position finale ? Il faut faire un jeu d'élimination en espérant que Ouest ne pourra ni couper, ni surcouper.

En résumé *As de Cœur*, As de Trèfle, Trèfle coupé par le 3 de Cœur, retour en main par l'As de Carreau, puis le 9 de Pique pour la Dame ; ensuite l'As de Pique, une coupe à Pique avec le 4 de Cœur, une deuxième coupe à Trèfle avec le dernier atout du mort et enfin, Roi, Dame de Carreau. Il ne reste plus qu'à *continuer Carreau coupé par le 7 de Cœur*. Ouest surcoupe et se *jette dans la fourchette du déclarant* en pensant que le sort était contre lui !

En fait, s'il avait pris la précaution gratuite d'entamer *le 10 de Cœur* au lieu du Valet, comment le déclarant n'aurait-il pas pensé qu'Est avait Dame-Valet de Cœur secs ? Il aurait donc essayé la solution simple de tirer As, Roi de Cœur et il aurait chuté...

Un grand maître

Le docteur Pierre Jaïs est mort en juin dernier à l'âge de soixante-quinze ans à la suite d'une longue maladie. Il avait fait partie à vingt-quatre ans de l'équipe de France qui avait disputé le championnat du monde à Budapest en 1937, et après la guerre il avait constitué avec Trézel une paire qui allait remporter les plus importants titres mondiaux (championnat par quatre en 1956, *Olympiades en 1960, championnat* par paire en 1962). Remarquable théoricien des annonces, il a écrit de nombreux livres, mais il était également brillant dans le jeu de la carte et notamment dans l'art de tromper les adversaires comme le montre cette donne du championnat d'Europe par paire de 1976. *C'était* une de ses mains préférées :

```
              ♠ R V 9 8
              ♡ R 9 6 4 2
              ◇ 5
              ♣ A V 5
♠ D 10 6 3                 ♠ 7 4
♡ A 3             N        ♡ V 8 7 5
◇ A R 8 7 2     O   E      ◇ V 10 9 4
♣ 8 3             S        ♣ 7 6 2
              ♠ A 5 2
              ♡ D 10
              ◇ D 6 3
              ♣ R D 10 9 4
```

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Ekberg	Jaïs	Jonsson	Pilon
1 ♣	1 ◇	1 ♡	passe
1 SA	passe	3 SA	passe...

Jaïs, en Ouest, entama l'As de Carreau pour le Valet d'Est, et il rejoua le 2 de Carreau pour le 9 d'Est. Le déclarant prit avec la Dame, puis il réalisa ses cinq Trèfles maîtres (Est ayant trois petits Trè*fles).*

Quelles ont été les trois défausses d'Ouest pour essayer de faire chuter ce contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères.

Nord, au second tour avait le choix *entre* « 3 SA » ou le cue bid à « 2 Carreaux » pour savoir s'il fallait jouer « 3 SA » ou « 4 Cœurs ». En *tout cas il ne fallait pas annoncer* les Piques puisque, si Sud avait eu quatre cartes à Pique, il aurait, en principe, fait la redemande de « 1 Pique » et non pas de « 1 SA ».

PHILIPPE BRUGNON.

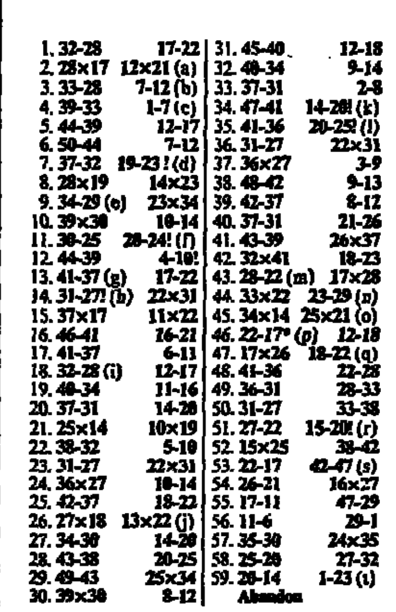
dames

N° 334

VALNERIS AU SPRINT

Championnat d'URSS, 1987

Blancs : BEZWERSJENKO
Noirs : VALNERIS
Ouverture : Raphaël



Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. 32-28	17-22	31. 45-40	12-18
2. 28x17	12x21 (a)	32. 40-34	9-14
3. 33-28	7-12 (b)	33. 37-31	2-8
4. 39-33	1-7 (c)	34. 47-41	14-20! (k)
5. 44-39	12-17	35. 41-36	20-25! (l)
6. 50-44	7-12	36. 31-27	22x31
7. 37-32	19-23 ! (d)	37. 36x27	3-9
8. 28x19	14x23	38. 48-42	9-13
9. 34-29 (e)	23x34	39. 42-37	8-12
10. 39x30	10-14	40. 37-31	21-26
11. 30-25	20-24! (f)	41. 43-39	26x37
12. 44-39	4-10!	42. 32x41	18-23
13. 41-37 (g)	17-22	43. 28-22 (m)	17x28
14. 31-27! (h)	22x31	44. 33x22	23-29 (n)
15. 37x17	11x22	45. 34x14	25x21 (o)
16. 46-41	16-21	46. 22-17* (p)	12-18
17. 41-37	6-11	47. 17x26	18-22 (q)
18. 32-28 (i)	12-17	48. 41-36	22-28
19. 40-34	11-16	49. 36-31	28-33
20. 37-31	14-20	50. 31-27	33-38
21. 25x14	10x19	51. 27-22	15-20! (r)
22. 38-32	5-10	52. 15x25	38-42
23. 31-27	22x31	53. 22-17	42-47 (s)
24. 36x27	10-14	54. 26-21	16x27
25. 42-37	18-22	55. 17-11	47-29
26. 27x18	13x22 (j)	56. 11-6	29-1
27. 34-30	14-20	57. 35-30	24x35
28. 43-38	20-25	58. 25-20	27-32
29. 49-43	25x34	59. 20-14	1-23 (t)
30. 39x30	8-12	Abandon	

NOTES

a) *Sur 2. ...(11x22) le début se* poursuit sur de tout autres voies : 3. 37-32 (6-11a1) ; 4. 34-30 (12-17) ; 5. 30-25 (7-12) ; 6. 41-37 (19-23) ; 7. 35-30 (1-6) ; 8. 46-41 (14-19) ; 9. 25x14 *(9x20) ; 10. 30-25 (4-9) ; 11. 25x14* (9x20) ; 12. 40-34 (22-27) ; 13. 31x22 (18x27) ; 14. 32x21 (17x26), etc. [Altsjoel-Androlojts, championnat d'URSS, féminin, 1986].

a1) Il faudrait quelques centaines de pages pour traiter d'une manière presque exhaustive de ce tout début, dont un prolongement tout différent nous est donné par Clerc-Geurtsen [Utrecht, avril 1986] : 3. ...(12-17) ; 4. 31-26 (6-11) ; 5. 36-31 (8-12) ; 6. 32-27 (16-21) ; 7. 27x16 (22-28) ; 8. 33x22 *(18x36) ; 9. 41-37 (19-23) ; 10. 39-33* (14-19) ; 11. 44-39 (10-14) ; 12. 38-32 (13-18), etc.

b) La *dynamique de l'attaque* frontale est aussi très recherchée : 3. ...(19-23) ; 4. 28x19 (14x23) ; 5. 39-33 (13-19) ; 6. 44-39 (9-13) ; 7. 50-44 (7-12) ; 8. 35-30 (20-25) ; 9. 33-29 (15-20) ; *10. 40-35 (20-24) ; 11. 29x20* (25x14) ; 12. 38-33 (1-7) ; 13. 33-29 (11-17) ; 14. 31-26 (7-11), etc. [Jankowskaja-Doemesj, championnat d'URSS féminin, 1986].

c) *Ou 4. ...(11-17) ; 5. 44-39 (6-11)* ; 6. 37-32 (1-6) ; 7. 50-44 (19-23) ; 8. 28x19 (14x23) ; 9. 34-29 (23x34) ; 10. 39x30 (13-19), etc. [Sjoelmina-Altsjoel, *le Monde* du 16 février 1980].

d) Tonicité et opportunisme de ce *coup offensif, qui, allié à la présence de* pions de fixation à 17 et 22, crée de réels problèmes aux Blancs pour le développement de leur aile gauche.

e) Face au champion du monde, juniors, le grand maître *soviétique* réagit brutalement et fait basculer la partie sur des sentiers inédits.

f) Excellent pion taquin qui, actuellement, neutralise les *pions à la* bande 25 et 30.

g) 13. 39-34, que joueraient bien des *débutants, serait désastreux : 13. ...(24-30)* ; 14. 35x24 (14-20) ; 15. 25x14 (10x26) !, rafle... six pions.

h) Pour sortir du carcan et libérer l'aile gauche.

i) Les Blancs se sont hissés au centre qu'ils contrôlent sans grande difficulté en raison de la présence d'un pion adverse à 24.

j) Milieu de partie très technique, où chaque coup positionnel revêt une importance déterminante.

k) *Très à propos cette tentative de* clouage alors que les Blancs ne peuvent attaquer par 30-25 car (21-26) ; 25x21 (16x47), dame.

l) Le clouage de l'aile droite des Blancs.

m) Le seul sans doute.

n) *On doit se demander qui* succombera sous la foudre ainsi déclenchée par les Noirs. Valneris, pour sa part, a vu jusqu'au bout de ses efforts...

o) Rafle quatre pions.

p) L'attaque forcée.

q) La course-poursuite est engagée.

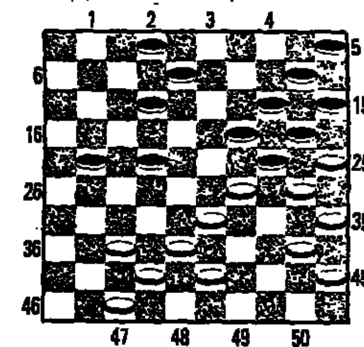
r) Le champion du monde, juniors, brise toute velléité de passage à dame. Valneris confirme son immense talent.

s) La course-poursuite toujours.

t) Valneris a remporté le sprint : contrôle de la grande diagonale et supériorité numérique devenue écrasante.

● Pour franchir plusieurs caps de l'initiation en quelques trimestres, les lecteurs peuvent obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française en s'adressant à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLÈME G. AUBIER PARIS (1972)



Les Blancs jouent et dament en huit temps. Ce coup pratique, ou coup susceptible d'être placé en jouant, grande spécialité du maître national G. Aubier, se caractérise, après la prise forcée des Noirs, par une cascade d'échanges *provoquant* la libération de la case 2 sur laquelle les Blancs dament.

● *SOLUTION* : 33-28 ! (22x33*, forcé) 29-23 ! [premier temps de la cascade] (19x28) 30x19 (14x23) 38x7 [un mécanisme aux innombrables applications] (2x11) 25x14 (10x19) 37-32 (28x39) 40-34 (39x30) 35x2 !, *dame*, +.

JEAN CHAZE.

mots croisés

N° 521

Horizontalement

I. Il lui est difficile d'être non violent. – *II. Il en manque* une partie. Dans les dettes. – III. Grosse bêtise. Dans les lointains. – IV. Partis. *Peut tout acheminer, homme ou* marchandise. – V. Charrie l'or ou l'illusion. Remis debout. N'est pas si *mal phonétiquement.* – VI. Discrètement colorés. Au musée. – VII. Donnait ce qui est nécessaire à *la vie. En Roumanie.* – VIII. Pronom. C'est ça qui fait plaire. Un peu du précédent. – IX. C'est une solution. Signe de bien-être. – X. Ou *elles ont froid ou elles ont peur.*

Verticalement

1. N'a rien pour plaire. – 2. Suit *son cours.* – 3. S'il est bon *tout va* bien. Adverbe. – 4. Alla ci et là. Ultimes remparts. – 5. Passent très *mal.* – 6. Commanda des armées. Se servait. – 7. Article. Pronom. Terre de feu. – 8. Ne plaisante pas avec la morale. – 9. Va tout pulvériser. Peu plaisant. – 10. A frire. Pas forcément un nomade. – 11. Pèsera. Au net. – 12. Armée. On se demande toujours ce qu'elle peut contenir. – 13. Elles sont contagieuses.

SOLUTION DU N° 520

Horizontalement

I. Obscurantiste. – II. Pourrira. Nuis. – III. Puce. Sagesses. – IV. Rirent. Epiera. – V. Ela. Sofres. Si. – VI. Slip. Uraète. – VII. SO. Adressa. Ka. – VIII. Enflent. Niag. – IX. Unième. Décore. – X. Resserrements.

Verticalement

1. Oppresseur. – 2. Bouillonne. – 3. *Sucrai. Fis.* – 4. Crée. Pâles. – 5. Ur. NS. Dème. – 6. Ristourner. – 7. Ara. Fret. – 8. Nageras. De. – 9. Epées. Em. – 10. Insistance. – 11. Suse. Ion. – 12. Tiers. Kart. – 13. Essaimages.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 522

Horizontalement

1. EFILORS. – 2. CEIOPRRU. – 3. AEERSTT (+4). – 4. *AENORTTY.* – 5. AEIINNR. – 6. DEEILRSU. – 7. AEENNTT. – 8. CEILOSTU. – 9. EEFIIMNST (+1). – 10. ACEEMNR. – 11. CEEFITUX. – 12. OSSTTU. – 13. *ACDEEINO.* – 14. *EELMSTU.* – 15. CDEEIIRR. – 16. CEELNORUU. – 17. EEEHNOST. – 18. EIORRTU (+1). – 19. EEEMNNS. – 20. EFGLMNO.

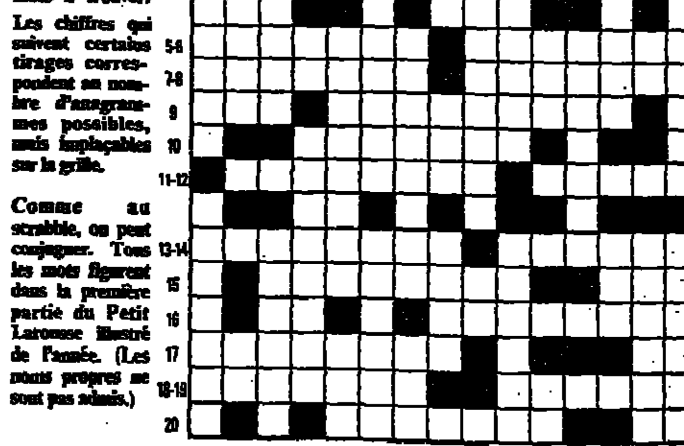
Verticalement

21. DEIRSSTU (+1). – 22. CEORTUV. – 23. AEIORSV (+1). – 24. AELNSTT (+2). – 25. CEEHOU. – 26. AEEIMNNT (+1). – 27. CDEFINNO. – 28. EEENNRTTU. – 29. EEILRR (+3). – 30. ADEEMNOT. – 31. AEEFNORS. – 32. CEEIRRRT. – 33. ACEMNO. – 34. EEIILST. – 35. AADIPRS (+2). 36. DEELSU (+1). – 37. AEEITTT. – 38. *EEENNR.* – 39. *AELORSY.* – 40. EERSSTT.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 521

1. AERIFERE (RAREFIEE). – 2. COPINER (PIONCER PORCINE). – 3. ARTICULE (URTICALE CULERAIT RECULAIT ULCERAIT). – 4. RENCARDE (ENCADRER). – 5. OCRERAI (CARROIE). – 6. CLOAQUES (LOQUACES). – 7. URINONS (RUINONS NUIRONS UNIRONS). – 8. RALLIDES (DRAILLES). – 9. TEMPERA (EMPETRA ETAMPER EMPATER). – 10. AMIDONNA. – 11. PURGATIF. – 12. ETRIPAT (PARTITE PRETAIT). – 13. VALLONNE. – 14. IDENTITE. – 15. APICOLE. – 16. OZONISA. – 17. ESTOMAC (COTAMES). – 18. CENELLES. – 19. ABRICOTE. – 20. PIVOINE. – 21. EPAULARD. – 22. RENDORMI (ENDORMIR). – 23. PANGOLIN, mammifère édenté. – 24. FIASQUE. – 25. RADIERA (RADERAI DRAIERA). – 26. LIFTEREZ (TREFILEZ). – 27. CIBOULE. – 28. OPIOMANE. – 29. PUTRIDE. – 30. NEANTISE (TANNISEE). – 31. ENERVAIT (INVETERA, etc.). – 32. NECROSE (CORNEES COREENS ECORNES). – 33. ETERNEL. – 34. REXISMES. – 35. RUINEES (URINEES SURINEE, REUNIES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

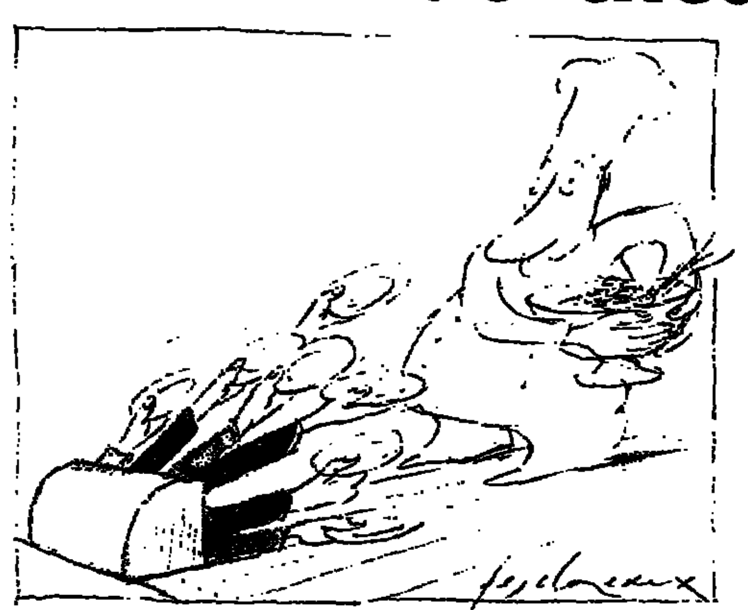
Une salade de théâtre

IMAGINEZ-VOUS bien installé dans un fauteuil de la Comédie-Française. Nous sommes le 9 janvier... 1887, mais oui, il y a juste cent ans ! Depuis presque un demi-siècle votre compagne a pour le fils naturel de votre auteur favori, le petit Alexandre dit Dumas fils, un peu les yeux de Chimène. Vous lisez encore *les Trois Mousquetaires* du papa, mais elle pleure en songeant à *la Dame aux camélias.* Donc elle a voulu venir ce soir, à la générale d'une dernière pièce de l'auteur : *Francillon.*

Sur scène, un jeune cordon-bleu, Annette, donne au jeune premier une recette, que dis-je, une « régalade », de sa composition :

« Vous faites cuire des pommes de terre dans du bouillon, vous les coupez en tranches comme pour une salade ordinaire et, pendant qu'elles sont encore tièdes, vous les assaisonnez de sel, poivre, une très bonne huile d'olive à goût de fruit, vinaigre... »

Et aux interruptions des personnages présents elle répond et précise que le vinaigre d'Orléans convient le mieux, qu'il faut ajouter à l'assaisonnement un demi-verre de château-d'iquem, qu'il faut beaucoup de fines herbes hachées menu, menu...



Ce en quoi elle a tort : il faut ciseler les fines herbes et non les hacher, pour mieux leur garder leurs essences. Ensuite il faut cuire au *court-bouillon* de grosses moules (un tiers de moins que de pommes de terre) avec une branche de céleri, les écoquiller et les ajouter à la salade. Enfin, cette dernière bien « remuée ». Annette propose de la couvrir de rondelles de truffes, « *une vraie calotte de savant !* », cuites au vin de Champagne.

La salade Francillon fit fortune. On reçut ses amis rien que pour leur servir ce plat b.c.b.g. (comme on ne disait pas encore). On conduisit les jeunes filles au Français pour leur donner le goût de la cuisine bien faite.

Et naturellement les restaurateurs n'allaient pas laisser passer ça ! Entre le homard *Thermidor* et les œufs Toupinel, la salade Aïda et le suprême de volaille Belle-Hélène, le restaurateur Paul Brébant annexa la fameuse salade. Mais il eut l'idée de remplacer les pommes de terre par les crosnes, qui, alors, débutaient eux *aussi sur la scène gourmande. En* vérité il s'agit là d'un légume japonais dénommé stachys. Mais, en cette même année 1887 qui vit naître la tour Eiffel, jouer Francillon, un cultivateur d'un village de Seine-et-Oise réussit une première récolte de ce mini-tuberbule (3 tonnes, dit-on) et le baptisa du nom de son village : Crosnes.

Belle occasion pour Brébant de lancer sa salade japonaise en pastichant, si j'ose écrire, Alexandre fils de son père.

Aujourd'hui on ne trouve nulle *part cette – ou ces –* salades(s). A tort peut-être. Car les crosnes du Japon et de Seine-et-Oise sont un excellent légume négligé.

Et l'on peut très bien mettre la *salade à l'heure des économies en* supprimant les truffes : simplement crosnes (ou pommes de terre) et moules, fines herbes, huile d'olive et vinaigre avec un *verre de petit vin blanc !*

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

La Corbeille

Bon cuisinier, Jean-Pierre Cario avait un handicap : le décor chichiteux de sa petite *salle, reliquat du méchant* restaurant d'un faux grand chef. Il a pu tout transformer, s'agrandissant *jusqu'au premier étage,* où deux salles (dont une réservée aux non-fumeurs) sont agréables et confortables. La carte est celle que l'on connaît, de plats « vrais » dans leur originalité, des terrines à la façon de Denis (son initiateur) à la daube avignonnaise de joues de bœuf, de l'aile de raie aux figues au morceau du boucher à la ficelle, des poissons fumés « maison » à la marmite du pêcheur. Avec aussi, le soir, ses menus « petite cave » et « grande cave » (250 et 320 F) assortis de quatre ou six verres de vins sélectionnés. *A la carte, compter 300-*400 F ; menu midi : 155 F. Bon pain « maison », aimable. *La Corbeille nouveau style doit* devenir une grande maison du quartier.

● *LA CORBEILLE,*
154, rue Montmartre
75002 Paris.
Tél : 40-26-30-87
et 47-03-31-39.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Parking : Bourse.
CB - AE.

Les Diablotins

Un petit nouveau sans prétention (rare dans le quartier). *Des entrées entre 40 et 50 F* (escargots aux trois beurres, d'ail, de noisette et paprika), des plats de 80 à 100 F (rognon de veau au Ricard, confit « maison ») permettant des additions de 200-250 F. Service jusqu'à minuit à partir du 29.

● *LES DIABLOTINS,*
35, rue Bergère
75009 Paris.
Tél : 47-70-77-09.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Parking Drouot.
CE - DC - AE.

Cap au Sud aux Issambres

Soyons francs, ce n'est *qu'une indication. Un gourmand,* propriétaire d'une jolie villa, vient de la transformer en *restaurant panoramique,* face au val d'Esquières et à la mer. Vous en découvrirez sans doute les charmes avant moi, mais je connais le chef, J.-P. Bamard, élève de Gaüzère (du *Miramar* de Biarritz), ce qui est une indication et m'assure de la qualité de sa bisque froide de homard, du glacé d'huîtres au champagne, des filets de rougets à l'unilatérale, de l'agneau de lait rôti... Comptez 300-350 F.

● *CAP AU SUD,*
Le Saut du Loup
83380 Les Issambres.
Tél. : 94-96-88-25.

Auberge du Lion d'Or à Cologny (Suisse)

A quelques tours de roues de Genève, c'est la grande maison que l'on sait, avec sa terrasse-jardin ensoleillée, sa vue panoramique sur le lac et la cuisine d'Henri Large. De la soupe d'étrilles aux graines de sarrasin au tartare de rouget aux olives, du loup à la vapeur d'algues au croustillant d'agneau, ne cherchez point ici la bonne cuisine helvétique, mais du moins la française est succulente et soignée, la cave remarquable, le service, sous la direction de *M. Ramello, sans faille.* Un menu « Plaisir » : trois plats, fromage et dessert (105 francs suisses), un menu « Lion d'Or » : 4 plats, fromages et tous les desserts (145 francs suisses), et la carte.

● *LE LION D'OR,*
5, place Gauthier,
Cologny (Suisse).
Tél. : 22-36-44-32.
Fermé samedi et dimanche.
AE - DC - EC - Visa.

L. R.

VOYAGE

Les architectes aux champs

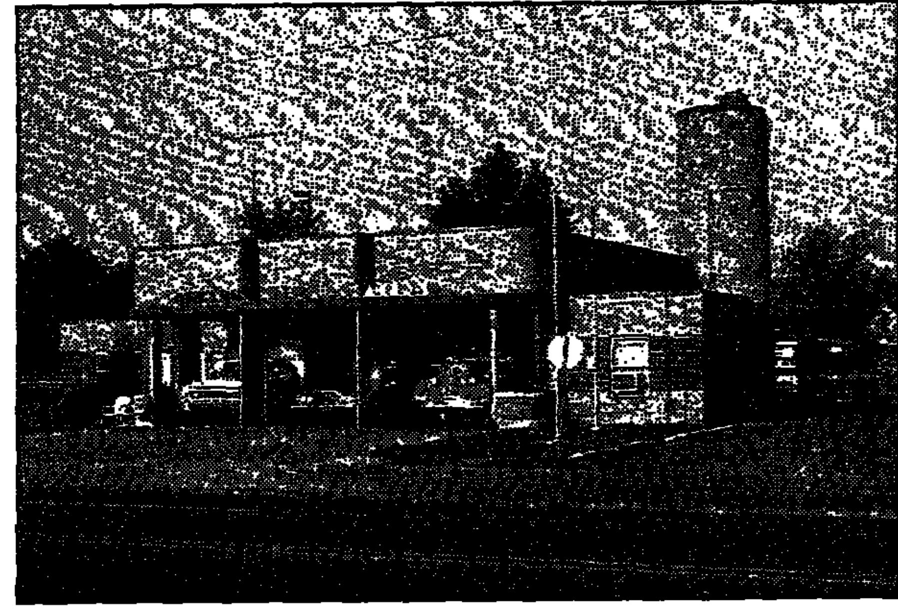
(Suite de la page 9.)

L'église du vieux Saarinen demeure à ce jour un des plus beaux édifices de la ville, avec sa tour carrée de briques claires et ses intérieurs de bois blond dus au jeune Saarinen et à son complice d'alors, un certain Charles Eames. Mais, convaincre une congrégation, dont sa famille est la plus généreuse donatrice, est une chose. Mettre en place une politique de maîtrise d'ouvrage dans une ville, en est une autre. Pendant près de quinze ans, Miller tâtonne, fait bâtir pour lui-même, sa famille, sa banque, la Irwin Union Bank and Trust. Est-ce la rivalité avec Cosco, autre industriel local, et sa Fondation Hamilton, qui développe un mécénat analogue (ils partagent les services du même architecte, Harry Weese, dont le Lincoln Center, un petit complexe sportif, est une pure merveille de modernité vernaculaire) ?

Vers 1956, eurêka ! Miller ruminait gravement depuis l'après-guerre l'appauvrissement de l'environnement scolaire : il propose au comité éducatif de la ville de payer les honoraires de l'architecte (à travers la fondation *Cummins*) à *condition* qu'il soit choisi sur une liste (courte) établie par un aréopage de personnalités indépendantes (et au-dessus de tout soupçon). La première *liste est établie* par Eero Saarinen, Pietro Belluschi et l'éditeur de Architectural Forum, Douglas Haskell.

C'est à Weese que revient l'honneur d'inaugurer *ce qui* va rapidement – les éducateurs ayant compris l'intérêt commun – devenir « le programme » et s'étendre à tout ce que la ville peut compter de *bâtiments* publics ou d'intérêt général. C'est ainsi que The Architects Collaborative a construit une coquette maison de retraite, que James Polshek *a fait enjamber* Haw Creek par une clinique psychiatrique, que Roche et Dinkeloo ont fait de la poste un monument local de miroir et d'acier Cor-ten.

Le programme a fait des émules : le comité des bibliothèques de la ville a refusé son aide mais choisi I.M. Pei pour la bibliothèque centrale, joliment *posée en face* de l'église d'Eliel Saarinen. Pour témoignage de sa satisfaction, la famille Miller a fait don de la « grande arche » de Henry Moore qui orne la place.



La gazette locale, *The Republic,* est allée quérir Myron Goldsmith de Skidmore Owings Merrill pour exposer en vitrine toute la chaîne de fabrication du journal : une manière comme une autre d'affirmer la transparence de la presse ?

A l'aube des années 70, le discours sur la qualité de la vie aidant, Columbus s'est décidé à refourbir son centre-ville. Un grand centre commercial complété d'un espace public couvert est venu tenter de revitaliser la rue principale, Washington street, elle-même confiée au vieux designer Alexander Girard, tiré de sa retraite dorée de Taos. Une entreprise quelque peu désespérée dans une bourgade américaine dont la *population n'est guère encline* à la convivialité, hors de ses barbecues, télé-parties ou pique-niques saisonniers. Le centre réhabilité est vide, à vue de nez, dès 17 heures. La saine jeunesse locale ne possède pour s'esbaudir qu'un magnifique cinéma décadent, Crump, un glacier historique, Zaharako's Confectionery, dont la somptuosité du décor masque mal l'ennui, et deux bars, plus conjugaux que célibataires, où la bière – qui porte le nom du bienfaiteur de la ville, mais ce n'est qu'homonymie – à la pression est servie en bouteille : on n'arrête pas le progrès.

Le héros de Vonnegut, Eliot Rosewater, déborde de respect et d'*affection* pour les membres d'une corporation dont il dit à qui veut l'entendre qu'ils sont *« le sel de la terre »* et ce qu'il y a de *« meilleur en Amérique »* : les sapeurs-pompiers. *Ce péché* mignon pourrait bien avoir touché également notre mécène columbien. Les stations de la ville, qui abritent tout à la fois ces valeureux *soldats* et leurs *véhicules* brillant de tous leurs feux, sont peut-être ses chefs-d'œuvre. La dernière en date, qui porte le numéro cinq, est l'œuvre d'une toujours jeune architecte new-yorkaise dont la carrière, prometteuse à la fin des années 70, semblait s'enliser dans les débats académiques à l'université de Columbia. Susanna Torre, pour la nommer, a retrouvé là tout son talent pour un petit édifice admirablement dessiné et *réalisé* avec soin.

Elle avait eu un prédécesseur glorieux en la personne de Robert Venturi qui, dès 1967, avait conçu la station nº 4. Ce bâtiment, d'une retenue de bon aloi, appartient à la période « sobre » du maître. Le post-modernisme, en effet, n'a pas eu, à Columbus, droit de cité. *J. Irwin Miller,* en entrepreneur efficace, se défie des exhibitionnismes outranciers. Il y a dans la poursuite de sa politique architecturale un pragmatisme solide, un bon sens que l'on qualifierait volontiers de paysan. Aux discours enflammés des critiques attribuant des significations cachées au bâtiment de Venturi, il a opposé sobrement : *« Je crois que c'est* « a lot of bull » (1). Son intérêt dans l'architecture se veut purement civique et économique : « C'est toujours cher d'être *médiocre » pourrait être son* slogan. Augmenté de « La laideur se vend mal ». Columbus, qui avait quelque peu souffert de la crise de la fin de la décennie 70, a attiré récemment *plusieurs entreprises,* dont deux japonaises, et créé ainsi des emplois. La qualité de son environnement n'y est pas, dit-on, étrangère. La preuve par neuf ?

La passion architecturale de Miller n'est pas limitée à son comté : sa famille vient de dédier une église conçue par Ed Barnes à deux pas d'Indianapolis ; de nouvelles implantations de la Cummins Engine Co dues à Paul Kennon, Harold Roth, Peter Eisenman, fleurissent à Madison, Indiana, à Charleston et Rocky Mount en Caroline du Nord. Deux usines Cummins, dues à Roche/Dinkeloo et Ahrens/Burton/Kolareck, fonctionnent en Angleterre et en Ecosse. Et le très brillant exercice de style de Richard Rogers pour Fleetgard à Quimper, en France, appartient au groupe Cummins. *« Vous pouvez aller n'importe où dans le monde. Un Hoosier y a apposé sa marque. »*

OLIVIER BOISSIÈRE.

(1) *Bull :* raccourci pour *bull-shit,* bouse de taureau. *« Don't bull-shit me » :* Ne me tiens pas de discours sans fondement.

Culture

THÉATRE

Entretien avec Jean-Pierre Vincent

Le temps des redécouvertes

Passé directement de la « Jeune compagnie » au Théâtre national, Jean-Pierre Vincent, ex-directeur du TNS, ex-administrateur de la Comédie-Française, à nouveau indépendant, plaide en faveur de l'institution.

Au mois d'août, les ministères préparent leurs budgets. Celui de la culture et de la communication peut compter sur une augmentation de 12 %, qui englobe les grands projets de Bibliothèque nationale, bicentenaire de la Révolution, Opéra Bastille...

Qu'adviendra-t-il du théâtre, dans le secteur public, dont les subventions stagnent, quand elles n'ont pas été diminuées. Qu'adviendra-t-il des institutions, endettées comme des pays du tiers-monde. « La vie des compagnies indépendantes est liée à la bonne santé de l'institution », *dit Jean-Pierre Vincent, qui sait ce dont il parle.*

Jean-Pierre Vincent est passé par la « jeune compagnie » avec Patrice Chereau. Puis il a fondé la sienne avec Jean Jourdheuil, avant de diriger tout seul le TNS, Théâtre national de Strasbourg, de 1975 à 1982, et la Comédie-Française jusqu'en 1986. Il est redevenu indépendant, mais avec d'autres moyens, une autre assise qu'à ses débuts. Retournera-t-il dans l'institution ? Il s'est donné trois ans pour regarder et réfléchir. Plusieurs responsables d'établissements seront alors arrivés en fin de contrat, à Strasbourg comme à Nanterre...

Attachés ou non à l'institution, les enfants de 68 sont devenus adultes. Ou devraient l'être. Ils ont voulu tuer leur père et n'ont pas pris leur place. Ils se sont retrouvés orphelins, sans enfants. Ils ont alors cherché une famille avec le « groupe », l'« équipe », l'enseignement, « où on ne peut pas tricher », *disent-ils tous (entretiens avec Patrice Chereau dans* le Monde *du 8 juillet, avec Viviane Théophilidès dans* le Monde *du 12 juillet). Ils ont acquis expérience, virtuosité. Ils veulent retrouver, sinon l'innocence, du moins la sincérité des questions simples.* « Quand je suis parti de la Comédie-Française, *dit Jean-Pierre Vincent,* j'avais derrière mois douze ans d'institution, de bagarres multiples, j'avais présidé le SYNDEAC *(Syndicat national des directeurs d'établissements artistiques et culturels)*. Je ne voulais pas demeurer dans le vague par crainte de la retombée d'énergie, de la dépression. Du manque. Il n'était pas question de reprendre tout de suite un théâtre. J'ai eu envie d'enseigner. Avec vingt ans de métier, le temps me semblait venu de faire fructifier mon lopin, et je me suis vite rendu compte qu'il n'y a pas de lopin, que nous devons sans cesse repasser par des questions simples, sinon fondamentales, ardues en tout cas.

» Dans l'enseignement, il est impossible de truquer. Dans le travail professionnel, c'est nécessaire à chaque fois qu'on est pressé par le temps et qu'il faut camoufler tel ou tel défaut. Je n'ai pas une vision transcendentale de l'enseignement, *du rapport maître/élève. Seulement*, j'ai appris que chaque matin, on a à résoudre des problèmes simples et essentiels, sans béquilles. Sans décor ni éclairages, avec deux chaises et des jeunes gens qui attendent, que l'on forme, sinon pour la vie, du moins pour les quatre ou cinq ans à venir.

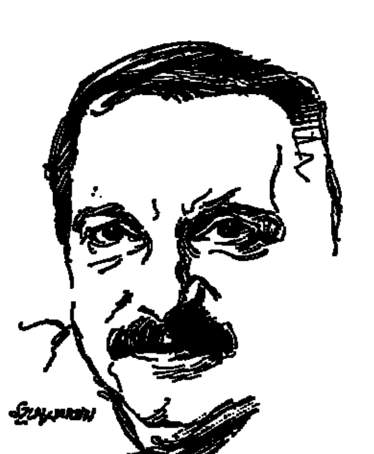
» L'enseignement a modifié mes conceptions. J'en suis venu à penser qu'on n'a peut-être pas besoin d'un appareil scénographique aussi important qu'on a pu le croire, vérité que le théâtre redécouvre régulièrement. Déjà, quand je suis arrivé à Strasbourg en 1975, au cours d'une assemblée générale des personnels, le constructeur de décors m'a demandé ce que je comptais faire. Je lui ai répondu : *« Ça va se simplifier. »* Evidemment, *précisément* à cette époque, la scénographie a pris comme jamais de l'importance. Mais mon intuition était juste.

» *Le décor du Mariage de Figaro* à Chaillot impressionnait parce que le plateau de Chaillot est impressionnant. Mais il était composé d'un mur et d'accessoires facilement déplaçables. Nous avons rusé avec le cadre de scène en le coupant par un autre cadre plus petit, qui recentrait la vision des spectateurs.

» Il me semble qu'à présent je fais travailler des couches et des sous-couches, qui jouent en même temps, que je conjugue : il y a la couche Brecht, plus celle du minimalisme mise au point à mon arrivée au TNS, plus celle de l'onirisme politique expérimentée avec Jourdheuil, avec *la Tragédie optimiste* et *Woyzeck*. J'ai toujours besoin d'une grande clarté dans le domaine politique, et dans ce domaine, grâce à André Engel et à Bernard Chartreux, j'ai acquis une certaine modestie : au lieu de proférer des vérités sur le plateau, je vais en discuter à voix basse dans les coulisses.

Confronter les acquis

» Je porte toujours une attention extrême à la direction des acteurs et j'ai appris à diriger aussi les actrices. Je cherche de nouvelles têtes. A Strasbourg, j'ai fait venir des amis. A la Comédie-Française, une troupe constituée m'a été confiée. Depuis deux ans, je choisis des gens que j'avais admiréS sans les



approcher. La prochaine étape consistera à brasser les époques.

» Si les acteurs du TNS que j'ai engagés à la Comédie-Française se sont, pour la plupart, cassé le nez, c'est qu'ils étaient entraînés à un type de travail artistique qui ne peut pas convenir à un théâtre de répertoire. Ils avaient fait des expériences globales sur un certain nombre de sujets mais n'avaient *pas eu à creuser* les personnages, les rôles. A présent, *dans* la *mesure* où ils ont connu d'autres metteurs en scène, on peut *envisager* de confronter nos acquis. A cet égard, mes retrouvailles avec Bernard Freyd pour *le Faiseur de théâtre* sont exemplaires.

» L'indépendance apporte une liberté certaine, mais la cohérence des thèmes abordés spectacle après spectacle n'apparaît pas forcément. Elle concerne tout juste l'équipe que nous formons, Bernard Chartreux, Jean-Paul Chambas et moi. *Un jour* ou l'autre, nous reprendrons, nous accepterons de *reprendre* un théâtre. Notre responsabilité sociale envers le public redeviendra primordiale, ainsi que la nécessité de promouvoir des gens, de reformer une famille. Mais nous avons le temps.

» En partant de la Comédie-Française, je me suis donné trois ans pour regarder les autres, regarder évoluer l'institution. La contradiction est évidente entre l'obligation d'assumer la fragilité du produit théâtral, d'un côté, et, de l'autre, une programmation, une organisation pour les gens qui sont là : tous, y compris les machinistes, sont si différents les uns des autres, si mystérieux dans leurs demandes, leurs *désirs... On ne vit que de contradictions.* L'indépendance, oui, mais, quand je travaille quelque part, je dois me plier à une organisation qui n'est pas la mienne, et ce n'est pas toujours commode.

» Très jeune, j'ai assumé l'institution. Quand j'entends les plaintes de ceux qui y sont arrivés en même temps *que moi, je me demande* s'ils n'avaient pas décidé à l'avance que *c'était* trop lourd et qu'ils n'y arriveraient pas. Le manque de sérénité est un problème. Je suis frappé par l'immaturité des adultes français. Qu'ils soient énarques, hommes de théâtre, hommes politiques, la fonction paternelle n'est pas assurée. Nous avons des grands-pères, mais les pères sont lyophilisés.

Crise de croissance

» Au sens propre, l' « institution » théâtrale est une troupe permanente, qui établit un répertoire et *joue en alternance*. Nous *en avons* donc une seule : la Comédie-*Française*. Les autres *sont* des théâtres en crise de croissance. Ils ont pris une certaine dimension, suivent des règles imposées par leur histoire, les liens sociaux, des acquis syndicaux qui, effectivement, dans certains cas, ne correspondent plus aux nécessités. L'outil institutionnel ne peut pas répondre aux besoins – et pourtant, ils ne sont pas gigantesques – de nouveaux metteurs en scène, d'acteurs et d'auteurs qui veulent construire d'autres formes, susceptibles d'attirer d'autres publics. Par la force des choses, l'institution *s'adapte surtout à la* production de grandes machines *normalisatrices*. *Aujourd'hui*, nos spectacles, des uns et des autres, *sont moins différenciés qu'il* y a vingt ans, à nos débuts.

» A cette époque, *quand* nous arrivions à monter un spectacle, et qu'il marchait, nous étions assurés de quatre-vingt ou cent représentations *en tournée. Ce n'est plus le cas.* Le nombre et les moyens des organismes *de diffusion se sont* considérablement réduits. Les maisons de la culture sont devenues « foyers de création » – création d'ailleurs partielle. Mais du coup, elles peuvent difficilement assurer leur mission d'accueil.

» Pour parler en proverbes, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, mais il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Des institutions, il n'y en a pas assez. Il en faudrait au moins deux à Paris, plus une dans chacune des cinq ou six grandes villes françaises. Quant à moi, par deux fois j'ai accepté tels quels des appareils formés par l'histoire. Avec des personnels qui étaient là depuis plus longtemps que moi. J'ai dû affronter des problèmes graves... La prochaine fois, que ce soit ou non un *théâtre* qui existe déjà, ce sera le mien. Les gens qui y *sont devront en partir, quitte* à ce que je les rappelle. Mais je les aurais *choisis, et ce sera mon* théâtre. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

CINÉMA

La dernière tentation de Scorsese

(Suite de la première page.)

14 juillet : Les premières réactions tombent. Dans l'ensemble favorables. Concédant cependant que certaines scènes risquent de susciter la polémique, en particulier celle où le Christ, tenté une dernière fois par Satan, s'imagine décloué de la croix par son ange gardien, épousant *Marie-Madeleine et lui faisant* l'amour, puis vivant une vie d'homme « normal » jusqu'à un âge avancé, entouré de ses enfants.

15 juillet : Le révérend Bill Bright, de la Croisade pour le Christ, offre à la Universal de lui rembourser intégralement le coût du film en échange du négatif et de toutes les copies existantes, *« à fin de destruction »*.

21 juillet : Par une lettre datée du 20, publiée sur une page entière dans le *New York Times*, le *Los Angeles Times*, le *Washington Post* et l'*Atlanta Constitutional*, la Universal rejette l'offre de Bill Bright et argue du premier amendement de la Constitution américaine garantissant la liberté de pensée et d'expression.

20 juillet : Les fondamentalistes organisent des piquets de grève devant le domicile privé de Lew Wasserman, président du conseil d'administration de MCA. La protestation souligne l'appartenance des cadres supérieurs de la Universal et de MCA à la religion juive, et prend dès lors une tonalité nettement *anti-sémite. L'un des piquets* de grève montre un Jésus ensanglanté portant une croix avec, à ses côtés, un « homme d'affaires » costume trois pièces (un producteur de films, sans doute ?) armé d'une cravache.

Mercredi 3 août, 5 heures du matin : Martin Scorsese livre à la Universal le film terminé.

Jeudi 4 août : Prenant tout le monde par surprise, la Universal annonce une sortie avancée au 12 août.

Début août : Franco Zeffirelli soutient activement une campagne rassemblant des groupements catholiques visant à ce que le film de Scorsese soit interdit de Festival de Venise. L'auteur de *Endless Love* et de *Romeo et Juliette* menace de *retirer son dernier film, le Jeune Toscanini*, de la compétition si le Festival persiste à *y maintenir la Dernière Tentation du Christ*. Dans *Variety* du 3 août, Zeffirelli affirme que son attitude n'a rien à voir avec la liberté de choix et d'expression : *« C'est affaire de bon goût et non de censure. Je dis simplement que nul ne devrait offenser le Christ pour faire de l'argent. »* Il poursuit en qualifiant le film d'*« opération délibérée pour créer la controverse... Un film horrible, vulgaire et obscène, offensant le personnage le plus important de l'histoire de l'humanité »*. Scrosese répond que Zeffirelli ne peut pas avoir vu le film, qui n'a été projeté qu'à New-York – le délégué général du Festival de Venise a lui-même dû faire le voyage. Zeffirelli admet n'avoir pas vu le film, mais s'affirme *« absolument certain qu'il s'agit là d'une œuvre horrible, ennuyeuse et truquée »*.

4 août : Dans des propos diffusés à la radio au cours d'une émission du matin, Franco Zeffirelli attaque violemment les producteurs et le film lui-même, qu'il qualifie cette fois de *« véritablement horrible et complètement dérangé »*, de pur produit de la *« chienlit culturelle juive de Los Angeles, qui guette la moindre occasion de s'attaquer au monde chrétien »*.

Dans un entretien accordé au *Corriere della Sera*, Franco Zeffirelli reconnaît avoir qualifié le film d'*« outrageant et d'offensant pour les valeurs chrétiennes »*, mais nie toute assertion antisémite. On apprend en même temps que la projection du *Jeune Toscanini* de Zeffirelli aurait *été prévue* à Venise le 7 septembre, soit le même jour que le film de Scorsese.

10 août : *Variety* publie des déclarations de Zeffirelli affirmant que ses propos ont été cités hors contexte et déformés. Zeffirelli soutient n'avoir rien contre le film ou son metteur en scène, mais simplement avoir craint que *le Jeune Toscanini* soit pris *dans le tourbillon de* folie et de négativisme qui ne manquera *pas d'accompagner la présentation* vénitienne du film de Scorsese. Il nie avoir fait à la radio la déclaration qui lui est imputée, parle de manipulation de l'information par *« certaines forces politiques antijuives, qui tentent également de (le) discréditer »*. Il rappelle cependant qu'il a lui-même réalisé un film sur le Christ *(Jésus de Nazareth)* et qu'il avait tous les jours sur le plateau un rabbin afin de s'assurer qu'il ne risquait pas d'offenser la communauté juive, et qu'il aurait souhaité que M. Lew Wasserman agisse de la même façon.

On apprend en même temps qu'après négociation avec la délégation générale la présentation du film de Zeffirelli est avancée au 5 septembre, soit deux jours avant celle de *la Dernière Tentation*.

Mais, déjà, l'Association des cinéastes italiens, le Syndicat de la *Critique et l'Association* démocratique du cinéma stigmatisent *« la fureur... des attaques, la résurgence de la censure par certains dirigeants politiques, conduits par le mépris raciste d'un cinéaste tel que Zeffirelli, insultant avec arrogance une culture différente de la sienne »*.

Zeffirelli qualifie ces propos de *« méprisables »* et intente une action en justice pour diffamation, réclamant des dommages et intérêts de 10 millions de dollars. (Il indique en même temps que, s'il gagne, il donnera la moitié à un hôpital juif de Los Angeles et l'autre à une œuvre charitable italienne s'occupant des enfants du tiers monde.)

5 août : Zeffirelli adresse à Tom Pollock, PDG de la MCA, département films, une lettre où il tente de préciser sa position. La lettre est publiée sur page entière (achetée au tarif publicitaire) dans *le Daily Variety* et le *Hollywood Reporter* du lundi 8 août, ainsi que dans le *Variety* hebdomadaire du mercredi 10 août. *« Cher Tom*, écrit-il, *les mots ne peuvent pas décrire mon état de choc, ma peine et mon dégoût devant les récents articles dans la presse déformant mes propos... »*

Zeffirelli parle d'invention délibérée de journalistes en panne de sensationnel. Soulignant qu'en tant que catholique romain il a *« une préoccupation profonde pour les inquiétudes exprimées par nombre d'organisations chrétiennes »* concernant *« en particulier les aspects présumés érotiques »*, affirmant considérer Scorsese comme *« un metteur en scène responsable et éclairé (...), un visionnaire dont l'œuvre est respectée à travers le monde »*, et, par la même occasion, Universal-MCA comme *« une force morale au sein de l'industrie du spectacle »*, il dit croire fermement que *« la sagesse et le bon goût prévaudront »* avant que le film soit présenté dans sa version finale, et souhaite que s'achève *« ce grotesque mélodrame de fabrication, d'accusations et de récriminations »* afin que tout un chacun reprenne son travail.

Vendredi 12 août : sortie du film à New-York, Los Angeles, Chicago, Washington DC, San-Francisco, Seattle, Minneapolis et Toronto.

HENRI BEHAR.



Willem Dafoe dans le rôle de Jésus.

Mort du metteur en scène Jean-Pierre Ponnelle

La musique à voir

Le metteur en scène et décorateur français Jean-Pierre Ponnelle est mort jeudi 11 août à Munich. Il était âgé de cinquante-six ans.

Il y a quelques mois, Jean-Pierre Ponnelle avait été hospitalisé, à la suite d'un accident sur scène ; les causes exactes de son décès ne sont *pas connues. Il avait dû renoncer à* participer au Festival de Salzbourg, où il devait superviser la reprise de ses mises en scène des *Noces de Figaro* et un *Moïse et Aaron*, mais avait gardé un contact permanent avec ses assistants de Salzbourg.

Né à Paris le 19 février 1932, Jean-Pierre Ponnelle a placé ses études sous le double signe de la musique et des arts plastiques. C'est à lui que le compositeur allemand Hans Werner Henze fit appel pour réaliser les décors de son premier opéra *Boulevard solitude*, créé à Hanovre en 1952, puis de son second, *le Roi cerf* à Berlin, en 1956. A partir de cette époque, Ponnelle commença à réaliser des décors d'opéra en Allemagne, en Italie et aux Etats-Unis.

C'est en 1962 qu'il signe sa première mise en scène – *Tristan et Isolde* à Düsseldorf, – dont il a également conçu les décors. Un succès assez rapide, d'abord en Allemagne, puis à travers le monde, lui vaudra de réaliser sur les principales scènes lyriques la même double performance et d'aborder non seulement le grand répertoire – Monteverdi, Mozart, Rossini, Verdi, Wagner et Puccini, – mais encore des œuvres contemporaines de Britten, Henze et Riemann notamment.

Pour le Festival de Salzbourg, il mit en scène une dizaine d'ouvrages. A Zurich, après un cycle Monteverdi, il poursuivit sa collaboration avec le chef d'orchestre Nikolaus Harnoncourt par un cycle Mozart, qu'il laisse inachevé : *les Noces de Figaro* étaient annoncées pour février 1989.

Ce cycle Mozart était différent de ceux présentés à Cologne et à Paris au Théâtre des Champs-Elysées, où Daniel Barenboïm avait invité Jean-Pierre Ponnelle, poursuivant une collaboration inaugurée avec *Tristan*, Bayreuth en 1981. Auparavant, il n'avait donné au palais Garnier qu'un *Cosi fan tutte* en noir et blanc, assez discuté. Strasbourg restera la seule ville française où il ait travaillé régulièrement avec succès pour *la Bohème* en 1977 et *la Tosca* en 1978 notamment.

Toutes les productions de Jean-Pierre Ponnelle brillaient par un grand souci du détail, une mise en évidence des ressorts cachés, un sens aigu des éclairages et une volonté de souligner, parfois redondante, quand la liaison se faisait trop nette entre les gestes et les accents musicaux. Il existait cependant des affinités indéniables entre le théâtre lyrique et l'univers poétique de Jean-Pierre Ponnelle, qui pouvaient séduire les uns, agacer les autres, mais ne laissaient jamais indifférent.

GÉRARD CONDÉ.

La saison 1988-1989 à la Criée Théâtre national de Marseille

Après Molière, Beaumarchais. Marcel Maréchal met en scène *le Mariage de Figaro* (du 18 avril au 17 juin 1989) à la Criée, Théâtre national de Marseille. Autre création : *Jock*, de Jean-Louis Bourdon, avec Thierry Fortineau et Laurence Roy (du 6 janvier au 2 février 1989), dans la salle Audiberti, où François Bourgeat présentera son adaptation de Proust, *Albertine disparue* (du 11 au 30 avril).

La Criée accueillera *le Cid*, mis en scène par Gérard Desarthe (du 4 novembre au 18 décembre 1988) ; *Henri IV*, de Pirandello, par Armand Delcampe (du 5 au 8 janvier 1989) ; *le Faiseur de théâtre*, de Thomas Bernardt (du 24 au 28 janvier 1989) ; *On ne badine pas avec l'amour*, par Jean-Pierre Vincent (du 16 au 25 février 1989) ; *les Chaises*, de Ionesco, par Jean-Luc Boutté (du 8 au 18 mars 1989), ainsi que le *récital de Zizi Jeanmaire* (du 18 au 22 octobre 1988) et celui de *Philippe Léotard*, le 2 octobre, avant son passage à l'Olympia... Plus des concerts, une semaine de cinéma américain et, au Théâtre du Merlan, *Mercier et Camier*, de Beckett, par Pierre Chabert.

★ Renseignements : TNM la Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille. Tél. : 91-54-74-54.

VARIÉTÉS

A propos de Félix Leclerc

Nous avons appris que beaucoup de nos amis québécois ont été émus par la phrase qui ouvre l'article consacré à Félix Leclerc dans *le Monde* du 10 août, et en particulier par l'expression *« parlant presque français en Amérique »*, qu'il faut évidemment entendre avec toute la malice des chanteurs québécois et de Félix Leclerc lui-même. Lorsqu'ils viennent en France, ils reprennent souvent cette formule comme pour souligner la difficulté de préserver leur identité si près du géant américain.

Dans les années 70, le gouvernement de la « Belle Province » dirigé par René Levesque, était allé plus loin dans la défense de sa langue que les gouvernements français notamment avec la loi 101. L'expression *« parlant presque français en Amérique »* était alors utilisée par dérision à l'égard des Français de l'Hexagone *« parlant de moins en moins français en France »*. Si les Québécois ont pu penser qu'il y avait de notre part la moindre ironie condescendante, nous en sommes vraiment désolés.

C. F.

Spectacles

théâtre

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Le Petit Prince : 20 h. ◊ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◊ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. ◊ La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de *style* : *20 h 45.*

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Tokyo Bar-*Hôtel : 21 h.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ◊ Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ◊ La Folie des farces : 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

La Vénus aveugle (1940), d'Abel Gance, 16 h ; Vice-Versa (1947, v.o.), de Peter Ustinov, 19 h : la Femme au gardénia (1952, v.o.), de Fritz Lang, 21 h 15.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

VENDREDI

Si vous avez manqué *le* début : Paris qui danse : Maguy Marin (1984) de D. Ranz, Angelita Vargas à Paris (1983) de Juliette et Joaquim Lledo, Cal*ambre* (1986) de D. Ranz, 14 h 30 ; Paris, Mai 68 : Cinétracts (1968) d'un collectif, la Chinoise (1967) de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; Paris la nuit : le Rendez-Vous de minuit (1961) de Roger Leenhardt, Bande annonce : Passage secret (1985) de L. Perrin, Royal Opéra (1980) de L. Soukaz, Extérieur Nuit (1979) de Jacques Bral, 18 h 30 ; Paris la nuit : Paris qui dort (1923) de René Clair, Judex (1963) de Georges Franju, Bande annonce : les Portes de la nuit (1946) de Marcel Carné, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum *Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRITTERS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

EDDIE MURPHY SHOW (A., *v.o.*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné II, 10e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38)* ; *Pathé Marignan*-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., *v.o.*) : *Utopia* Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e *(42-36-83-93)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient *Express*, 1er *(42-33-42-26)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de *Bois, 5e (43-37-57-47).*

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN **ANGLAIS** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., *v.o.*) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e *(43-59-92-82)* ; v.f. : *Gaumont Opéra*, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISTER DYNAMITE (Hongkong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POUR UNE NUIT D'AMOUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept *Parnassiens, 14e (43-20-32-20)* ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *Pathé Marignan*-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, *1er (42-97-53-74)* ; *Pathé Impé*rial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

A LÀ POURSUITE DU SOLEIL D'OR. Film américain de Matt Cimber, *v.f.* : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INTRUDER. (*) Film philippin de Jopi Burnama, v.f. : Paris Ciné I, 10e.

MEURTRE A HOLLYWOOD. Film américain de Blake Edwards, *v.o.* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POLTERGEIST III. Film américain de Gary Sherman, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : *Rex, 2e (42-36-83-93)* ; *Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Images, 18e (45-22-47-94)* ; *Le* Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOVIET. Film soviétique de *Mikhaïl Toumanichvili*, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e.

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE BRINGUE D'ENFER ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e *(43-59-36-14)*.

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AENIGMA (*) (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), *5e (46-33-86-86).*

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e *(45-63-16-16)* ; *Mistral, 14e (45-39-52-43).*

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e *(43-29-11-30).*

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BODY BIRD (, *v.f.*) : Brady, *10e* (47-70-08-86).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; *La Bastille, 11e (43-54-07-76).*

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DIRTY DANCING (A., *v.o.*) : *George V*, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

INVASION U.S.A. (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE JUSTICIER DE NEW YORK (**) (A., *v.f.*) : *Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).*

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, *16e (42-88-64-44).*

MISSION (Brit., v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MORT A VENISE (It., *v.o.*) : *Studio* Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE RETOUR DU BARBARE (, *v.f.*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE RODEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LA SOIF DU MAL (A., *v.o.*) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : *Accatone (ex Studio Cujas), 5e* (46-33-86-86).

WILLIE BOY (A.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 AOUT

« Les appartements royaux du Louvre », 11 heures, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », *11 h 15*, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Marie-Christine Lasnier).

« *Picasso dans un palais du Marais* », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Paris et son histoire).

« *Versailles : à la recherche du premier* village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30, portail central (Dominique Fleuriot).

« *Hôtels et* cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« *Hôtels de l'île Saint-Louis* », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le couvent des carmes et ses prisons », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Isabelle Hauller).

« Le Grand Louvre, passé, présent et futur », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, devant le plan (Tourisme *culturel*).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, *boulevard de Ménilmontant* (Marie-Christine Lasnier).

« Le Marais, autour de la place des *Vosges* », *16 h 30, métro* Saint-Paul (C.-A. Messer).

« Hôtels du Marais, place des Vosges *illuminés* », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « Le Père-Lachaise insolite et ses rites », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, porte principale (V. de Langlade).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le hall.

« Le Panthéon, de la crypte à la Coupole », 11 heures, entrée.

« Les hôtels du Crédit foncier autour de la place Vendôme », 15 heures, 19, rue des Capucines (prévoir une participation supplémentaire).

« Parc de Saint-Cloud et évocation de l'ancien château dans le musée », 15 heures, terminus des autobus 52 et 72, pont de Saint-Cloud.

DIMANCHE 14 AOUT

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, porte principale (V. de Langlade).

« Passages et chemins inconnus de la butte Montmartre », 11 heures, métro Blanche (C.-A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30 et 16 h 30, métro Bastille, angle de la rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Marais, place des Vosges », *15 heures*, métro Saint-Paul, sortie (Tourisme culturel).

« Notre-Dame, témoin de l'évangile des *Templiers* », *15 heures*, *métro* Cité, sortie (Isabelle Hauller).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue *Montorgueil* », *15 heures*, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (Marie-Christine Lasnier).

« Salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, façade, côté gauche.

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau.

CONFÉRENCE

DIMANCHE 14 AOUT

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Marie, la France et la fin des temps », par Jean Phaure ; « Actualité des prophéties de la Vierge », par Natya.

HENRI BÉHAR

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre *supplément du samedi daté dimanche-lundi.* Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 12 août

TF 1

20.35 Jeux : Intervilles. Floirac-Lunel. **22.20 Magazine : Ushuaïa.** Sommaire : Pôle 1986-1987 ; Kilomètre lancé ; Les derniers des Inuits ; Le mystère de Sir John Franklin ; Nobile mai 1928 ; Velvet Powls. **23.15 Journal. 23.25 Téléfilm :** *L'affaire Marie Besnard.* Avec Alice Sapritch (2e partie). ***1.05 La Bourse. 1.10 Magazine :*** **Minuit sport. 2.10 Feuilleton :** *Les Moineau et les Pinson.* **2.35 Documentaire : Frédéric Pottecher. 3.25 Feuilleton :** *Les Moineau et les Pinson.* **3.50 L'équipe Cousteau au Mississippi. 4.35 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 6.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.25 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Série : ***Les héritiers.*** *Photos* de famille, de Juan Bunuel, avec Hélène Pechayrand, Marcel Cuvelier, Victor Garrivier. **21.55 Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot (rediff.). Sur le thème « L'ambition politique », sont invités : Edgar Faure *(Mémoires)*, Franz-Olivier Gisbert *(Monsieur Adrien)*, Hervé Hamon et Patrick Rotman *(la Deuxième Gauche)*. **23.15 Journal. 23.30 Cinéma : le Matou.** Film de Jean Beaudin. Avec Serge Dupire, Guillaine Lemay-Thivierge, Monique Spaziani.

FR 3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian, avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (6e épisode). ▶ **21.20 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. *Les chevaliers de la mer.* **22.05 Journal et météo. 22.30 Feuilleton : L'amour du métier.** *D'Yves Laumet,* avec *Jacques* Denis, Maïa Simon, Stéphane Goiraud, Fernand Sardou, Tsilla Chelton (4e épisode). **23.25 Musiques, musique.** 7e nocturne de Chopin, par Jean-Claude Pennetier, piano. Extraits de *Sodome et Gomorrhe*, de Proust, lus par Philippe Clévenot.

CANAL PLUS

20.30 Football : A.S. Saint-Etienne-*Olympique de Marseille.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Série : Un flic dans la Mafia. 23.30 Cinéma :** *Gribouille* ■ Film français de Marc Allégret (1937). Avec Raimu, Michèle Morgan, Gilbert Gil. **0.55 Cinéma : Ave Maria** ■ Film français de Jacques Richard (1984). Avec Anna Karina, Feodor Atkine, Isabelle Pasco, Pascale *Ogier.* ***2.40 Cinéma : Woody et les Robots*** ■■ Film américain de Woody Allen (1973). Avec Woody *Allen,* Diane Keaton, John Beck (v.o.). **4.05 Cinéma : Belle d'amour.** Film français classé X, de Michel Ricaud (1987). **5.20 Cinéma : Surexposé** ■ Film américain de James Toback (1982). Avec Nastassja Kinski, Rudolf Noureev, Harvey Keitel.

LA 5

20.30 Téléfilm : Un type formidable. De Lou Antonio, avec Wayne Rogers, Mariette Hartley. **22.45 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.35 Téléfilm : Le coup.** De Don McDougall, avec Christopher George, Elisabeth Ashley. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm :** *Le coup (suite).* ***0.55 Capitaine Furillo*** (rediff.). **1.45 Journal de la nuit. 1.50 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.45 Drôle de vie** (rediff.). **3.20 Vive la vie!** (rediff.). **3.45 Musique : Aria de rêve. 4.00 Belle rive** (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. **21.20 Série : Espion modèle. 22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : Mimi métallo blessé dans son honneur** ■ Film italien de Lina Wertmuller (1972). Avec Giancarlo Giannini, Mariangela Melato, Turi Ferro, Agostina Belli. **0.20 Six minutes d'informations. 0.30** *Magazine :* **Charmes** (rediff.). **1.00 Téléfilm : Les lettres de mon moulin.** De Pierre Badel, avec Max André, *Henri Tisot, Jean-Marie Bon, Pierre* Doris. **2.15 Sexy clip. 2.45 Musique : Boulevard des clips.** ***4.15 Magazine :*** **Carabine FM. 4.45 Téléfilm : Les lettres de mon moulin** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Henri Sauguet, *compositeur.* **21.00 Dramatique.** Les belles endormies, de Yasunari *Kawabata.* ***22.15 Fred Deux et son double.*** La rosée. **22.40 Musique : Nocturne.** *La Roque-d'Anthéron, 8e Festival* international de piano : Michel d'Alberto, Jean-Marc Luisada. **0.05 Du jour au lendemain.** 5. Autour du cinéma intégral avec P. de Haas. **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 7 juillet lors du Festival de Schleswig-Holstein) : Une création mondiale de Rihm : Concerto pour piano et orchestre no 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven ; Sympho*nie no 6 en la majeur, de Bruckner, par* l'orchestre du Festival, dir. Christoph *Eschenbach ; sol. : Sviatoslav Richter,* piano. **22.35 Le voyage en Italie.** D'après Le voyage d'Italie du marquis de Sade. Œuvres de Geminiani, Rameau, Cimarosa, Davide de Bergame, Sciarrino, Mendelssohn. **0.00 Un violon dans la nuit : Zino Francescatti.** *Concerto pour piano, violon, et quatuor* à cordes en ré majeur op. 21, de Chausson ; *Partita pour violon seul en si* mineur BWV 1002, de Bach ; Concerto pour violon et orchestre no 1 en sol mineur op. 26, de Bruch.

Samedi 13 août

TF 1

▶ ***13.15 Magazine : Reportages.*** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. La *vie au bout des pales, de Christian Brin*court. **13.45 La Une est à vous. 13.50 Série : Matt Houston. 14.40 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé. 15.50 La Une est à vous** (suite). **18.10 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Campagne en carriole ; Jeu : Télétatou ; Les rubriques de l'été ; L'Hôtel du Pont-Volant. **18.40 Série : Tonnerre mécanique. 19.25 Série : Marc et Sophie.** ***20.00 Journal et météo.*** **20.30 Tapis vert et Loto. 20.35 Variétés : Oh! Coco l'été chaud.** Avec Mory Kanté, Simon et les Modonais, Laurent Voulzy, Antonio de Plata, Elli Meideros. **22.05 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 22.55 Série : L'heure Simenon.** Le fils Cardinaud, de Gérard Mordillat. **23.55 Journal et météo. 0.10 Série : Les incorruptibles. De 1.00 à 6.55 Rediffusions. 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.25 Magazine : Sirocco. 2.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson.** ***2.45 Documentaire :*** **Frédéric Pottecher. 3.35 Documentaire : Histoire des inventions. 4.30 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.25 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.15 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit hors du temps. **14.05 Jeu : Bing parade.** *Emission présentée par Thierry* Beccaro, à Monaco. Avec Ludmilla, Metiss. **15.00 Magazine : Sports été.** Athlétisme : championnat de France à Tours. **17.30 Série : Les deux font la paire.** Les délires d'Amanda. **18.20 Magazine : Entre chien et loup.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Sommaire : Profession, reporter animalier ; A leur *service.* ***19.10 Actualités régionales.*** **19.35 Jeu : L'arche d'or.** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Théâtre : la Famille Hernandez... toujours là!** Pièce de Geneviève Bailac, avec Anne Berger, Renée Cotto, Richard Guedj, Pepito, Anita Morales. *L'humour, le bon sens d'une famille de pieds-noirs.* ***22.30 Feuilleton : L'amour*** **en héritage.** De Douglas Hickox, d'après le roman de Judith Krantz. Avec Stefanie Powers, Lee Remick, Stacy Keach, Robert Urich (7e épisode). **23.25 Les enfants du rock.** Remise des oscars de l'industrie du disque britannique 1988. Meilleure vidéo : New Order ; Meilleur album britannique : Sting ; Meilleur artiste international : Michael Jackson ; Meilleur nou*veau veau international :* Terence Trent d'Arby ; Meilleur groupe international : U 2. ***0.30 Journal.***

FR 3

13.00 Magazine : Sports loisirs vacances. Voile : Course du Figaro ; Triathlon de Vannes ; Course de côte du Mont-Dore ; Ski nautique bare-foot à *Montpellier ; Jumping à Dinard ;* Cyclisme à Aire-sur-Adour ; Les courses de lévriers ; Moto au Grand-Bornand. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Mickey Gulliver ; Pluto fait du zèle ; Le joueur de *flûte de Hamelin ; Donald se camoufle ;* Le camarade de Pluto. **18.00 Feuilleton : Diligence Express.** Une amitié débordante. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case.** Présenté par Vincent Perrot. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. *Dessins* animés : La bande à Picsou, Commando Duck, Dingo architecte, et, à 21.00, un épisode de la série Super-flics. **21.45 Journal et météo. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Roger Vadim. **22.30 Musique :** ***Le clavier bien tempéré.*** Prélude *et* fugue nos 3 et 5, de Jean-Sébastien Bach. ***22.35 Musicales : Boulez XXe siècle.*** 2. La mélodie. Illustration musicale : Trois poésies de la lyrique japonaise, de Stravinski ; Le marteau sans maître, de Boulez ; Sérénade, op. 24, de Schoenberg : Concert de chambre, de Berg. Retransmis en stéréo sur France-*Culture.* ***23.30 Magazine : Sports 3.*** Au sommaire : Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire, souvenir ; *Le* film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Une affaire d'enfer. De Steven Stern, avec Victoria Principal, Gil Gérard, Robert Webber. **15.35 Série : Flic à tout faire.** ***16.00 Série : A chacun sa vérité.*** **16.20 Série : La malédiction du loup-garou. 16.50 Documentaire : Expédition au pôle Sud sur les traces du capitaine Scott. 17.45 Cabou cadin.** Punky Brewster ; Grisou, le petit dragon ; SOS-Fantômes ; Moi, Renart. **En clair jusqu'à 20.31. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50.** Présenté par Marc *Toesca.* ***20.30 Flash d'informations.*** **20.31 Téléfilm : L'île de la passion.** De *Marvin J. Chomsky,* avec *Susan Dey,* Bruce Boxleitner. **22.00 Les superstars du catch. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Créature** □ Film américain de William Malone (1984). Avec Klaus Kinski, Wendy Schaal, Annette McCarthy. **0.30 Golf. 2.45 Cinéma :** ***AIDS, trop jeune pour mourir*** □ *Film* franco-allemand de Hans Noever (1985). Avec Friedrich Graner, *Géraldine* Danon. **4.15** ***Cinéma : Cent francs l'amour*** ■ *Film* français de Jacques Richard (1985). Avec Richard Bohringer, Pierre-Loup Rajot, Valérie *Steffen.* **5.45 Série : Un flic dans la Mafia.**

LA 5

13.30 Série : Mike Hammer. 14.20 Téléfilm : Le coup (rediff.). **15.31 Série : Capitaine Furillo. 16.21 Série : La cinquième dimension. 16.55 Série : Kung-fu. 17.45 Dessin animé : La famille Koala** (rediff.). **18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile** (rediff.). **18.30 Dessin animé :** *Le monde enchanté de Lalabel* (rediff.). **18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Série : Riptide. 22.20 Magazine : Télé-matches.** ***22.25 Mike Hammer (rediff.).*** **23.15 Télé-matches** (suite). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Télé-matches** (suite). **0.20 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.10 Matlock** (rediff.). **2.00 Magazine : Reporters** (rediff.). **2.30 Journal de la nuit. 2.35 La fortune des Rougon** *(rediff.).* ***3.30 Drôle de vie*** (rediff.). **4.05 Vive la vie!** (rediff.). **4.35 Musique : Aria de rêve. 4.45 Top nuggets.**

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. **14.00 Téléfilm : Les lettres de mon moulin** (rediff.). **15.15 Jeu : Zap 6. 16.55 Hit, hit, hit, hourra! 17.05 Téléfilm : L'avion qui est tombé du ciel.** ***18.00 Journal et météo.*** **18.15 Téléfilm : La troisième guerre mondiale** (2e partie). *De David Greene,* avec Rock Hudson, Brian Keith. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Un enfant disparaît.** De Robert Markowitz, avec *Richard Masur, Paul Regina.* **22.00 Téléfilm : Le gentleman des antipodes** (2e partie). De Hugh Whitemore, avec Kenneth Branagh, Sigrid Thornton. **23.15 Six minutes d'informations.** ***23.25 Sexy clip.*** **23.50 Magazine : Turbo.** Spécial Lamborghini. **0.20 Téléfilm : Les fossés de Vincennes.** De *Pierre Cardinal,* avec *Jean-François* Poron, Maurice Bénichou. **1.40 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.10 Musique : Boulevard des clips. 4.10 Magazine : Carabine FM. 4.40 Téléfilm : Les fossés de Vincennes** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : La folle de Cayupangui, de Gregorio Manzur. ***22.35 Musique : Boulez. XXe siècle.*** (En simultané avec FR 3) : La mélodie : Trois poésies de la lyrique japonaise, de Stravinski ; Le marteau sans maître, de Boulez ; Sérénade opus 24, de Schoenberg ; Concerto de chambre, de Berg. **0.05 Clair de nuit.** André Dhotel ; *Irène Omelianenko.*

FRANCE-MUSIQUE

19.05 Opéra *(donné le 9 juillet lors des* Chorégies d'Orange) : L'or du Rhin, de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. **23.05 Correspondance.** Hymnes. Œuvres de Debussy, Berlioz, Beethoven, Schumann, Liszt, Stockhausen. ***0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé.*** Tancrède (ouverture), de *Rossini ;* Symphonie en sol mineur no 40 K 550, de Mozart ; Sérénade pour cordes en do majeur op. 48, de Tchaïkovski ; Capriccio pour piano et orchestre, de Stravinski.

Dimanche 14 août

TF 1

6.55 Bonjour la France, bonjour **l'Europe. 8.00 Météo. De 8.02 à 11.00** ***Dorothée dimanche.*** **8.05 Dessins animés. 9.10 Variétés : Jacky show. 9.40 Série : Tarzan. 10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Futé comme un coyote. **11.30 Magazine : Automoto.** ***11.58 Météo. 12.00 Magazine :*** **Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. 14.10 Variétés : Oh! les filles!** Avec Michel Delpech, Claudia Phillips, Patsy, Véronique Jannot, Pierre Cosso, Nathalie et René Simard. **14.25 Série :** ***La croisière s'amuse. 15.15 Variétés :*** **Oh! les filles!** (suite). **15.25 Tiercé à Deauville. 15.35 Variétés :** ***Oh! les*** **filles!** (suite). **15.40 Série : Mannix. 16.30 Variétés : Oh! les filles!** (fin). **17.15 Jeu : Le juste prix. 17.50 Série : Mac Millan. 19.05 Série : Pour l'amour du** ***risque.*** **19.05 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert.** ***20.35 Cinéma : Qui a tué*** **Harry?** ■■ Film américain d'Alfred *Hitchcock (1956).* Avec Shirley McLaine, Edmund Gween, John Forsythe, Mildred Natwick. **22.10 Magazine : Sport dimanche. 22.55 Journal et météo. 23.10 Documentaire : Le Louvre. 0.10 Musique :** ***Debussy et ses héritiers.*** **De 0.40 à 6.25 Rediffusions.** ***0.40 Feuilleton : Les Moineau et les*** **Pinson. 1.05 Documentaire : Frédéric Pottecher. 2.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.20 Haroun Tazieff raconte sa Terre. 3.20 Documentaire : Histoires du rire. 4.10 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Feuilleton :** ***Les Moineau et les*** **Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires** ***naturelles.***

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 ***Le jour du Seigneur.*** **11.00 Messe.** Célébrée au monastère *Notre-Dame à Chalais (Indre).* **12.05 Jeu : La spirale fantastique.** ***13.00 Journal et météo. 13.18 Chimps.*** Spot de la Prévention routière. **13.20 Série : Starman.** Un coin tranquille. **14.10 Magazine : Superstars.** Présenté par Béatrice Wachsberger. Avec Maruschka Detmers, Robert Mitchum et Sabine Azema. **14.35 Documentaire : L'aventure de la vie.** 3. L'eau vivante. **15.30 Sports.** Athlétisme : *championnat de France à Tours.* **17.30 Le grand échiquier.** En hommage *à Félix Leclerc,* A 2 *rediffuse* l'émission consacrée au chanteur disparu. **18.30 Magazine : Stade 2.** Football : championnat de France ; Voile : Tour de France ; Rugby : championnat du monde universitaire (Nouvelle-Zélande-Irlande et Australie-Etats-Unis) ; Cyclisme : Paris-Bourges ; Ski nautique à Troyes. **19.30 Jeu : L'arche** ***d'or.*** Présenté par Georges Beller. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série :** ***Les cinq dernières*** **minutes.** A bout de courses, de Claude Loursais, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Henri Virlojeux. Enquête policière dans le milieu des courses. **22.05 Documentaire : Le génie de la terre.** De Georges Duby et Maurizio *Cascavilla. 1. Le sillon, l'arbre.* **22.55 Journal. 23.20 Documentaire :** ***Les enfants de la danse.*** De Claude Bessy et Dirk Sanders. 2. La technique, les différentes disciplines enseignées, les leçons, l'après-carrière des danseurs.

FR 3

9.30 Amuse 3. Les recettes de Gil et Julie ; Mickey, Donald et Cie : Les vacances hawaïennes, les Gummis, Les *merveilles de la nature,* Johnny *pépin* de pomme. **10.30 Magazine : Sports 3** (rediff.). **11.30 RFO Hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Magazine : Sports loisirs vacances.** *Trial :* championnats du monde à Montbrizon ; Parapente à Chamonix ; Triathlon à Mauzac ; Volley-ball ; Jumping à Dinard ; Fun-Board : finale du Fanatic Fun Tour ; Aviron à Mandelieu-la-Napoule ; *Jeux mondiaux d'été des journalistes* au Canada. **17.00 Flash d'informations.** ***17.03 Magazine : Montagne.*** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. Le centenaire des troupes alpines. **17.30 Amuse 3.** Les aventures de Kiko ; Lolek et Bolek aux Jeux olympiques ; Diplodo ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.05 Série : Mission casse-cou.** ***Le gardien. 19.55 Flash d'informations.*** **20.00 Série : Wayne and Shuster.** Le parrain. **20.30 Variétés : Discos d'or sous le soleil de la Turquie.** Emission présentée par Désiré Nosbusch. Avec Yves Duteil, Pascale Chambry, Elli Meideros, Albert, Herbert Léonard, *Nicole Croisille, les Ablettes,* Julie Pietri, Plastic Bertrand, Charlie make the cook, Jean-François Michael, Palma, Images, Adja Pekkan, Baris Manco. **21.55 Journal et météo. 22.20 Dessin animé : Tom et Jerry.** ▶ **22.30 Cinéma : Justin de Marseille** ■■ *Film français de* Maurice Tourneur (1934). Avec Berval, Pierre Larquey, Line Noro, Gaby Basset. **0.05 Musiques, musique.** La Jeune Fille et le Rossignol, de *Granados,* par Aldo Ciccolini, piano. *Histoire de ma vie,* de George Sand, lu par Philippe Clévenot.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi Renart ; Punky Brewster ; Grisou, le petit dragon. **9.15 Cinéma : Surexposé** ■ Film améri*cain de James* Toback (1982). Avec Nastassja Kinski, Rudolf Noureev, Harvey *Keitel.* ***10.50 Cinéma : L'or se barre*** ■ Film anglais de Peter Collinson (1969). Avec Michaël Caine, Noël Coward, Benny Hill. **12.30 Dessin animé. 12.35 Série : SOS-Fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : O'Hara. 14.00 Le monde du sport. 14.50 Téléfilm :** ***Le secret de l'héritier.*** De Gordon Flemyng, avec *Kathleen Beller,* François-Eric Gendron, David Baxt. **16.40 Documentaire :** Animaux du soleil. Une journée avec les babouins. **17.10 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : Breakfast Club** □ Film américain de John Hughes (1985). Avec Emilio Estevez, A. Michaël Hall, *Molly Ringwald.* **19.30 Flash d'informations. 19.40 Des*****sins animés : Ça cartoon.*** *Présentés par* Philippe Dana. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Max mon amour** ■■ Film franco-japonais de Nogisa Oshima (1986). Avec Charlotte Rampling, Anthony Higgins, Bernard-Pierre Donnadieu, Victoria Abril. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Série : Ray Bradbury présente.** ***22.35 Golf.*** *Les deux dernières heures* de la quatrième et dernière journée de *l'US-PGA : En direct d'Edmond* (Oklahoma) le dernier tournoi du Grand Chelem de golf *1988.* **0.50 Cinéma :** ***Belle d'amour.*** Film français classé X de Michel Ricaud (1987). Avec Nathalie Christal, André Kay, Valérie Seller. **2.05 Série : Bergerac.**

LA 5

5.00 Le journal permanent. De 8.00 à 10.05 Dessins animés. 8.00 Embrasse-moi, Lucile. *Amour et gloire.* ***8.25 Dans*** **les Alpes avec Annette.** Retour au foyer ; Une nouvelle vie. **9.15 Emi magique.** La pierre mystérieuse ; Combat solitaire. **10.05 Top nuggets** (rediff.). ***10.30 Série : Kung-Fu (rediff.).*** **11.20 Série : L'homme qui valait 3 milliards** (rediff.). ***12.10*** **Série : Automan.** Les renégats. **13.00 Journal. 13.25 Série : Mike Hammer.** Satan, cyanure et meurtre. **14.15 Série : Riptide** (rediff.). **15.50 Série : Capitaine** ***Furillo.*** *Le genre humain.* ***16.40 Série :*** **Kung-Fu.** Les Tongs. ***17.25*** **Série : Automan** (rediff.). **18.10 Série : Riptide.** Conflit. **18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal.** ***20.30 Téléfilm :*** **Le dernier jour.** De Vincent McEveety, avec *Richard* Widmark, Christopher Connelly, Robert Conrad. **22.15 Mike Hammer** (rediff.). **23.05 Série : Serpico.** Jeu mortel. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Serpico** (suite). **0.45 Capitaine Furillo** (rediff.). ***1.45 L'homme qui valait 3 milliards*** (rediff.). **2.25 Journal de la nuit.** ***2.30 Riptide*** *(rediff.).* ***3.20 Kung-Fu*** (rediff.). **4.10 Top nuggets** (rediff.).

M 6

6.00 Magazine : Matin chaud. Musique ; Météo ; Horoscope. **8.00 Magazine : Carabine FM** (rediff.). **8.30 Feuilleton : Sébastien et la Mary-Morgane** (rediff.). **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.25 Magazine : Turbo** *(rediff.).* ***10.55 Dessins animés :*** **Graffi'6.** La lucarne d'Amilcar. **11.30 Feuilleton : Sébastien et la Mary-Morgane. 11.55 Hit, hit, hit, hourra! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Spiral zone. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal et météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.30 Série : Poigne de fer et** ***séduction. 14.00 Téléfilm : Les*** **fossés de Vincennes** (rediff.). **15.20 Variétés :** ***Hexagone 60-80. 16.35 Hit, hit, hit,*** **hourra! 16.45 Téléfilm : Le gentleman des antipodes** (2e partie, rediff.). **18.00 Journal et météo. 18.15 Téléfilm : Une étrange famille.** De Anthony *Bowman,* avec *Bill Kerr,* Rowena Wallace, Ray Barrett. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Les fils du Ninja.** De Emmett Alston, avec Stevie Nelson, John Anzaldo, Allen Godshaw. **22.10 Téléfilm : La troisième guerre mondiale** (2e partie, rediff.). **23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Magazine : Charmes. 0.25 Musique :** ***Festival*** **de jazz à Antibes 87. 1.40 Musique :** ***Boulevard des clips.*** **2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : Pot bouille** (1er épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (8e épisode). **3.50 Pot Bouille** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

19.30 Le bon plaisir de... Claude Mauriac. 22.35 Musique : La Roque-*d'Anthéron, 8e Festival international de* piano. **0.05 Clair de nuit.** Jean-Paul Guengant ; Des chiffonniers dans le Nord-Pas-de-Calais, avec Philippe Bories ; Rémanence : Anti statu-quo, par Irène Omelianenko ; Les nuits de l'entendement, de Jean-Marie Turpin ; Essai de voix : Bruno Durocher, Au bord de la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 mai 1968 au Festival de Vienne) : Sonate pour piano en sol majeur op. 78 D 894, Nuages *gris pour piano, La lugubre gon*dole pour piano, Richard Wagner-Venezia pour piano, Sonate en si *mineur* pour piano, de Schubert, par Maurizio Pollini, piano. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles : Géorgie, Arménie et Daghestan. **1.00 Ocora.** Musiques arméniennes.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 14 août

Avranches, 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Honfleur,** 14 h 30 : tableaux ; **Pont-Audemer,** 15 heures : tableaux ; **Tonnerre,** 14 h 30 : mobilier, bibelots.

Lundi 15 août

Morlaix, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Barjac (Gers), Orange, L'Isle-sur-la-Sorgue, **Méounes (Var), Le Blanc (Indre), Arcachon, Guérande, Laissac-Joulis (Aveyron), Saint-Quay-Portrieux, Pleumeur-Bodou, Chéniers (Creuse), dimanche seulement.**

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 AOUT 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 14 AOUT A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 août à 0 heure et le dimanche 14 août à 24 heures.

Les pressions élevées sur la France nous garantissent un temps généralement sec et ensoleillé. Il fera même chaud dimanche.

Samedi : agréable et ensoleillé.

La matinée sera dégagée sur la plupart des régions. Le soleil chassera rapidement les quelques bancs de brumes et nuages bas qui se seront formés en fin de nuit. Les nuages du matin seront un peu plus nombreux près des côtes de la Manche ainsi que des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Jura. Quelques coups de tonnerre se feront entendre par endroits sur le massif alpin et le Jura.

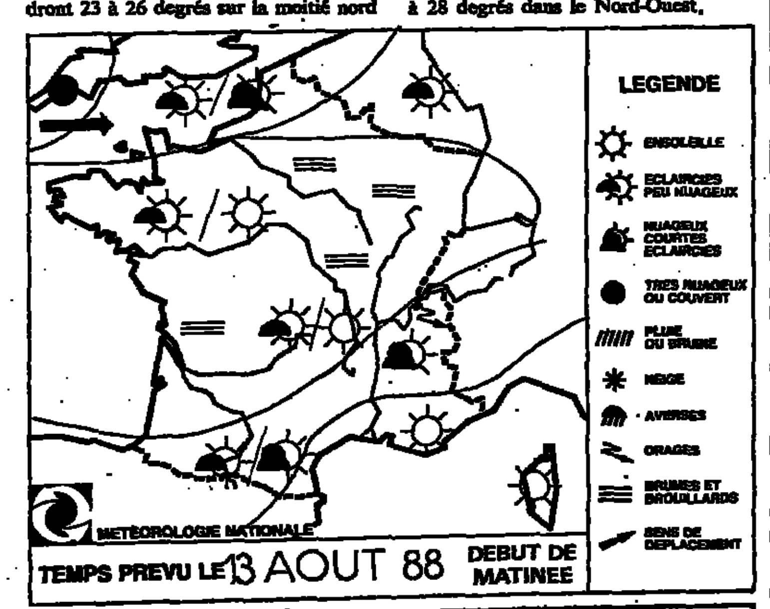
Côté températures, il faut s'attendre à des valeurs matinales de 12 à 15 degrés dans le nord ouest et le nord-est, de 10 à 14 degrés dans le centre du pays, de 14 à 17 degrés dans le sud-ouest.

L'après-midi, les températures atteindront 23 à 26 degrés sur la moitié nord mais seulement 20 degrés près de la Manche. Sur la moitié sud, elles s'étageront de 25 à 28 degrés, grimpant même jusqu'à 32 degrés sur le littoral méditerranéen.

Dimanche : soleil et chaleur.

La journée sera chaude et bien ensoleillée. Le soleil sera présent dès le matin. Par endroits, quelques bancs de brouillards retarderont son apparition. Il s'imposera toutefois avec un peu plus de difficultés près du golfe du Lion. Au fil des heures, le soleil se voilera près de la Manche ainsi que de l'Aquitaine et des Pyrénées au Massif Central, au Centre, aux Alpes, à la Franche-Comté et à l'Alsace. Cela ne gâchera pas la journée car le soleil ne s'absentera pas bien longtemps.

Les températures matinales seront sans changement notable. Par contre, l'après-midi nous dépasserons les normales saisonnières de 2 à 3 degrés. Il sera de 28 à 35 degrés dans le Sud-Est, de 27 à 32 degrés dans le Sud-Ouest, de 28 à 30 degrés dans le Nord-Est et de 25 à 28 degrés dans le Nord-Ouest.



TEMPS PREVU LE 13 AOUT 88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-08-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-08-1988 à 6 heures TU et le 12-08-1988 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	29	17	D
BIARRITZ	22	19	C
BORDEAUX	26	17	C
BOURGES	26	16	C
BREST	19	12	P
CAEN	22	14	C
CHERBOURG	19	14	P
CLERMONT-FERR.	25	16	N
DIJON	26	18	C
GRENOBLE St-M-H	31	17	N
LILLE	21	13	P
LIMOGES	24	14	N
LYON	29	20	N
MARSEILLE-MAR.	28	20	D
NANCY	27	15	D
NANTES	23	11	N
NICE	28	22	N
PARIS-MONTS.	24	14	N
PAU	24	17	C
PERPIGNAN	30	20	C
RENNES	24	14	C
ST-ÉTIENNE	26	18	B
STRASBOURG	28	18	N
TOURS	24	12	D
TOULOUSE	26	18	N
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	31	23	D
AMSTERDAM	20	15	A
ATHÈNES	34	25	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	29	20	N
BELGRADE	33	18	D
BERLIN	28	13	D
BRUXELLES	21	12	C
LE CAIRE	34	23	D
COPENHAGUE	22	12	C
DAKAR	31	26	D
DELHI	32	26	P
DJERBA	31	23	B
GENÈVE	32	18	C
HONGKONG	29	26	O
ISTANBUL	30	20	D
JÉRUSALEM	27	19	N
LISBONNE	26	17	D
LONDRES	20	14	P

ÉTRANGER (suite)	max	min	temps
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	23	15	N
MADRID	36	15	D
MARRAKECH	35	19	D
MEXICO	26	12	B
MILAN	31	20	D
MONTRÉAL	30	16	D
MOSCOU	19	14	A
NAIROBI	24	12	N
NEW-YORK	34	26	D
OSLO	19	10	D
PALMA-DE-MAL.	35	17	D
PÉKIN	29	25	C
RIO-DE-JANEIRO	20	18	C
ROME	29	19	B
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	21	15	P
SYDNEY	14	11	A
TOKYO	30	23	A
TUNIS	37	20	D
VARSOVIE	28	16	N
VENISE	30	20	D
VIENNE	32	19	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Les télécartes

Une collection fait fureur à l'heure actuelle : la collection des cartes téléphoniques (les télécartes), utilisées dans les cabines de téléphone publiques.

Or la télécarte est philatélique ! Elle s'apparente, succède, aux très anciens timbres-*téléphone (ou tickets téléphoniques)* en service de 1883 au 1er janvier 1911. A l'époque, lorsque l'usager souhaitait téléphoner à la poste, il devait acheter un ticket à un guichet, le remettait ensuite au préposé de la cabine qui le lui rendait dûment oblitéré à la sortie.

Il existe des télécartes de toutes les couleurs et en provenance des pays les plus variés.

En France, les premières sont apparues en 1980. A l'origine, la poste souhaitait mettre un frein au vandalisme dont étaient victimes les cabines et éviter les ramassages fastidieux des pièces de monnaie. La solution passait par la création d'une carte prépayée.

Divers modèles sont essayés : cartes « magnétiques » (un ruban préenregistré comprend un nombre donné de taxes de base) ou « holographiques » (un filament est brûlé par rayon laser au fur et à mesure de la consommation des taxes de base). Enfin, en 1982, la direction générale de la poste choisit le publiphone à carte à puce. De *leur côté, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas,* la Suisse, la Belgique, la Turquie et bien d'autres pays optent pour la carte holographique.

Les premières cartes prépayées à puce sont rapidement appelées « cartes pyjama » à cause de leurs rayures caractéristiques — bleu clair ou foncé en France, rouges à Monaco.

Les constructeurs : Schlumberger et Bull, puis Philips qui profite de l'espace disponible sur la télécarte pour faire sa propre publicité. La généralisation de cette pratique donne le départ d'une nouvelle collection, avec des pièces que les amateurs sont parfois prêts à payer cher (300 à 1 000 francs). Ainsi, sur les seize millions de télécartes commandées en France en 1987 (quand le Japon en consomme dix fois plus), quelque 11 hectares d'espaces publicitaires ont été vendus par une filiale de Publicis, Régie T, qui possède un contrat d'exclusivité avec les Télécom. Existent des télécartes « Biotherm », des télécartes d'art, *d'autres font de la promotion régionale*... La valeur des télécartes dépend aussi de leurs tirages (de quelques centaines à plusieurs millions), des procédés d'impression des illustrations (offset, héliogravure, sérigraphie, typographie), de la nature des puces dorées, du nombre de taxes de base (40, 50, 120). Dernière-née des télécartes, la carte Pastel (passeport pour téléphoner), personnelle, avec code secret : les communications sont facturées directement et apparaissent sur le relevé bimestriel de l'usager.

Comment se procurer des télécartes ? Au prix fort dans les bureaux de poste, les agences des Télécom ou dans les débits de tabac. Mais le plus rentable est encore de prospecter les cabines téléphoniques régulièrement où, parfois, les cartes « vides » jonchent le sol. Vous n'avez alors qu'à vous baisser... la seconde vie de la télécarte ne fait que commencer.

Pour en savoir plus :

Catalogue Marianne (chapitre « Timbres-téléphone »).

Des négociants : Bastille-Philatélie, 21, rue Drouot, 75009 Paris ; l'Avant-Musée, 2, rue Brisemiche, 75004 Paris : M. Gueslaff, 14, rue Gassendi, 75014 Paris.

A noter que l'agence France Télécom de Chambéry possède encore des cartes holographiques, certes inutilisables mais qui feront l'affaire des collectionneurs (Agence commerciale, service des télécartes, Mme Lavy, BP 1002, 114, avenue du Comte-Vert, 73010 Chambéry. 40 unités : 30,75 francs ; 120 unités : 92,35 francs. Enveloppe affranchie poour le retour, 3,70 ou recommandé à 17,40 francs).

Timbre-téléphone, ancêtre de la télécarte ; carte d.art ; carte vénézuelienne.





Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

Les services ouverts ou fermés le 15 août

Presse. — Les quotidiens paraissent normalement le 15 août.

Banques. — Les banques seront fermées le lundi 15 août.

PTT. — Pas de distribution de courrier à domicile le lundi 15 août. Les bureaux de poste seront fermés, excepté ceux assurant le service des dimanches et jours fériés.

RATP. — Service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins. — Tous fermés le lundi 15 août.

Sécurité sociale. — Les centres de Paris seront fermés du vendredi 12 août, à 15 heures, au mardi 16, aux heures habituelles.

Allocations familiales. — Les services d'accueil du siège et des unités de gestion de la région parisienne seront fermés du vendredi 12 août, à midi, au mardi 16 août, aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés. — Les bureaux d'accueil de Paris et de la région parisienne (Créteil, Cergy, Rosny, Montigny-le-Bretonneux) seront fermés du vendredi 12 août, à 14 h 30, au mardi 16 août, à 8 h 30.

Hôtel national des Invalides. — Le Musée de l'Armée, le Musée des Plans-reliefs, l'église Saint-Louis et le dôme royal seront ouverts de 10 heures à 18 heures (le tombeau de l'Empereur sera accessible jusqu'à 19 heures).

De 14 heures à 18 heures, projection permanente de documentaires et de films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 (deuxième partie : 1942-1944) dans la salle de cinéma du Musée de l'Armée. Spectacle son et lumière à 22 h 30.

Institut de France. — Le château de Chantilly ainsi que le domaine de l'abbaye de Chaalis (Ermenonville, parking de la Mer de sable) seront ouverts le lundi 15 août aux heures habituelles.

Musées. — Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert de 10 heures à 22 heures. Normalement — et sous toutes réserves — les musées nationaux seront ouverts aux heures habituelles le lundi 15 août.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Sandrine et Marc FLEURY, ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 11 août 1988.

Résidence Les Tilleuls,
45, rue du Général-de-Gaulle,
94430 Chennevières-sur-Marne.

— Françoise et Claude EVIN, Anda et Gwenaëlle, ont la joie d'annoncer que

Camille

est née le 2 août 1988.

Ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale,
8, avenue de Ségur,
75007 Paris.

— Marie-Catherine et Paul BOURY, Pierre-Marie et François Marie DRU, ont la joie de faire part de la naissance de

Victor,

le 9 août 1988.

6 *bis*, rue Gutenberg,
92100 Boulogne.

Décès

— Bresson. Paris. Nice.

Mme Henriette Alziary,
Mme Madeleine Alziary,
Les familles Alziary, Picano, Seyrat, Favot, Royon, Gaymard,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel ALZIARY,

survenu le 9 août 1988, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques auront lieu ce vendredi *12 août, dans l'intimité*, à 16 heures, en l'église de Bresson (Isère), suivies de l'inhumation dans le caveau familial.

Mme Alziary,
impasse Montpertuis,
38320 Bresson-par-Eybens.
M. Alziary,
2, cité Monthiers,
75009 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Yves Bouynot,
M. et Mme Jacques Bouynot,
Annik et Yves Perrot-Cornu
et leurs enfants,
Hervé et Agnès Bouynot
et leur fils,
Bertrand Bouynot et Fabienne Gaubert,
Elisabeth Bouynot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève BOUYNOT,
née Liron,
agrégée de lettres classiques,
directrice honoraire de lycée,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, entrée dans la Vie éternelle le 9 août 1988, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu à Pornichet, le 11 août.

Ker Goz,
6, avenue de la Chapelle,
44380 Pornichet.

— Raymond Fages,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeannine FAGES,

survenu le 8 août 1988, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Germain de Charonne, Paris-20e.

— Michèle et Michel Fardeau,
ses neveux,
François, Vincent, Christine, Jean-Marie Fardeau,
ses petits-neveux,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Odette GARON,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 10 août 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité par Jacques Roly, des Pères blancs, en l'église Sainte-Marguerite, à Paris-11e.

Ils rappellent à votre souvenir ses très chers sœur et beau-frère,

Maguy et Louis GAUTIER-CHAUMET,

24, rue du Docteur-Roux,
92330 Sceaux.

— Mme Roger Partrat,
son épouse,
Mme Lucienne Partrat,
sa mère,
Thierry, Olivier et Bruno,
ses enfants,
Mlle Nathalie Garin,
M. et Mme Pierre Moussier
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Partrat
et leurs enfants,
Marie-Thérèse et Jean-Pierre Faugère
et leurs enfants,
Martine Partrat, Denis Alkan
et leur fille,
Mme Claudette Partrat
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Roger PARTRAT,
député européen,
vice-président du CDS,

survenu le 10 août 1988, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 août, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Une messe réunira tous ses amis en cette même église, le jeudi 15 septembre, à 18 heures.

5, avenue Franco-Russe,
75007 Paris.

(Lire page 6.)

— Pierre Mauroy,
premier secrétaire du Parti socialiste français,
Et Ricardo Nunez,
du Parti socialiste du Chili,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur camarade et ami

Patricio VALENZUELA,

survenu à Paris, le 9 août 1988.

Les militants socialistes qui l'ont connu et estimé garderont le souvenir de sa générosité de cœur et de son courage.

— Mme Gérard Vallaud,
née Michèle Dufaur,
et ses filles,
Hélène et Anne,
M. et Mme Maurice Vallaud,
M. et Mme Pierre Vallaud
et leurs enfants,
Boris, Elodie, Charles,
Mlle Albertine Limerat,
M. et Mme Marcel Dufaur,
Les familles Vallaud, Limerat,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard VALLAUD,
agrégé de philosophie,
professeur au lycée Louis-Barthou
et à l'ESCAE (Pau),

survenu le 6 août 1988, à l'âge de quarante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 8 août 1988, à Saint-Sever (Landes).

4, rue de Navarre,
64000 Pau,
5, place Royale,
64000 Pau.
8, rue de Hesse,
75003 Paris.
Parc Sainte-Victoire-III,
avenue d'Oraison,
13100 Aix-en-Provence.

Anniversaires

— Mme Nicole Bréant demande à tous ceux qui ont connu et aimé

N.T.C.F. Pierre BRÉANT

d'évoquer son souvenir pour le quatrième anniversaire de son passage à l'O.E.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Raymond CRAVENNE,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 13 août 1978,

Jean SIGMANN
agrégé de l'Université
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
commandeur des Palmes académiques,

décédait à Lille.

Sa famille demande à ses amis de se souvenir.

Sports

PELOTE BASQUE : la crise de la cesta punta

Frontons en grève

La France organisera à Paris et à Biarritz, du 1er au 11 septembre prochain, les deuxièmes championnats du monde espoirs de pelote basque. Puis Biarritz devrait accueillir le Masters de cesta punta, considéré comme le championnat du monde professionnel officieux de la plus spectaculaire des disciplines de la pelote. Pourtant les frontons du Pays basque se désespèrent. En grève depuis quatre mois aux Etats-Unis, les joueurs professionnels n'ont pas traversé l'Atlantique pour revenir au pays.

BAYONNE
de notre correspondant

OPEN international de Biarritz, Gant d'or, Internationaux de Saint-Jean-de-Luz : banderoles et affiches tentent d'attirer les touristes de la côte basque vers les frontons Jai Alai pour les traditionnelles parties de cesta punta, la plus spectaculaire des quatorze spécialités de pelote basque. Si l'affluence des vacanciers reste importante, les Basques ont déserté les gradins. Ils savent en effet que les professionnels de ce sport qui passent la saison d'hiver dans les frontons-casinos des Etats-Unis ne sont pas cette année au rendez-vous.

Quatre cent cinquante puntistes (joueurs de cesta punta), originaires pour la plupart du Pays basque, sont depuis quatre mois en grève illimitée. Après plusieurs tentatives, ils se sont rassemblés dans une association, l'IJAPA (International Jai Alai Players Association), contre l'avis de leurs impresarios, dont ceux de la toute-puissante World Jai Alai. Le mouvement vise à regrouper les six cents *pelotaris* qui jouent sur la quinzaine de frontons-casinos du centre et du sud-est des Etats-Unis, afin d'obtenir une revalorisation de leur profession. « *Nous sommes trop souvent considérés comme des chevaux ou des lévriers qui permettent à nos patrons de se remplir les poches grâce aux prélèvements sur les paris* », déclare Riki Lasa.

Miami. Non loin de l'aéroport, un immense bâtiment : le Jai Alai. Temple de la pelote ? Non. Du dollar ! Tout ici a été conçu pour dépenser un maximum de billets verts. Dans le hall, un distributeur bancaire pour se réapprovisionner en monnaie. A gauche, un long guichet de 50 mètres derrière lequel des secrétaires enregistrent les paris sur des machines électroniques.

Auparavant, vous avez acheté le programme, qui, sur vingt-six pages, vos présente les cinquante joueurs du Quadro, dont quinze citoyens américains. Les autres sont des « Spanish Basques » (vingt-sept) ou des « French Basques » (sept), plus un Mexicain. Ils vont devoir s'affronter, non pas au cours de parties de 35 points comme en Pays basque, mais durant 13 *quinielas*. Solitaires ou par équipes de deux, ils entrent successivement sur la *cancha* (l'aire de jeu), pour remplacer l'équipe qui vient de perdre le point. La *quiniela* est terminée lorsqu'une équipe totalise 7 points. Les sept autres équipes apparaissent au tableau d'affichage dans l'ordre décroissant, selon leurs scores respectifs. *Quiniela perfecta, trifecta, superfecta*, autant de combinaisons que vous avez pu parier et qui s'apparentent aux formules du tiercé, quarté dans l'ordre, dans le désordre ou super-quarté. Les équipes sont modifiées pour chaque *quiniela* ; un numéro sur leur maillot de 1 à 8 et une couleur différente permettent de les distinguer. A Miami, on est un peu plus « humain » que dans les autres frontons, puisque le nom du *pelotari* figure au dos de son maillot.



Muni de votre programme et après avoir pointé votre pari, vous pénétrez dans l'immense fronton de 12 000 places (le Jai Alai de Saint-Jean-de-Luz, le plus grand de la côte basque, n'en compte que 2 500). Au bout de la longue descente des gradins, de minuscules *pelotaris* dont on distingue seulement le numéro sur le maillot. A droite et à gauche, des vestibules avec bars, loteries et encore des guichets pour parier. Au premier étage, le restaurant de luxe où, de votre table, vous pouvez suivre les parties sur les nombreux écrans de télévision. A la fin de chaque *quiniela*, un entracte de dix minutes vous permet d'aller chercher vos gains, de rejouer ou de faire le plein de pop corn et de Coca.

Le public se recrute essentiellement dans la classe moyenne. Beaucoup de Cubains – ce sont les plus bruyants – et des Noirs. Sur la *cancha*, au fond et à côté du mur arrière, les *pelotaris* attendent leur tour dans une pièce séparée par un grillage : c'est la cage, comme ils l'appellent. Ils glissent de place en place sur les bancs qu'ils ont dû gagner après s'être fait « sortir » et avant de pouvoir revenir s'installer sous les projecteurs pour un maximum de points victorieux.

Une part du gateau

Une fois leur prestation terminée, les puntistes rentreront chez eux retrouver leur épouse pour certains ou, pour les célibataires, les collègues avec qui ils partagent leur logement. Ils passeront voir leur kinésithérapeuthe pour soigner une vieille douleur ou iront à la campagne pour une partie de chasse. L'Eldorado ? Oui, pour certains, les meilleurs, qui doublent leur salaire de 3 000 dollars (environ 17 000 francs) par mois grâce aux primes. Mais il leur faudra beaucoup de patience et de sagesse pour ne pas céder aux nombreuses tentations de l'*american way of life* et mettre quelques sous de côté pour plus tard. Quant aux autres, ceux qui n'auront pas suffisamment de talent pour se hisser en haut du tableau, ou bien qui, par la mauvaise volonté de leur manager, devront faire équipe avec plus mauvais qu'eux, ils songeront avec amertume aux 500 000 ou 600 000 dollars de paris récoltés en une seule soirée aux guichets du Jai Alai.

C'est pour avoir droit à une plus grande part de ce gateau et être considérés avec autant de respect que leurs collègues du base-ball ou du football américain que ces *pelotaris* d'outre-Atlantique ont cessé le travail. Les grévistes bénéficient de l'appui du tout-puissant syndicat des camionneurs qui a mis ses avocats à leur disposition. Le gouverneur de Floride a, quant à lui, reconnu que les contrats de travail proposés par les dirigeants des frontons-casinos n'étaient pas conformes à la législation américaine. Des négociations sont en cours et on espère, du côté de Biarritz, qu'elles aboutiront rapidement afin de pouvoir organiser en septembre le Masters de cesta punta avec les meilleurs joueurs de la spécialité.

PHILIPPE ETCHEVERY.

VOILE : l'arrivée du Tour de France

Fini le folklore !

La onzième édition du Tour de France à la voile doit s'achever dimanche 14 août. Le bateau *Sète-Languedoc-Roussillon*, mené par Pierre Mas et Bertrand Pacé, est bien placé pour enlever la victoire.

LE bateau de la ville de Sète s'achemine sans angoisse exagérée vers une deuxième victoire dans le Tour de France à la voile. Comme en 1987, le monocoque rouge et bleu de 11 mètres devrait rallier Menton, terme d'un périple hexagonal scindé en vingt-six étapes, en préservant une partie substantielle de l'avantage acquis de Dunkerque à Arcachon. « *Nous sommes exténués* », admet Bertrand Pacé, le tacticien sétois. Cet ingénieur en rupture de ban vit la course intensément. Dressé à l'arrière du bateau, grillant cigarette sur cigarette, il ne perd pas une miette des évolutions de ses rivaux, scrutant les nuages et le plan d'eau afin d'y deviner les changements météorologiques à venir. Nourri de ces incessantes informations, son cerveau bouillonne, cherchant à rationaliser l'arbitraire qui procède souvent aux sautes de vent. Après un bref dialogue avec *Christian Dumard*, le navigateur chargé de positionner le bateau sans l'aide d'aucun matériel électronique, comme le veut encore la philosophie puriste du Tour de France, Pacé peut indiquer la meilleure route à suivre à son impavide barreur, Pierre Mas, qui cache derrière un masque de bouddha une concentration sans faille.

Les deux co-skippers savent qu'ils peuvent demander l'impossible à leurs équipiers, qui réussissent les manœuvres les plus délicates en se jouant des éléments. Les piliers du groupe ont été à bonne école. Ils ont fait leurs « humanités » à bord de *French-Kiss*, le 12 mètres J.I., lors de la Coupe de l'America. Ils y ont acquis le goût de la préparation minutieuse et de la spécialisation des tâches, le sens de l'autocritique et de la solidarité, et la conviction que le succès naît de l'acharnement. Conséquence : ils se sont donné les moyens de naviguer ensemble deux jours sur trois. Au gré des occasions, ils alternent régates en groupe, comme dans le Tour de France où s'affrontent quarante bateaux identiques, et duels, comme dans la Coupe de l'America. « *On frôle la saturation* », concèdent-ils.

Le professionnalisme des Sétois, même s'il est rémunéré « *au lance-pierres* » – ils émargent tous à 8 000 F par mois, – n'est pas une exception. Le Tour de France à la voile crée presque autant d'emplois que le monde des grands multicoques océaniques, pour des budgets qui oscillent autour de 500 000 F par an. Les collectivités locales qui coiffent la casquette d'armateurs doivent s'attacher les services de quelques permanents. Depuis dix ans, le Tour a ainsi mis le pied à l'étrier à de nombreux Rastignac de la voile, et le niveau d'ensemble s'est élevé. Au point que de nombreuses vedettes du grand large hésitent à venir risquer leur renommée dans cette longue bagarre autour de l'Hexagone.

Yves Pajot a eu ce courage, cette « *inconscience* », disent certains. Il mène un équipage européen où chacun cherchait ses marques quand les Sétois naviguaient presque les yeux fermés. Pajot ne s'étonne pas d'alterner le bon et le mauvais ; il jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendra que mieux préparé, plus besogneux. Et lui aussi peste contre la cadence infernale à laquelle s'enchaînent course au large, où le sommeil est réduit à la portion congrue, et parcours côtier, où chaque maladresse se paie comptant, sous le regard des touristes ravis de voir les voiliers virer de bord au pied des jetées.

Le spectacle est le souci constant de Bernard Decré, le fondateur du Tour. Le folklore des premières éditions n'est plus de mise. Bernard Decré a durci le rythme et soigné la crédibilité sportive. Le Tour est devenu une épreuve de référence. Aujourd'hui, son organisateur, fait un nouveau pari : donner à son « enfant chéri » une envergure internationale. Après les Suisses, fidèles du Tour, les Américains et les Australiens pointent le nez. Mais pour en faire le « Roland-Garros de la voile », Decré a encore du travail. Il se donne cinq ans.

LUC LEVAILLANT.

ATHLÉTISME : réunion de Sestrières

Roger Kingdom rattrape Renaldo Nehemiah

Cinq semaines avant le début des Jeux olympiques de Séoul, les meilleurs athlètes mondiaux, qui ont été jusqu'alors avares de performances de haut niveau, commencent à sortir de leur réserve à l'occasion de réunions comme celle qui a eu lieu jeudi 11 août sur le stade italien de Sestrières (Piémont), construit à 2 050 m d'altitude et donc propice aux efforts de puissance.

Ainsi Carl Lewis, le quadruple champion olympique de Los Angeles, a couru le 200 m le plus rapide de l'année en 19 sec. 82, précédant le Français Gilles Quénéhervé, le vice-champion du monde 1987, qui a profité de cette « locomotive » pour approcher de 4 centièmes son record national (20 sec. 16).

Recordman et champion du monde du 100 m, le Canadien Ben Johnson, a, pour sa part, réalisé 9 sec. 98 sur la distance la plus courte des sprints, estimant toutefois qu'« *il valait 9 sec. 75* », c'est-à-dire un dixième de moins que son record du monde.

C'est sur 110 m haies que les performances ont été les plus impressionnantes. L'Américain Roger Kingdom a réalisé, en 12 sec 97, la deuxième meilleure performance de tous les temps, et il est devenu, avec Renaldo Nehemiah, le seul *hurdler* à être descendu sous les 13 secondes Dans sa foulée, le Britannique Colin Jackson a dépossédé le Français Stéphane Caristan et le Soviétique Alexander Markin du record d'Europe : il a réalisé 13 sec. 11, soit 9 centièmes de moins que le précédent record.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnats de France. – Jusqu'au dimanche 14 août à Tours (A2, samedi 13 de 15 h à 17 h 30, dimanche 14 de 15 h 30 à 17 h, direct).

Cyclisme

Paris-Bourges. – Samedi 13 août.

Football

Championnat de France. – Première division (6e journée). Samedi 13 août à 20 h 30, sauf Saint-Etienne-Marseille le vendredi 12 (Canal Plus, 20 h 05, direct, codé).

Rugby

Coupe du monde universitaire. – France-Fidji, jeudi 18 août à 15 h 30 à Hossegor (A2, direct).

Sports équestres

Saut d'obstacles. – CSIO de Dinard (qualification pour Séoul). Jusqu'à dimanche 14 août (FR3, samedi 13 et dimanche 14 à 13 h 30, direct).

Polo

Championnat mondial. – Jusqu'au 28 août à Deauville.

Surf

Lacanau Pro. – Jusqu'au 15 août à Lacanau-Océan (Gironde).

FOOTBALL : des arbitres plus sévères

La valse des cartons jaunes

Depuis le début de la saison, cent cinquante et un avertissements (cartons jaunes) et cinq expulsions (cartons rouges) ont été infligés aux footballeurs de première division en cinq journées de championnat. Les arbitres appliquent à la lettre les nouvelles consignes de fermeté. Cette sévérité accrue a surpris les joueurs et agace certains entraîneurs.

PROPOS entendus à la sortie d'un terrain : « *C'est dur de ne plus insulter les arbitres.* » L'auteur de ce commentaire, un joueur professionnel, ne plaisantait même pas. C'est un fait : les joueurs de foot sont décontenancés. Ils ne peuvent plus se ruer sur le juge de touche au moindre hors-jeu litigieux ; ils ne peuvent plus s'agglutiner autour de l'arbitre pour contester un penalty que même un aveugle aurait vu. Quant aux menues tricheries, pertes de temps et crocs-en-jambe, toutes ces « ficelles » du métier, ils doivent y renoncer sous peine de se voir infliger un carton jaune. Et, selon la nouvelle équation disciplinaire du football, deux cartons égalent une suspension automatique pour un match.

« *Cette fermeté traduit la volonté de la Fédération française de football (FFF) et de la Ligue nationale de football (LNF) de lutter contre la dégradation des conditions de jeu constatée depuis plusieurs saisons*, explique Jacques Thébault, administrateur général de la Ligue. *Il s'agit d'assainir le climat des matches en réprimant les actes d'anti-jeu.* » Les mesures avaient été votées par les présidents de club à l'assemblée générale de la LNF le 18 juin dernier. Mais elles étaient restées dans l'ombre d'une autre décision, plus spectaculaire, la victoire à 3 points, destinée à favoriser le jeu offensif. Réveil brutal à la reprise du championnat : les sanctions tombaient plus dru que les buts.

Le premier à monter au créneau de la contestation a été, paradoxalement, le porte-parole des éducateurs de football, Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre. Il conteste avec véhémence le bien-fondé des mesures : « *Notre football est non violent*, dit-il. *Certes, le joueur français est un peu truqueur. Il y avait sûrement quelque chose à faire. Mais là on cherche à écraser une mouche avec des gants de boxe.* » Bref, l'arsenal répressif serait disproportionné. « *Cela va banaliser le carton jaune aux yeux des joueurs. C'est comme un pion qui punit trop, il n'a plus d'autorité* », estime-t-il.

Des superviseurs dans les gradins

Les règles du football n'ont pourtant pas été changées. Désormais, elles sont appliquées. « *Il y avait du laxisme*, reconnaît l'arbitre international, Michel Vautrot. *Mais, pour se faire respecter, les arbitres avaient besoin d'être soutenus par les dirigeants du football. Maintenant, ils sentent ce consensus qu'ils réclamaient depuis très longtemps.* » Useraient-ils de leur autorité retrouvée sans discernement ? Guy Roux n'est pas loin de le penser : « *On oblige ces malheureux arbitres à appliquer un catalogue de consignes sans se préoccuper de l'esprit du jeu.* »

Les points sur lesquels il est recommandé aux arbitres de se montrer intransigeants ont été placardés dans les vestiaires des clubs. « *Tout le monde est prévenu*, lance Michel Vautrot. *Nous voulons que les mêmes actes répréhensibles reçoivent de la part du corps arbitral une réponse homogène* », explique Jacques Thébault. Ce souci d'harmonisation de l'arbitrage a entraîné la création de « superviseurs », des observateurs patentés qui se noient dans l'anonymat des tribunes, un calepin à la main. Leur rôle est double : d'une part, aider l'arbitre en signalant à la commission de discipline les agressions qui se seraient déroulées hors de sa vue ; d'autre part, veiller à ce que l'arbitre suive bien les nouvelles directives. Ils peuvent même se faire remettre la cassette vidéo de la rencontre comme éventuelle pièce à conviction.

« *Faire en sorte que l'arbitre soit serein et le football plus propre* », proclame Pierre Schwinte, ancien arbitre international, pour définir la mission des seize « superviseurs » dont il assure la coordination. Avec les cassettes qui lui sont rapportées, il compte réaliser de véritables outils pédagogiques pour la formation des jeunes arbitres. Guy Roux, au contraire, n'y voit qu'un instrument supplémentaire de répression. Il n'a de cesse de dénoncer les « *mouchards* » qui mettent l'arbitre sous surveillance et le « *déstabilisent* ».

Surtout, l'entraîneur bourguignon n'admet pas que joueurs et techniciens n'aient pas été consultés. « *L'absence de concertation est une faute de management moderne* », dit-il. Pierre Schwinte en convient, la précipitation a été telle pour mettre en place le dispositif en quinze jours que l'information a été un peu négligée : « *Notre circulaire envoyée aux présidents n'a pas été dispatchée au sein des clubs.* » L'impair devrait être réparé le 29 août. Ce jour-là, les capitaines et les entraîneurs de première division ainsi que les vingt-huit arbitres sont conviés à une « table ronde ».

« *Ce ne sera pas une réunion d'enfants sages et muets. Je viendrai avec une série de motions. Il faudra ensuite que l'assemblée générale de la LNF en tienne compte* », prévient Guy Roux. Vautrot, Schwinte, Thébault, tous pensent que les choses rentreront dans l'ordre lorsque tous les joueurs français auront perdu leurs « *mauvaises habitudes* ». A la LNF, on estime que l'assemblée générale de novembre ne devrait pas aller au-delà de « *quelques amendements éventuels, sans remise en cause du système dans son principe* ».

Guy Roux, lui, ne veut pas désarmer. A l'origine de toute l'affaire, il flaire une manœuvre politique. « *C'est une année électorale à la FFF*, rappelle-t-il. *Or, le président est élu par les ligues, dont le pouvoir est en partie aux mains d'anciens arbitres.* » Bref, il soupçonne Jean Fournet-Fayard, « *homme intelligent et machiavélique* », d'avoir fait voter les nouvelles mesures pour « *flatter son électorat* ». Au fait, le procès d'intention, c'est carton jaune ou carton rouge ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

EN BREF

● ***JEUX OLYMPIQUES* : la participation de la Corée du Nord.** – Après que son président, M. Juan Antonio Samaranch, eut dit que le problème de la participation de la Corée du Nord aux Jeux de Séoul pourrait encore se régler d'ici au 17 septembre prochain, date de la cérémonie d'inauguration, le Comité international olympique (CIO) vient de proposer à la Corée du Sud et à la Corée du Nord de faire défiler leurs délégations respectives côte-à-côte, sous leurs propres drapeaux, aux cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. Selon le CIO, un tel défilé permettrait « *à la jeunesse coréenne de marquer de la façon le plus éclatante qu'elle appartient à une seule et même nation* ».

Economie

ENERGIE

La remise en cause des programmes nucléaires en Europe

Belgique : le retour du gaz

La Belgique choisira-t-elle le gaz contre le nucléaire ? Dans une interview au quotidien *le Soir*, le secrétaire d'Etat belge à l'énergie suggère que le pays pourrait trouver avantage à construire, en lieu et place du huitième réacteur nucléaire, prévu à Doel, une série de centrales dites « à cycle combiné » (1) fonctionnant au gaz. Plus économiques (sous certaines conditions) que le nucléaire, les turbines à gaz permettraient, en outre, à la Belgique d'absorber tout le gaz naturel prévu dans les contrats passés avec l'Algérie au début de la décennie et d'éviter ainsi de payer de fortes pénalités pour les quantités non enlevées.

Part des différentes sources d'énergie dans la production nette d'électricité en 1986

	Hydraulique	Géothermie	Nucléaire	Thermique (charbon, fioul, et gaz)	(dont gaz naturel) ou dérivés)
	%	%	%	%	%
CEE (à douze)	11,5	0,2	32,3	55	(7,4)
RFA	4,7	–	29,4	65,9	(8)
France	18,5	–	69,9	11,6	(1,7)
Italie	24,1	1,4	4,6	69,9	(15,2)
Pays-Bas	–	–	6,1	93,9	(63,8)
Belgique	2,5	–	67,2	30,3	(5)
Royaume-Uni	2,5	–	18,4	79,1	(1,4)
Espagne	22	–	29,3	48,7	(2)

Source : Office statistique des Communautés européennes.

Bien qu'il ne s'agisse pour l'heure que de réflexions, la décision définitive devant être prise ultérieurement par le Comité national de l'énergie belge, les déclarations du secrétaire d'Etat risquent de faire grand bruit dans les milieux énergétiques européens. D'abord parce qu'elles confirment, si besoin était, les hésitations de la Belgique à l'égard du nucléaire. Après la catastrophe de Tchernobyl, les pressions écologistes, de plus en plus sensibles au Bénélux, comme dans toute l'Europe du Nord, ont repoussé aux calendes grecques la commande de la huitième tranche nucléaire, promise normalement à l'industrie française. Le gouvernement vient de répéter qu'il attendrait un débat parlementaire sur Tchernobyl pour en décider.

La construction de centrales au gaz marquerait donc un abandon de fait, pour une période indéterminée, de l'un des programmes nucléaires les plus ambitieux du globe. La Belgique est, en effet, après la France, le pays le plus nucléarisé du monde, avec 67 % de son électricité d'origine nucléaire.

La défection belge risque en outre de renforcer le camp des pays européens qui souhaitent remettre en cause les options de politique énergétiques adoptées au lendemain du premier choc pétrolier. Obsédés par les menaces de pénurie, convaincus que les hydrocarbures (pétrole et gaz) resteraient à jamais rares et de plus en plus chers, les pays membres avaient en février 1975 adopté une directive visant à limiter l'usage du gaz naturel dans les centrales électriques. Soutenue par les compagnies gazières qui préféraient vendre – plus cher – aux seuls secteurs domestiques et industriels, cette directive a depuis lors bloqué la construction de nouvelles centrales au gaz de grosse puissance et favorisé le développement du nucléaire et du charbon.

Contrairement au Japon, où la production d'électricité absorbe 76 % de la consommation totale de gaz naturel, les ventes aux compagnies d'électricité n'atteignent dans la CEE que 12 % du total, l'essentiel étant d'ailleurs fait aux Pays-Bas, gros producteur de gaz, à partir de centrales déjà installées avant la crise énergétique, et en Italie.

Energie propre

Le retournement du marché énergétique, où règne aujourd'hui l'abondance, voire le trop-plein, la baisse de moitié des prix des hydrocarbures depuis deux ans et les progrès techniques accomplis dans le domaine des turbines à gaz poussent depuis peu un certain nombre de pays à remettre ces choix en cause pour revenir au gaz. Les nouvelles centrales à cycle combiné ont un rendement meilleur que les centrales au charbon ou nucléaires. Moins coûteuses en investissement, elles présentent, en outre, une souplesse d'utilisation fort appréciée en ces temps d'incertitude énergétique à long terme. Déjà largement utilisées pour les besoins de pointe, les turbines à gaz sont donc de plus en plus étudiées même pour des usages longs. Avec, en prime, l'atout vital, depuis la catastrophe de Tchernobyl, de constituer une énergie « propre » puisqu'elle ne pollue pas ou presque.

« La Belgique n'est pas un cas spécifique » assure-t-on chez Alsthom, spécialiste, avec l'allemand Siemens et les Japonais, des turbines à gaz de grande puissance : *« De nombreux pays réfléchissent sérieusement à utiliser les centrales à cycle combiné pour assurer la base de leur production électrique ; tous les pays du nord de l'Europe sont intéressés. »* La Suède, par exemple, qui a décidé de fermer, entre 1995 et 2010, toutes ses centrales nucléaires, étudie un plan de substitution, où le gaz – importé de Norvège et peut-être d'URSS – se taillerait la part du lion.

Evolutions techniques, bouleversements géopolitiques et économiques, tout se mêle pour remettre en question les choix énergétiques faits dans les années 70. La France, désormais quasiment seule, maintient le cap du presque tout-nucléaire. Principal constructeur européen d'équipements électronucléaires, premier fournisseur de combustible et seul grand exportateur de courant, l'Hexagone risque, il est vrai, d'être la principale victime de ces remises en cause.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Les centrales dites à cycle combiné permettent de récupérer une partie des gaz d'échappement à très haute température normalement produits par les turbines. Contrairement aux systèmes classiques dits à cycle ouvert, dans lesquels les fumées sont perdues, ces centrales sont dotées de chaudières de récupération qui font elles-mêmes tourner des turbines à vapeur. Ceci permet d'atteindre des rendements améliorés d'environ 50 %, alors que les centrales classiques, qu'elles soient *thermiques (charbon, fioul) ou* nucléaires, n'ont qu'un rendement de 30 % à 40 %.

Italie : priorité au charbon

ROME
de notre correspondant

Le gouvernement italien a adopté, mercredi 10 août, un nouveau plan énergétique national (PEN) qui ferme définitivement la porte au nucléaire et privilégie l'utilisation du charbon et du méthane.

Le plan qui nécessitera quelque 80000 milliards de lires d'investissement sur quinze ans (environ 370 milliards de francs), prévoit qu'en l'an 2000, le charbon fournira 29 % des besoins énergétiques du pays (contre 16 % aujourd'hui) et le gaz 28 % (contre 21 % actuellement).

En revanche, aucun développement de l'énergie nucléaire n'est envisagé, même si le nouveau plan n'exclut pas un changement de cap *« dans le futur »*. Il laisse au conseil des ministres le soin de décider du sort des deux centrales nucléaires de Trino et de Caorso, dont la production est arrêtée depuis le référendum de novembre 1987 par lequel les Italiens se sont massivement prononcés contre l'atome.

Plusieurs membres du gouvernement, dont le rédacteur du plan lui-même, le ministre de l'industrie Adolfo Battaglia, ont regretté publiquement que l'Italie se détourne de cette source d'énergie. Le recours accru au charbon semble en effet en contradiction avec deux des objectifs du plan : la réduction de la pollution provoquée par les combustibles fossiles et la diminution de la dépendance énergétique de l'Italie.

L'Italie dépend de l'étranger à hauteur de 81 % pour son énergie, et prévoit de réduire cette dépendance à 76 % en l'an 2000 grâce à l'augmentation de la production nationale de gaz et de pétrole. Dans le même temps, la part des hydrocarbures dans la production d'énergie électrique sera réduite (de 53 % à 46,5 %) au profit du charbon. Cette production sera assurée principalement par des centrales thermiques *polycombustibles, dont l'impact sur* l'environnement sera *« standardisé »*. Dans ce cadre, de nouveaux rapports doivent être définis entre la société nationale Enel et le secteur privé, *« auquel il sera donné davantage place que dans le passé »*.

Autre objectif du PEN, les économies d'énergie auxquelles seront consacrés 15 000 milliards de lires (69 milliards de francs). Mais c'est l'amélioration du réseau de distribution électrique qui absorbera le plus gros des investissements prévus : quelque 43 000 milliards de lires (197 milliards de francs), tandis que 15 000 milliards de lires (69 milliards de francs) iront au développement des ressources nationales, et 7000 milliards (32 milliards de francs) à la recherche.

Quant au financement de ces investissements, le PEN reste assez flou, prévoyant d'avoir recours tant à des augmentations de tarifs qu'à des prélèvements fiscaux. Ce point sera sans doute un des plus débattus au Parlement qui doit encore adopter le texte.

(Intérim.)

ETRANGER

Selon l'OCDE

Le Japon réussit sa politique de réajustement

L'économie japonaise est résistante, elle pourra faire face à tout nouvel ajustement du fait d'une grande souplesse des entreprises et des travailleurs japonais, mais des réformes *structurelles sont nécessaires* pour 1988-1989 afin de soutenir la croissance intérieure, estime l'Organisation *de coopération* et de *développement* économiques (OCDE), dans le dernier rapport qu'elle consacre à ce pays.

Selon l'OCDE, la croissance de la demande intérieure devrait être de 5,5 % en 1988, le volume des importations *continuerait d'augmenter* plus vite que celui des exportations et l'expansion du PNB serait de 4,25 % *en* 1988. *Enfin*, le *revenu et* les *investissements* augmenteraient.

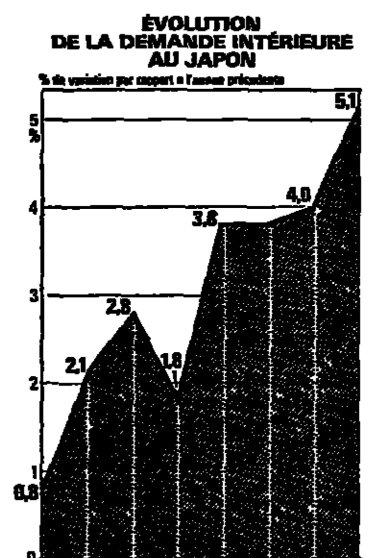
Le Japon doit poursuivre ses *réformes structurelles de déréglementation* afin de stimuler la concurrence dans les télécommunications, dans le *secteur financier et dans* les *transports* aériens. Par ailleurs, Tokyo devrait procéder à une réforme du système fiscal actuel, par trop *déséquilibré*. L'OCDE en fait une priorité. Des charges trop lourdes pèsent sur les *salariés, alors que de nombreuses exo*nérations s'appliquent à des revenus autres que ceux du travail. La réforme réclamée aurait pour effet d'améliorer la confiance.

Les auteurs du rapport préconisent une certaine vigilance du fait d'une menace inflationniste et des incertitudes de l'environnement extérieur. Il est nécessaire que le Japon accentue encore ses importations et ouvre sa politique commerciale pour le grand bénéfice des consommateurs.

Deux points nouveaux ont marqué l'économie japonaise dans un sens très différent de l'évolution antérieure : la hausse de la demande intérieure et la baisse des exportations. *La* croissance, qui s'est maintenue à un taux élevé, 5 % en 1987, a été surtout stimulée par la demande intérieure, qui a progressé de 5,1 % en 1987 ; quant aux exportations, elles ont chuté de 0,7 % pour la même année.

L'augmentation du revenu réel des ménages et la vigueur de l'investissement résidentiel sont les facteurs essentiels de cette évolution. De même, *l'emploi s'est raffermi*, le taux de chômage est passé de 3,1 % en mai 1987 à 2,6 % en décembre 1987. Les prix à la consommation sont restés globalement stables.

Par ailleurs, la politique monétaire conserve un caractère expansionniste : la *croissance des agrégats monétaires* s'est accélérée, passant, pour la masse monétaire au sens large, d'une fourchette de 8 % à 9 % au début de 1987 à une fourchette de *11 % à 12 %* dans les premiers mois de 1988. Cette expansion témoigne d'un vif développement du crédit bancaire *et a stimulé* la croissance, mais cela ne va pas sans danger à terme, souligne l'OCDE. *Enfin, le* krach *d'octobre* 1987 a eu un impact beaucoup plus réduit sur la Bourse de Tokyo que sur les autres places.



Source : OCDE

La très forte appréciation du yen (+ 42 % entre 1985 et 1987) a permis au Japon *de contracter* de 5 milliards de dollars l'excédent de sa balance commerciale et de s'ajuster par rapport à *ses partenaires* commerciaux. De même, une politique d'assainissement des finances publiques et de bonnes recettes fiscales ont ouvert la voie d'une politique budgétaire plus expansionniste en 1987, caractérisée *par des investissements publics en vive* progression. Les investissements directs à l'étranger (2 700 milliards de *yens en* 1987) ont pris une rapide expansion du fait des conflits commerciaux qui incitent les Japonais à produire *à l'étranger*, de l'internationalisation du marché des capitaux qui stimule des achats d'actions dans de *grandes institutions financières*, de l'envolée du yen par rapport aux nouveaux pays industrialisés d'Asie (NPI).

Les conséquences de la sécheresse aux Etats-Unis

La récolte de maïs baisserait de 37 % et celle de soja de 23 %

La sécheresse aux Etats-Unis, la plus grave depuis *1934*, a détruit une grande partie des récoltes de maïs et de soja. Le département de l'agriculture a annoncé, jeudi 11 août, une révision en forte baisse de ses prévisions de récoltes pour 1988. Selon ses experts, la récolte de maïs baissera de 37 % (112 millions de tonnes contre 176,5 millions en 1987) et celle de soja de 23 % (39,7 millions de tonnes contre 51,3 millions en 1987). En juillet, le département de l'agriculture, espérant encore une amélioration des conditions météorologiques, comptait sur 130 millions de tonnes de maïs et 44,5 millions de tonnes de soja. La récolte américaine de blé – y compris celle de blé d'hiver moins affectée par la sécheresse – devrait être inférieure de 13 % à celle de 1987 (49,1 millions de tonnes contre 56,7).

En conséquence, les prix des produits alimentaires aux Etats-Unis devraient augmenter de 3 à 5 % cette année, selon les experts officiels.

De plus, selon un analyste, M. John Schnittker, *les stocks de maïs aux* Etats-Unis devraient être *« largement en dessous de 50 millions de tonnes »*, soit la moitié de leur niveau actuel. Selon lui, les stocks mondiaux de céréales pourraient, en 1989, ne couvrir quesoixante jours des besoins mondiaux, contre quatre-vingt-dix en 1988. D'autres experts, encore plus pessimistes, estiment que ces stocks pourraient tomber cinquante-quatre jours de consommation.

Le président Ronald Reagan a signé jeudi une loi accordant 3,9 milliards de dollars (environ 25 milliards de francs) d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse, principalement *dans le Middle west. Le montant de* cette assistance, approuvée lundi et mardi par les deux chambres du Congrès presque unanimement, est le plus important jamais accordé aux agriculteurs en raison de la sécheresse. L'aide, qui couvrira 65 % des pertes des moins touchés et 90 % de ceux qui ont perdu les trois quarts de leur récolte, avec un plafond de 100 000 dollars, devrait commencer à être versée dans deux mois. *« Cette loi n'est pas aussi bonne que la pluie »*, mais elle est *« généreuse »*, a déclaré M. Reagan. Même en tenant compte de cette aide, le revenu des agriculteurs touchés devrait être cette année inférieur de 45 % au niveau normal.

Stocks mondiaux en baisse

A Rome, la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) confirme les effets désastreux de la sécheresse américaine sur la production de céréales. Selon le bulletin *Perspectives alimentaires* du mois d'août, la production mondiale de céréales diminuera pour la deuxième année consécutive, fait sans précédent depuis plus de quarante ans. La FAO prévoit une production céréalière mondiale de 1,77 milliard de tonnes, soit 24 millions de tonnes de moins qu'en 1987-1988. La réduction porte essentiellement sur les céréales (autres que le blé et le riz) dont l'estimation de production est de 772 millions de tonnes contre 819 millions produits l'an dernier. La production de riz devrait atteindre 484 millions de tonnes, supérieure de 5 % (23 millions de tonnes) à la production de l'an dernier, déjà marquée par la sécheresse.

La FAO prévoit une réduction des stocks mondiaux de céréales de l'ordre de 80 millions de tonnes pour la prochaine campagne, ce qui constitue la plus forte ponction jamais connue et les mettra au niveau minimum acceptable, selon la FAO, pour assurer une protection alimentaire suffisante.

La FAO estime enfin que les cours des céréales, qui resteront fluctuants tant que la production effective ne sera pas connue, sont susceptibles d'augmenter et les livraisons d'aide alimentaire de diminuer au cours de l'exercice en cours, ce qui pourrait entraîner des difficultés accrues pour les pays les plus pauvres. A titre d'exemple, le prix actuel du blé américain est supérieur de 37 % à celui de juillet 1987, et celui du maïs de 35 %.

AFFAIRES

Sous l'impulsion de John Smale

Les bénéfices de Procter & Gamble à nouveau en hausse

Pour la première fois de son histoire, The Procter & Gamble Company (P&G, pour les initiés) a présenté, mercredi 10 avril, des bénéfices nets dépassant le milliard de dollars : 1,020 milliard exactement, pour un chiffre d'affaires de 19,336 milliards, en progression de 13,7 % sur l'année précédente.

La firme de Cincinnati (Ohio) est présente sur une quarantaine de marchés, de la lessive (Ariel, Tide, Vizir) aux produits de toilettes, en passant par les produits pharmaceutiques (Richardson-Vicks) et l'alimentation. Ses résultats spectaculaires doivent autant à la progression des ventes en volume (7 à 8 %), aux acquisitions récentes (pesant pour environ 4 % de croissance), qu'à une hausse substantielle de ses prix (environ 4 % au dernier trimestre), la première de cette importance depuis au moins trois ans.

Son grand patron John Smale n'a pas manqué, mercredi, de souligner que la hausse des bénéfices nets du groupe étaient en partie due à la bonne performance des filiales étrangères, dopées par le dollar, et à la baisse substantielle d'impôts dont profitent les grandes sociétés américaines depuis la dernière loi fiscale. En moyenne, le taux d'imposition est tombé pour P&G à 37,8 %, contre 39,5 % pour le précédent exercice (juillet 1986-juin 1987). Surtout, les résultats de l'année fiscale 1987 avaient été lourdement grevés par une réserve exceptionnelle de restructuration de 459 millions de dollars, couvrant la modernisation de certaines usines de détergents et le retrait de quelques marchés alimentaires peu rentables.

La performance du groupe n'en reste pas moins significative du nouveau dynamisme dont il fait preuve depuis l'arrivée de John Smale aux commandes en 1981. Ce grand patron un peu timide, aux capacités intellectuelles remarquables, a transformé en quelques années un géant conservateur et sûr de lui en une firme agressive. Le début des années 80 a en effet marqué un tournant pour la compagnie, fondée en 1837 par le savonnier James Gamble et le fabricant de bougies William Procter. En 1980, le scandale des tampons Rely, responsables d'une maladie rare, le « toxic-shock syndrom » et retirés à la hâte du marché fit du mal à l'image de P&G, jusque-là liée à la qualité de ses produits. Plus grave, le groupe, victime d'un management et d'un marketing très lourds, se trouvait attaqué sur tous ses marchés et devait, en 1985, annoncer à ses actionnaires une baisse des bénéfices.

Sur les marchés pharmaceutiques

C'était la première fois depuis 1952, l'année où le jeune John Smale entra dans la compagnie comme assistant chef de marque. Après avoir gravi tous les échelons de la très pyramidale hiérarchie proctérienne, ce dernier se retrouva investi de tous les pouvoirs au plus fort de la bataille contre Colgate-Palmolive ou Unilever, très agressifs sur ses terrains de chasse privilégiés.

Le président entreprit de changer à la fois les méthodes de management de la firme et sa stratégie d'expansion. Afin *d'accélérer l'innovation* – traditionnellement alourdie de procédures tatillonnes, – il mit sur pied des équipes pluridisciplinaires qui firent merveille. P&G peut aujourd'hui mettre au point un nouveau produit en neuf mois, deux fois plus rapidement qu'autrefois. Plus gros annonceur américain (1,4 milliard de dollars en promotion et publicité en 1987), P&G *remit également en question* sa stratégie *publicitaire, qui devint plus* inventive et moins lourdement explicative. Quant à la stratégie du fabricant de Pampers et de Vizir, elle fut recentrée sur la diversification par acquisition et sur le développement à l'étranger.

Dès 1982, John Smale fit entrer la société dans le domaine des marchés pharmaceutiques, avec l'achat de *Norwich Eaton (marque Pepto* Bismol, Chloraseptic...), puis dans ceux de la cosmétologie avec, en *1985*, l'achat de *Richardson-Vicks*, société où John Smale avait fait ses classes avant d'entrer chez P&G... Richardson-Vicks a apporté à P&G des marques aussi connues que Clerasil, Oil of Olaz ou Petrole Hahn, en plus de ses spécialités « santé ». Complétée par les achats de divisions pharmaceutiques de Searle *et* du leader des produits d'hygiène européens, Blendax, cette stratégie a permis au groupe de compenser les déceptions qu'il avait eues sur les marchés alimentaires où ses biscuits, soft-drinks et autres spécialités atteignent juste leur seuil de rentabilité.

Le développement international s'est également accéléré, en particulier vers les marchés du Pacifique : aujourd'hui, P&G commercialise déjà vingt et une marques au Japon et a signé, en juillet, un accord en Chine pour y construire une usine de produits de toilette. D'autres révolutions sont cependant à venir.

Pour son secteur alimentaire vieillissant (la graisse végétale Crisco et le café Folgers notamment), P&G travaille depuis près de vingt ans sur un substitut à la graisse, l'olestra, qui serait sur le point d'être lancé.

Le numéro six de la chimie mondiale prouverait alors, à la veille du départ à la retraite de John Smale, qu'il a retrouvé sa capacité à innover sur tous les marchés grand public.

DIDIER POURQUERY.

The Procter & Gamble Co

(En milliards de dollars)	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Chiffre d'affaires	8,1	9,3	10,7	11,4	11,9	12,4	12,9	13,5	15,4	17	19,3
Bénéfices nets	0,51	0,57	0,64	0,66 (1)	0,77	0,86	0,89	0,63	0,7	0,32 (2)	1,02

(1) 0,74 en excluant la réserve pour retrait du marché des tampons Rely.
(2) 0,78 avant réserve exceptionnelle pour restructuration.

Marchés financiers

PECHE

Après les incidents dans le golfe de Gascogne

Le ministre de la mer va rencontrer son collègue espagnol

Après les incidents du début de la semaine dans le golfe de Gascogne entre bateaux de pêche français et espagnols, Paris a décidé de renforcer le dispositif de surveillance et de police maritime dans cette zone, c'est-à-dire la partie française des 200 milles communautaires. Après l'« *agression* » dont ont été victimes des chalutiers français et « *constatant des agissements irresponsables de certains pêcheurs espagnols* », M. Jacques Mellick, ministre délégué chargé de la mer, en liaison avec la marine nationale, a dépêché sur les lieux une vedette des affaires maritimes et un remorqueur de haute mer, tandis qu'un avion va effectuer des patrouilles.

Le ministre entend aussi rencontrer son collègue espagnol, M. Romero, dans les prochains jours.

Les incidents tiennent à deux techniques de pêche différentes que pratiquent les Français (Bretons et Vendéens, d'une part, Basques et Arcachonais, de l'autre) et les Espagnols (de San-Sebastien, essentiellement) dans le golfe pour capturer les thons blancs, appelés thon germons.

Traditionnellement, les Espagnols pêchent à la ligne tendue au bout de longues cannes. Depuis deux ans, les Français ont mis au point deux systèmes nouveaux : le filet droit (le poisson se prenant par les ouïes) et le chalut pélagique (traîné entre deux eaux). Ces techniques sont beaucoup plus productives, et les Espagnols (600 navires environ, au lieu de 90 français) redoutent que les stocks ne s'épuisent vite, et que la France ne regagne des parts de marché. Or les autorités de Bruxelles n'ont à aucun moment critiqué les efforts de productivité des Français. De plus, les experts scientifiques de l'Institut français de la mer (IFREMER) suivent attentivement l'évolution des ressources et le développement des techniques. La pêche du thon blanc germon – très prisé pour la conserve et très recherché sur le marché mondial, notamment aux Etats-Unis – n'est soumise à aucun quota européen, contrairement à d'autres espèces (cabillaud, colin, soles, etc.).

Ces incident viennent rappeler que, depuis plusieurs années, et notamment depuis l'entrée de l'Espagne dans la CEE (1er janvier 1986), des escarmouches, parfois violentes, opposent les pêcheurs des deux pays dans les eaux du golfe, non seulement à la saison du thon, mais aussi pour la capture d'autres espèces (anchois, merlu). Les organisations professionnelles des deux pays ont essayé, depuis le début de l'année, de mettre en place un « code de bonne conduite », mais celui-ci n'a toujours pas vu le jour.

F. Gr.

TRANSPORTS

La direction de la SNCF prend des mesures pour renforcer la sécurité

Après que l'Elysée eut fait savoir, le jeudi 11 août, que le président de la République avait reçu M. Michel Delebarre, ministre des transports, et recommandé, une fois de plus, « *une grande sévérité* » pour les manquements à la sécurité dans les transports publics, le directeur général de la SNCF, M. Jean Costet, a rendu publique les trois séries de mesures arrêtées par la société nationale, après les deux catastrophes de la gare de Lyon et de la gare de l'Est.

Au titre du dialogue social – auquel le ministre des transports tient beaucoup, – il a été décidé que les comités d'entreprise, les comités d'hygiène et de sécurité et les organisations syndicales seront saisis des problèmes de sécurité. Les propositions formulées par les syndicats, jeudi, à l'occasion d'une « table ronde », seront examinées et pourront faire l'objet d'études supplémentaires avant le conseil d'administration du mois d'octobre consacré à ces questions.

Le deuxième volet annoncé par le directeur général concerne « *le comportement des hommes* ». Des efforts seront faits pour mobiliser l'encadrement. Une journée de formation s'ajoutera aux trois jours que les conducteurs consacrent chaque année à l'actualisation de leurs connaissances, elle sera consacrée à les « *familiariser à une situation perturbée* ».

Enfin, un volet technique est prévu. Le conseil d'administration sera saisi, dans deux mois, d'un projet d'équipement des trains d'un système de contrôle de vitesse. Sur les matériels de banlieue Z-530, le robinet commandant les conduites d'air comprimé des freins sera supprimé. On prévoit aussi l'accélération de l'installation d'un système coupant l'alimentation électrique en cas de freinage.

Les organisations syndicales se sont déclarées satisfaites du nouveau dialogue instaurée avec la direction, mais la CGT comme la CFDT ont rappelé que, selon elles, la sécurité dépend aussi de moyens supplémentaires en crédits et en hommes

● **La CFDT demande au gouvernement de « casser » la grève des navigants d'Air Inter.** – Dans un document remis à M. Jean Peyrelevade, chargé par le gouvernement de trouver une issue à la grève des pilotes et mécaniciens d'Air Inter favorables à un pilotage à trois des Airbus A-320 (conçus pour être conduits par deux hommes), la fédération des transports CFDT demande au ministre de mettre fin à cette *« grève corporatiste »* mal gérée, selon elle, par la direction et les pouvoirs publics. La CFDT rappelle la nécessité d'un volet social en faveur des navigants techniques, mais elle propose que le ministre autorise, dès le mois de septembre, la compagnie à affréter des avions non européens. *« Les personnels navigants grévistes ne doivent plus percevoir de salaire pour toute la durée de la grève, quitte à être mis en chômage technique jusqu'au retour à une situation normale. »* D'autre part, on apprend que les pilotes et navigants grévistes ne représentent plus que 43 % des effectifs concernés.

● **Southwest Airlines achète 20 Boeing.** – La compagnie américaine Southwest Airlines a commandé 20 biréacteurs Boeing 737-300 pour un montant de 560 millions de dollars (3,6 milliards de francs). Le 737 confirme ainsi sa qualité d'avion civil le plus vendu dans le monde puisqu'il a été commandé à 2 186 exemplaires. L'achat de Southwest est aussi un succès supplémentaire pour Boeing, qui a reçu, depuis le début de l'année, des commandes pour 458 appareils alors que le constructeur avait placé 461 appareils en 1978, année record.

SOCIAL

Tensions lors de la reprise du travail à la mine de Gardanne

Une certaine tension s'est manifestée, le jeudi 11 août, sur le carreau de la mine de Gardanne (Bouches-du-Rhône), lors de la reprise du travail après trois mois et demi de grève. Selon l'Union régionale CFDT Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fédération des mines et de la métallurgie CFDT, cette reprise du travail a eu lieu « *dans un climat extrêmement tendu* » : « *La CFDT a trouvé son local syndical entièrement dévasté, et de nouvelles violences physiques sur deux personnes, dont une a été évacuée par les pompiers de Gardanne, sont encore à déplorer. Ces méfaits et intimidations n'empêcheront pas la CFDT de dénoncer ces pratiques intolérables.* »

« *Tout s'est très bien passé* », indiquait-on, en revanche, tant à la CGT qu'à la direction. « *Il y a bien eu quelques insultes entre militants*, ajoutait-on à la CGT, *mais rien que de très normal après plus de trois mois de conflit.* »

Dans un communiqué, la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol CGT a qualifié de « *victoire* » la « *grève courageuse* » des mineurs de Gardanne. Pour la CGT, les mineurs qui ont repris le travail vont recevoir des primes diverses, « *acquises sans aucune condition* », totalisant 8 700 F (pour la surface) et 9 600 F (pour le fond), alors que la direction proposait, lors de la réunion du 26 juillet, qui a abouti à la sortie du conflit de la CFDT, 3 400 F et 4 200 F.

CONJONCTURE

Reprise du marché automobile français en juillet

Avec 210411 immatriculations en juillet, le marché automobile français affiche une hausse de 7,4 % sur juillet 1987, qui compense le repli (– 6,9 %) enregistré en juin. Sur les sept premiers mois de l'année, la hausse est de 5,9 % avec un total de 1261 090 véhicules. Comme chaque année en été, les marques étrangères font un bond (+ 12,6 %), ce qui porte à 42,9 % leur taux de pénétration.

Avec 120093 immatriculations, les françaises ne sont en croissance que de 3,8 % : le groupe Peugeot SA s'inscrit en hausse de 9,4 % avec 62410 véhicules immatriculés. Dans l'attente de la commercialisation de la R 19, en septembre, Renault régresse de 1,6 % avec 57683 voitures immatriculées en juillet.

NEW-YORK, 11 août ↑

En dents de scie

Après deux séances de forte baisse, la Bourse de New-York a retrouvé jeudi une allure un peu plus normale. Néanmoins, le marché a été passablement ballotté. Tantôt en hausse, tantôt en baisse, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 2 039,29, soit à 5,15 points au-dessus de son niveau précédent.

Le bilan de la journée, lui, est resté négatif. Sur 1 978 valeurs traitées, *639 seulement ont monté, mais* 813 ont encore baissé et 526 n'ont pas varié.

La décision des grandes banques américaines de relever leur taux de base était attendue. Elle a toutefois porté un nouveau coup au moral des opérateurs. Le redressement de nombreuses « *Blue Chips* » a, pour l'essentiel, été dû au facteur technique. Divers spécialistes estiment qu'en l'état actuel de la situation une reprise technique plus globale pourrait se produire. Mais, en tout état de cause, le mouvement n'irait pas très loin. Psychologiquement, *Wall Street est très affecté par la* hausse des taux . L'activité s'est *ralentie, et 173 millions de titres ont* changé de mains contre 200, 95 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 août	Cours du 11 août
Alcoa	49 1/2	49 3/8
A.T.T.	25 7/8	25 7/8
Boeing	59 7/8	59 5/8
Chase Manhattan Bank	29 5/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	82 5/8	82 7/8
Eastman Kodak	42 1/2	43 3/8
Exxon	45 1/2	45 7/8
Ford	50 1/8	50 1/4
General Electric	40	40
General Motors	75 7/8	75 7/8
Goodyear	57 1/2	57 1/8
I.B.M.	119 1/8	118 7/8
I.T.T.	48 1/4	48
Mobil Oil	44 1/8	44 3/8
Pfizer	50 1/4	50 5/8
Schlumberger	33 3/4	34 1/4
Texaco	45 1/8	45 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	92 3/8	92 5/8
Union Carbide	22 5/8	22 3/4
U.S.X.	29	28 3/4
Westinghouse	51 1/8	51 1/8
Xerox Corp.	53 3/8	54

PARIS, 11 août ↓

La baisse s'accentue

Deuxième séance de baisse, jeudi, Rue Vivienne. Cette fois, le mouvement s'est nettement accentué. A l'ouverture matinale, l'indicateur instantané était déjà à 1,18 % en dessous de son niveau de la veille. Par la suite, lentement mais sûrement, l'écart ne devait pas cesser de se creuser. A 12 h 30, le repli était de 1,5 % et, dans l'après-midi, il atteignait 1,4 %.

Pas de panique. Sous les lambris, les professionnels, tout en avouant *être tracassés par le problème des* taux, affichaient tous une certaine *sérénité. De l'avis général, Paris a* surtout réagi à la nouvelle chute de Wall Street. Mais, premier constat, assez maigres ces derniers jours, les courants d'échanges ne se sont guère étoffés.

Deuxième constat, les ordres *d'achat ont été réduits à leur plus simple expression.* Résultat : l'effet de levier a joué. Les hausses ont été inexistantes et les baisses légions. C'est le phénomène classique. Selon les spécialistes, rendus inquiets par les turbulences enregistrées sur le front des taux, les investisseurs, pas tous il s'en faut de loin, ont jugé prudent d'ajuster leurs positions à l'approche du long week-end du 15 août. Ce n'est rien de dire que, tous les ans à pareille époque, un véritable syndrome s'empare de tous les marchés. Cela dure depuis dix-sept ans, exactement depuis le 15 août 1971, avec *la décision inattendue* du président Nixon de déclarer *l'inconvertibilité du dollar* en or.

Le malaise s'est encore accru avec la décision surprise du Fed américain de relever le taux d'escompte. Ventes de précaution par conséquent, sans caractère de gravité pour l'instant et d'autant plus justifiées, semble-t-il, que l'on attend mardi prochain la publication des résultats du commerce extérieur américain pour juin.

Lourdeur persistante de la tendance sur le marché obligataire et sur le MATIF, en bonne partie liée à la forte hausse du loyer de l'argent au jour le jour.

LONDRES, 11 août ↓

Baisse limitée

La Bourse de Londres a encore été bien nerveuse jeudi, bien qu'en fin de journée elle ait réussi à limiter ses pertes. L'indice Footsie des cent valeurs est toutefois passé sous la barre des 1 840 points après avoir cédé 4,7 points à 1 835,2, soit un repli de 0,3 %.

La séance avait pourtant bien commencé après *la* reprise *assez* vive enregistrée quelques heures *plus tôt à Tokyo. Mais très vite les* inquiétudes sur l'évolution des taux d'intérêt à travers le monde après la hausse du taux de l'escompte américain ont resurgi, empoisonnant l'atmosphère. La publication de résultats trimestriels décevants pour la Shell ont également contribué à la déprime, constataient les professionnels. *Le titre Shell a* d'ailleurs cédé 31 pence à 1 023.

Dans un marché calme où quelque 465 millions de titres ont été échangés, les valeurs internationales ont cédé du terrain en raison notamment de la fermeté de la livre sterling.

Royal Insurance, ayant annoncé l'abandon de ses « discussions amicales » avec l'assureur français Victoire, a gagné 3 pence à 398. Aux électriques, Cable and Wireless a gagné 6 pence à 382 après avoir vendu sa participation dans Racal. *Certaines valeurs de mine d'or ont* perdu jusqu'à 2 dollars.

TOKYO, 12 août ↑

Hausse

Confirmant la nette reprise enregistrée la veille, la Bourse de Tokyo a terminé la journée sur une hausse. L'indice Nikkeï a, en effet, gagné 48,53 yens à 27 831,50 après avoir progressé de 230 yens jeudi.

Le début de séance avait *même été brillant avec une* hausse de 150 yens, mais des *prises de bénéfice sur des valeurs* du secteur de la haute technolo*gie, comme Sony ou Canon, ont* réduit les gains initiaux.

Les titres du secteur des aciers, des pétrolières et des ciments étaient bien orientés. Le marché a été un peu moins actif que la veille avec 500 millions d'actions échangées contre 600 millions jeudi.

VALEURS	Cours du 11 août	Cours du 12 août
Akaï	610	609
Bridgestone	1 320	1 330
Canon	1 670	1 630
Fuji Bank	3 140	3 140
Honda Motors	2 300	2 250
Matsushita Electric	2 870	2 810
Mitsubishi Heavy	919	925
Sony Corp.	7 020	7 010
Toyota Motors	2 830	2 780

FAITS ET RÉSULTATS

● **Recul de 13,5 % du bénéfice trimestriel de KLM.** – KLM a mal démarré son nouvel exercice *1988/1989* (1er *avril* 1988-31 *mars* 1989) avec un recul de 13,5 % de son *bénéfice net à 105,5 millions* de florins (50 millions de dollars) au premier trimestre (avril-juin 1988) par rapport à la même période de référence de l'exercice précédent. Le bénéfice net par action ordinaire s'élève à 2 florins au premier trimestre de l'exercice en cours contre 2,40 florins l'an dernier. Dans le même temps, les revenus d'exploitation ont augmenté de 6 % pour atteindre 1,47 milliard de florins. Les charges d'exploitation se sont accrues de 5 % à 1,35 milliard de florins. Le taux d'occupation des *avions est resté pratiquement* inchangé à 68,4 %.

● **Renforcement de la coopération entre le CEA et la SAGEM-SAT.** – Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), avec ses laboratoires de recherche et son groupe industriel, et le groupe SAGEM-SAT ont décidé de renforcer la coopération qu'ils poursuivent depuis plusieurs années. Les deux groupes vont coopérer plus intensément à l'avenir dans les secteurs de la robotique, de la fabrication de pièces de précision en matériaux spéciaux et la séparation isotopique. Dans le secteur de l'optronique, les deux groupes *ont décidé conjointement une prise* de participation de 20 % pour chacun dans le capital de la société CILAS (Compagnie industrielle des lasers).

● **Espagne : accord de collaboration entre Guinness et Codorniu.** – United Distillers Group (UDG), division des alcools de la brasserie anglo-irlandaise Guinness, va constituer à partir du 1er septembre une société conjointe avec Codorniu, le principal fabricant de vins mousseux espagnol. Le montant de l'investissement n'a pas été précisé. La nouvelle société, dans laquelle UDG aura une participation majoritaire, va commercialiser en Espagne la marque de whisky Dewars White Label du groupe britannique, par l'intermédiaire de l'organisation commerciale Vensa du groupe espagnol.

● ***Fisons rachète Italchimici.*** – Le groupe britannique Fisons *(agrochimie, pharmacie) vient de* racheter le laboratoire italien Italchimici *pour 31,5 millions de* livres (346 millions de francs). *Cette acquisition s'inscrit dans le* cadre de la stratégie de Fisons *visant à renforcer sa présence sur* le marché du médicament de la *péninsule, le cinquième du monde* (34 milliards de francs) et un de ceux dont la croissance est la plus forte. Grâce au réseau d'Italchimici, la firme britannique vise, en particulier, à augmenter les ventes d'Intal et de Tilade, deux produits complémentaires (l'un pour combattre l'asthme, l'autre les désordres respiratoires), ses chevaux de bataille déjà vendus au Royaume-Uni, mais aussi en France, en RFA et aux Pays-Bas. Italchimici a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 121 millions de francs et dégagé un bénéfice avant impôts de 29 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	315 10	302 50	IN2	183	178
Assault & Associés	535	525	Int. Metal Service	321	320
Asystel	234	231	La Commande Electro.	293 60	281 80
B.A.C.	435	435	Le gd livre du mois	273 20	265
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	255	251
B.I.C.M.	530	530	Locamic	....	160
B.I.P.	....	548	Marlin Immobilier	....	259
Boiron	392	390	Metallurg. Minière	130	130
Bolloré Technologies	876	849	Mécalogie Internat.	450	432
Buitoni	1050	1050	Métroservice	120	121
Câbles de Lyon	1425	1380	M.M.B.M.	525	515
Calberson	750	743	Molex	229	231
Canal Plus	560	541	Navale-Delmas	....	625
Cardif	900	876	Olivetti-Logabax	....	180
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	282	Om. Gest.Fin.	314	301
C.A.T.C.	129	128 50	Presbourg (C. In. & Fin.)	96	96 90
C.D.M.E.	980	950	Présence Assurance	470	468
C. Equip. Elect.	290	....	Publicat. Filipacchi	....	427
C.E.G.I.D.	708	700	Razel	850	816
C.E.G.E.P.	....	197 d	St-Gobain Emballage	....	1266
C.E.P.-Communication	1450	1440	St-Honoré Matignon	185	180
C.G.I. Informatique	767	766	S.C.G.P.M.	....	325
Ciments d'Origny	500	490	Segin	380	371
C.N.I.M.	....	320 10	Sema-Metra	580	579
Concept	265 50	260	S.E.P.	1427	....
Conforama	810	777	S.E.P.R.	....	1375
Creeks	420	410	S.M.T.Goupil	....	290
Dafsa	220	211 50	Sodinforg	897	880
Dauphin	4648	4608	Supra	....	300
Devanlay	1028	1010	TF 1	241 50	240
Deville	699	600	Unilog	149	143
Deméil-Leblé	1180	1132	Union Financ. de Fr.	395	380
Editions Belfond	115	110 40	Valeurs de France	334	340
Elysées Investiss.	25 40	24 60			
Finacor	255	245			
Guintoli	470	452			
Guy Degrenne	828	825			
I.C.C.	218	216			
IDIA	200	200			
I.G.F.	139 50	137			

Marché des options négociables le 11 août 1988

Nombre de contrats : 8 546.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	9	22	–	–
CGE	320	10,50	23	19	–
Elf-Aquitaine	320	15	–	13	–
Lafarge-Coppée	1 300	65	130	42,50	70,10
Michelin	180	21	32	4,30	11,20
Midi	1 258	76	–	66	90
Paribas	440	4,50	18	–	–
Peugeot	1 200	62,50	105	60	95
Saint-Gobain	480	27	–	10,50	–
Société générale	400	9,50	–	45	–
Thomson-CSF	200	4	11	21	26

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 août 1988

Nombre de contrats : 87 431

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,10	101,80	100,80
Précédent	103,70	102,30	101,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,32	–	0,15	1,43

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,38 F ↓

La baisse du dollar s'est poursuivie vendredi 12 août sur tous les marchés financiers internationaux. La devise américaine s'est aussi traitée à 6,38 F contre 6,4285 F la veille. D'abord nerveux, les échanges sont ensuite redevenus normaux, puis calmes.

FRANCFORT	11 août	12 août
Dollar (en DM)	1,8982	1,8830

TOKYO	11 août	12 août
Dollar (en yens)	134,07	133,05

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 août) .... 7 5/16 %-7 7/16 %
New-York (11 août) ...... 8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	10 août	11 août
Valeurs françaises	122,8	121,6
Valeurs étrangères	120,1	118,8
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	356,5	351,2
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 305,94	1 292,18

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 août	11 août
Industrielles	2 034,14	2 039,30

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	10 août	11 août
Industrielles	1 482,1	1 477,6
Mines d'or	190,4	188,9
Fonds d'Etat	87,98	87,92

TOKYO

	11 août	12 août
Nikkeï Dow Jones	27 784,98	27 833,51
Indice général	2 189,43	2 187,04

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	6,3670	6,3700	– 65	– 45	– 130	– 90	– 325	– 225
$ can.	5,2146	5,2213	– 121	– 88	– 230	– 180	– 625	– 511
Yen (100)	4,7988	4,7967	+ 114	+ 140	+ 141	+ 190	+ 714	+ 830
DM	3,3939	3,3973	+ 52	+ 72	+ 118	+ 149	+ 381	+ 455
Florin	3,0076	3,0104	+ 46	+ 54	+ 92	+ 117	+ 313	+ 376
FB (100)	16,1763	16,1922	+ 28	+ 112	+ 48	+ 208	+ 110	+ 512
FS	4,0554	4,0599	+ 127	+ 148	+ 250	+ 287	+ 740	+ 828
L (1 000)	4,5724	4,5778	– 156	– 119	– 297	– 246	– 838	– 728
£	10,9449	10,9564	– 341	– 287	– 662	– 575	–1 712	–1 517

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8	8 15/16	8 1/16
DM	4 3/4	5	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 9/16	5 11/16
Florin	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 13/16	7 1/8	7 1/8	7 7/16	7 5/8	7 15/16
F.S.	2 1/2	3	3 1/4	3 3/8	3 11/16	3 13/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	9 7/8	10 3/8	10 3/8	10 7/8	10 7/8	11 1/4	11 3/8	11 5/8
£	10	10 1/4	10 3/4	10 7/8	10 15/16	11 1/16	11 3/16	11 5/16
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 5/8	7 9/16	7 13/16	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 11 AOUT

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3821	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3820	....
1102	B.N.P. T.P.	1072	1065	1068	− 0 37
1064	C.C.F. T.P.	1080	1075	1074	− 0 56
1080	Créd. Lyon. T.P.	1097	1086	1086	− 1
1369	Renault T.P.	1380	1375	1375	− 0 36
1735	Rhone-Poul. T.P.	1758	1730	1735	− 1 31
1218	St-Gobain T.P.	1249	1248	1248	− 0 08
1262	Thomson T.P.	1204	1203	1203	− 0 08
450	Accor	446 50	448	446 50	....
535	Air Liquide	534	526	526	− 1 50
2030	Alcatel ★	2050	2020	2035	− 0 73
1420	Als. Superm.	1350	1321	1321	− 2 15
300	A.L.S.P.I.	281	280	278 50	− 0 89
310	Alsthom ★	319 50	313	315	− 1 41
2280	Arjom. Prioux ★	2286	2281	2283	− 0 13
515	Aussedat-Rey ★	509	506	509	....
960	Aux. Entrepr. ★	928	925	926	− 0 22
730	Av. Dassault ★	708	701	700	− 1 13
305	BAFIP ★	328	318	324	− 1 22
295	Bail-Equipem. ★	285 60	285 50	284	− 0 56
805	Bail Investiss.	784	780	774	− 1 28
275	B.N.P. C.I. ★	265 70	265	260 50	− 1 96
470	Cie Bancaire ★	461	457	431	− 6 51
370	Bazar H.-V.	400	399	398	− 0 50
420	Béghin-Say ★	453	446	445	− 1 77
920	Berger (Ma)	995	968	1010	+ 1 61
650	Bic ★	695	686	685	− 1 44
1370	B.I.S.	1421	1395	1392	− 2 04
2320	Bongrain S.A. ★	2399	2390	2385	− 0 58
900	Bouygues ★	448	436	426	− 4 91
69	B.P. France ★	71 70	71 50	71 50	− 0 28
4680	B.S.N. ★	4931	4910	4900	− 0 63
2100	Cap Gem. S. ★	2101	2090	2085	− 0 76
405	Carnaud ★	440 50	433	432	− 1 93
2290	Carrefour ★	2415	2403	2400	− 0 62
150	Casino	154	148 50	151	− 1 95
115	Casino A.D.P.	113 50	111 40	111	− 2 20
980	C.C.M.C.	1110	1140	1140	+ 2 70
720	Cetelem	705	698	695	− 1 42
400	Cerus ★	386 50	385	388	+ 0 39
1380	C.F.A.O. ★	1475	1450	1450	− 1 69
306	C.G.E.	317 40	305	309 80	− 2 39
1120	C.G.I.P. ★	1135	1130	1090	− 3 96
1060	Chargeurs S.A. ★	1060	1047	1035	− 2 36
965	Cinemas franç. ★	992	980	990	− 0 20
465	Club Méditerr. ★	463	460 50	459 50	− 0 76
154	Codetel ★	150 50	150	147	− 2 33
296	Cofimeg	288	286 50	289	+ 0 35
550	Colas ★	512	501	495	− 3 32
275	Compt. Entrepr.	267	265	263	− 1 50
655	Compt. Mod. ★	651	634	631	− 3 07
835	Créd. Foncier ★	843	834	828	− 1 78
390	C. F. Intern. ★	420	410	400	− 4 76
117	C.C.F.	130 50	130	130 80	+ 0 23
490	Cr. Lyon. (CI) ★	498	503	490	− 1 61
865	Crédit Nat. ★	860	860	850	− 1 16
500	CSEE (exSign.) ★	505	603	513	+ 1 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
315	Crouzet ★	330 10	320	319 50	− 3 21
2160	Damart S.A. ★	2355	2330	2321	− 1 44
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	282	281	280	− 0 71
1400	De Dietrich	1408	1405	1415	+ 0 50
184	Dév. P.d.C. (Li)	180	176	176	− 2 22
455	D.M.C.	446	435	433 10	− 2 89
345	Drouot Assur. ★	336	330	330	− 1 79
1730	Docks France ★	1727	1722	1720	− 0 41
670	Dumez ★	700	680	687	− 1 86
1220	Eaux (Gén.)	1277	1285	1280	+ 0 23
1370	Ecco ★	1453	1445	1449	− 0 28
735	Electrofinanc. ★	750	750	738	− 1 60
445	El. S. Dassault	405	410	430	+ 6 17
320	Elf-Aquitaine	325 50	320	323	− 0 77
260	− (certific.) ★	280	258	283	+ 1 15
640	Epeda-B-Faure ★	675	660	650	− 3 70
2550	Essilor	2504	2495	2500	− 0 16
1640	Essilor int. (DP)	1615	1600	1576	− 2 41
310	Esso S.A.F. ★	323	320	317	− 1 86
1500	Eurafrance	1530	1509	1500	− 1 96
1080	Eurocom ★	1125	1120	1140	+ 1 33
2200	Euromarché	2234	2215	2198	− 1 61
535	Europe nº 1 ★	535	515	538	+ 0 56
38	Eurotunnel ★	35 55	38	35 80	+ 0 70
985	Exor ★	975	975	970	− 0 51
815	Facom	829	800	795	− 4 10
940	Fichet-bauche	950	948	949	− 0 11
189	Finextel ★	188	187 40	185 10	− 1 54
127	Fives-Lille ★	120	118	112	− 6 67
1240	Fromageries Bel	1311	1305	1315	+ 0 31
830	Gal. Lafayette ★	920	925	930	+ 1 09
280	Gascogne	306	301	301	− 1 63
1510	Gaz et Eaux	1550	1520	1501	− 3 16
500	Géophysique ★	480 10	475	462	− 3 77
520	Gerland	515	500	504	− 2 14
595	GTM-Entrepose	591	569	575	− 2 71
620	Guyenne-Gas. ★	622	622	616	− 0 96
2480	Hachette ★	253	248	245	− 3 16
680	Havas ★	690	679	677	− 1 88
465	Hénin (La)	466	463	458 30	− 1 65
1040	Hutchinson ★	1049	1030	1020	− 2 76
215	Imétal ★	203 30	200	196 20	− 3 49
300	Imm. Plaine-M.	315	310 50	314	− 0 32
510	Ingénico ★	509	500	492	− 3 34
3620	Inst. Mérieux	3900	3810	3789	− 2 85
505	Interbail ★	510	509	506	− 0 98
1060	Intertechnique	1129	1106	1085	− 3 90
900	J. Lefebvre	895	885	875	− 2 23
765	Labinal ★	876	855	870	− 0 68
1440	Lab. Bellon	1430	1423	1381	− 3 43
1340	Lafarge-Coppée	1335	1324	1327	− 0 60
1210	Lebon ★	1200	1150	1149	− 4 25
2700	Legrand ★	2720	2700	2700	− 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2230	Legrand (DP) ★	2275	2260	2300	+ 1 10
800	Leroy-Somer ★	800	794	795	− 0 63
1870	Lesieur	2015	1999	2000	− 0 74
655	Locabail Immob.	647	650	630	− 2 63
405	Locafrance ★	392 50	393	392	− 0 13
810	Locindus	830	830	830	....
290	Luchaire	275 30	273	270 10	− 1 89
2750	L.V.M.H. ★	2754	2750	2810	+ 2 03
1400	Lyonn. Eaux ★	1436	1425	1437	+ 0 07
69	Mais. Phénix	69 80	68 80	66 10	− 5 30
215	Majorette (Ly)	220	215	219	− 0 45
360	Mar. Wendel ★	360	356	355	− 1 39
187	Metra ★	180	180	175	− 2 78
2400	Merlin-Gerin ★	2522	2545	2520	− 0 08
210	Michelin	200	198 90	199	− 0 50
1370	Midi (Cie)	1281	1270	1273	− 0 62
183	Midland Bk SA ★	170	170	168 70	− 0 76
505	Min. Salaig. (Ma)	505	492	498	− 1 39
64	M.M. Penarroya	63 30	62 20	62 10	− 1 90
108	Moulinex	102 90	101 30	100 80	− 2 04
1070	Navig. Mixte ★	1022	1015	1025	+ 0 29
100	Nord-Est ★	104	103 60	99	− 4 81
376	Nordon (Ny)	375	375	375	....
390	Nouvelles Gal.	417	405	414	− 0 72
695	Occid. (Gén.) ★	737	735	724	− 1 76
1140	Omn.F.Paris	1114	1106	1105	− 0 81
335	Olida-Caby ★	328	327 10	325	− 0 91
3290	Oréal (L')	3292	3255	3292	....
395	Paribas	404 10	400 30	399	− 1 26
360	Paris-Réesc. ★	354	346	345	− 2 54
1100	Pechelbronn ★	1131	1120	1140	+ 0 80
360	Penhoet	345	334	340	− 1 45
1040	Pernod-Ricard ★	1034	1014	1025	− 0 87
1240	Peugeot S.A.	1206	1185	1187	− 1 58
500	Poliet ★	514	510	505	− 1 75
2830	Presses Cité ★	2780	2840	2780	....
1020	Prétabail Sic.	1040	1050	1040	....
815	Primagaz	605	595	600	− 0 83
460	Printemps ★	505	500	500	− 0 99
1840	Promodès	1836	1840	1805	− 1 69
740	Radiotechn. ★	749	740	714	− 4 67
68	Raff. D. Total ★	69 90	67 50	67 50	− 3 43
2480	Redoute (La) ★	2731	2705	2700	− 1 14
350	Robur financière	349	324 60	324 60	− 6 99
1130	Roussel-Uclaf ★	1219	1219	1201	− 1 48
790	R.-Uclaf-CNI ★	805	800	810	+ 0 62
3650	R. Impériale (Ly)	3620	3570	3570	− 1 38
168	Sade	168	166	166	− 1 19
1490	Sagem ★	1631	1630	1626	− 0 31
510	Saint-Gobain	505	495	497 50	− 1 49
1040	St-Louis ★	1002	999	1000	− 0 20
1460	Salomon	1420	1420	1420	....
670	Salvepar	670	670	670	....
700	Sanofi ★	744	730	754	+ 1 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
690	S.A.T. ★	695	685	690	− 0 72
230	Saul.-Chât. (B) ★	238	225	234 90	− 1 30
1200	Saupiquet (Na)	1200	1205	1205	+ 0 42
400	Schneider ★	426	421	407 10	− 4 44
51	S.C.O.A.	49 50	49 50	48 60	− 1 82
540	S.C.R.E.G. ★	580	571	571	− 1 55
790	Seb ★	835	830	834	− 0 12
400	Sefimeg ★	400	399	396	− 1
1610	S.F.I.M.	1400	1385	1348	− 3 71
39	S.G.E.	32 25	31	32 50	+ 0 78
725	Silic	726	737	725	− 0 14
490	Simco-U.P.H. ★	483	480	475	− 1 66
880	Skis Rossignol	951	951	955	+ 0 42
815	Sligos ★	880	865	851	− 3 30
345	Société Générale	371	362 50	361	− 2 70
158	Sodexco	148	147 90	147 90	− 0 07
160	Sodero (Na)	175 90	171	171	− 2 79
2700	Sodexho ★	2715	2692	2700	− 0 55
99	Sogenal (Ny)	101	99	99	− 1 98
270	Sogerap	264	260	255	− 3 41
2010	Somm-Allib. ★	1950	1951	1971	+ 1 08
870	Source Perrier ★	923	910	912	− 1 19
695	Sovac ★	721	715	689	− 4 44
400	Spie-Batignol. ★	400	395	391	− 2 25
485	Strafor ★	505	500	489	− 3 17
250	Suez	256	251	250	− 2 34
400	Synthelabo ★	385 10	390	378	− 1 84
810	Talcs Luzenac ★	830	830	835	+ 0 60
4400	Tél. Elect.	4130	4125	4125	− 0 12
185	Thomson-C.S.F.	187 80	183	183	− 2 56
336	Total (CFP) ★	348	345	347	− 0 29
73	− (certific.)	74	74	73 50	− 0 68
1130	T.R.T. ★	1056	1060	1001	− 5 21
376	U.F.B.-Locab. ★	362	370	360	− 0 55
735	U.I.C. ★	730	716	715	− 2 05
480	U.I.F. ★	492	492	495	+ 0 61
780	U.I.S.	787	789	777	− 1 27
180	U.C.B. ★	177	175	175 20	− 1 02
625	Unibail	640	636	630	− 1 56
510	Valéo ★	503	500	500	− 0 60
133	Vallourec ★	130	128 10	128	− 1 54
340	Via Banque	320	317 10	316	− 1 25
800	Elf-Gabon ★	799	798	805	+ 0 75
148	Amax Inc.	143	140 10	139 80 c	− 2 24
169	Amer. Express	175 20	175 60	176	+ 0 46
167	Amer. Teleph.	165 10	164 80	160 40	− 2 85
104	Anglo Amer. C.	95 10	95 80	95 80	+ 0 74
470	Amgold	448	445	445 50	− 0 56
880	BASF (Akt)	885	883	878	− 0 79
995	Bayer	991	980	981	− 1 01
103	Buffelsfont.	94 60	94 50	94 70	+ 0 11
186	Chase Manh.	194	191 50	190	− 2 06
132	Echo Bay Mines	117 50	115 20	115 10	− 2 04
72	De Beers	66 60	66 50	66 30	− 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1580	Deutsche Bank	1588	1568	1555	− 2 08
860	Dresdner Bank	829	830	830	+ 0 12
62	Driefontein Csd	58 30	58	58 20	− 0 17
555	Du Pont-Nem.	544	534	531	− 2 39
270	Eastman Kodak	276 10	272 80	272 80	− 1 20
35	East Rand	33 05	33	33 10	+ 0 15
240	Electrolux	237	228 20	230	− 2 95
245	Ericsson	253	246	246 20	− 2 69
285	Exxon Corp.	297	293 50	293 50	− 1 18
325	Ford Motors	335	324 50	324 50	− 3 13
58	Freegold	52 50	51	51	− 2 86
102	Gencor	98 20	97 50	97 90	− 0 31
270	Gén. Electr.	261	256 40	256 50	− 1 72
720	Gén. Belgique	691	690	691	....
490	Gen. Motors	506	498	495	− 2 17
113	Goldfields	109	106 80	106 80	− 2 02
54	Gd Metropolitain	57	54 80	54 80	− 3 86
43	Harmony	42 40	41 75	41 05	− 3 18
87	Hitachi	88 60	90 80	89 50	+ 1 02
925	Hoechst Akt.	950	936	936	− 1 47
113	Imp. Chemical	112 20	110 80	110 80	− 1 25
765	IBM	781	770	769	− 1 54
315	ITT	320	310 10	303	− 5 31
188	Ito-Yokado	201 10	201	198 50	− 1 29
280	Mac Donald's	285	281 10	281 10	− 1 37
128	Matsushita	134	136 70	136 70	+ 2 01
345	Merck	351	343 50	344 90	− 1 74
390	Minnesota M.	395	388	388	− 1 77
280	Mobil Corp.	290	285 40	285 40	− 1 59
230	Morgan J.P.	233 50	231	231	− 1 07
34400	Nestlé	34600	34300	34300	− 0 87
1500	Nixdorf	1492	1490	1468	− 1 61
210	Norsk Hydro	207 60	201 50	201	− 3 18
128	Ofsil	121	122 50	122 50	+ 1 24
1980	Petrofina	1994	1970	1960	− 1 71
560	Philip Morris	588	588	565	− 3 91
102	Philips	96 50	94 10	94 10	− 2 49
87	Placer Dome	82 90	83 10	83 20	+ 0 36
345	Quilmès	341	336	336	− 1 47
546	Randfontein	481	468	468	− 2 70
705	Royal Dutch	731	702	703	− 3 83
46	Rio Tinto Zinc	46 15	45 60	45 70	− 0 98
40	Saat. & Saatchi	39 85	39	39 05	− 2 01
58	St Helena Co	52	52 20	52 40	+ 0 77
210	Schlumberger	220 50	216	217	− 1 59
114	Shell transp.	115 50	110 40	110 40	− 4 42
1420	Siemens A.G.	1442	1445	1435	− 0 49
270	Sony	324 50	333 50	333	+ 2 62
52	Telefonica	52 60	51 50	51 20	− 2 66
215	T.D.K.	245	256	253	+ 3 27
56	Toshiba Corp.	53	54 20	54	+ 1 89
340	Unilever	345	338 10	338	− 2 61
230	Unit. Techn.	238	234	231	− 2 94
540	Vaal Reefs	494	490 50	490 50	− 0 71
336	Volvo	325	306	306	− 5 85
196	West Deep	184 10	187	187	+ 1 58
335	Xerox Corp.	350	341	341	− 2 57
177	Yamanouchi	194	192	192 10	− 0 98
2 14	Zambia Corp.	2 28	2 22	2 23	− 2 19

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 10	1 953
9,80 % 78/93	104 20	0 832
10,80 % 79/94	106	10 121
13,25 % 80/90	108 44	2 541
13,80 % 81/89	102 53	7 918
16,20 % 82/90	110 95	9 384
16 % juin 82	113 30	2 805
14,60 % fév. 83	113 90	6 901
13,40 % déc. 83	119	8 804
12,20 % oct. 84	112 25	10 300
11 % fév. 85	111 10	5 199
10,26 % mars 86	104 99	4 301
ORT 12,75 % 83	1929 50	..
OAT 10 % 2000	103 65	2 110
OAT 9,90 % 1997	106 10	6 573
OAT 9,80 % 1996	103 20	5 221
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 29	1 061
CNB Paribas	103 30	1 061
CNB Suez	103 30	1 061
CNI janv. 82	103 25	1 061
PTT 11,20% 85	110 45	7 188
CFF 10,30% 86	103 59	5 192
CNE 11,50% 85	109 60	1 985
CNT 9% 86	99 20	2 818
CRH 10,90% déc. 85	107 80	6 058
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2200	218
Métrologie I. 6% 6/7	82 60	8 260

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	2050	2000
A.G.F. (St Cent.)	....	510
Applic. Hydraul.	....	680
Arbel	386	380
Astorg	200	....
Avenir Publicité	760	730
Bain C. Monaco	305	305
Banque Hypoth. Eur.	300	300
Béghin-Say (C.I.)	355	351
B.G.I.	805	773
Blanzy-Ouest	572	575
B.N.P. Intercontin.	210	215
Bénédictine	5350	5350
Bon-Marché	870	835
B.T.P.	....	120 10
Cal.	584	580
Cambodge	....	791
C.A.M.E.	119 80	115
Campenon Bern.	1140	....
Carbone-Lorraine	540	531
Case-Pochie	23	22 50
C.E.G.Frig.	490 50	490
Centen. Blanzy	1460	1392
Centrest (Ny)	214	214
Carabati	111 30	111
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	142	140
C.I.C. (Financ. de)	168 90	164
C.I. Maritime	690	690
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	725
Cofradel (Ly)	1195	1190
Cogifi	320	329
Comiphos	315 10	312
Cie Industrielle	....	2600
Comp. Lyon-Alem.	470	451 o
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	14 50	14
Créd. Gén. Ind.	558	555
Cr. Universel (Cie)	555	546
Créditel	137	138
Darblay S.A.	525	521
Degremont	175	168
Delalande S.A.	1285	1260
Delmas-Vieij. (Fin.)	....	1880
Didot-Bottin	....	750
Eaux Bass. Vichy	1269	1095
Eaux Vittel	2250	2200
E.C.I.A.	1052	1025
Economats Centre	310	308
Electro-Banque	294	291
Elf-Antargaz	720	730
E.L.M. Leblanc	680	653
Entrep. Bretagne	242 50	242 50
Entrepôts Paris	490	453 30 o
Epargne (B)	3520	3500
Europ. Accumul.	59 20	57
Europe Soudre Indust.	109	106
Eternit	2105	2100
Finalens	197	195
FIPP	459	451
Fnac	675	655
Foncière (Cie)	440	440
Fonc. Lyonnaise	445	450
Foncina	....	376
Forinter	1080	1090
Fougerolle	....	317
France I.A.R.D.	283	272
France (La)	6050	6040
From. Paul Renard	....	765
GAN	....	671
G.F.I.I.	339	325
Gaumont	460	459
Gévelot	800	800
Gr. Fin. Constr.	380	384
Gds Moul. Paris	....	429
Groupe Victoire	650	641
G. Transp. Ind.	479	468
Immindo S.A.	386	385
Imminvest	300	302
Immobail	348	350
Immobanque	650	636
Immob. Marseille	6350	6240
Immofice	440	433
Invest. (Sté Cent.)	720	720
Jaeger	172 20	170
Lafitte-Bail	416	415
Lambert Frères	....	296
Lille-Bonnières	745	716
Loca-Expansion	260	262
Locafinancière	....	328 10
Locatel	761	729
Louis Vuitton	651	....
Louvre (Sté)	1685	1680
Lucia	1229	1200
Machines Bull	....	108
Magasins Uniprix	126	130
Magnant S.A.	115 20	115 20
Maritimes Part.	324 50	311 50
Métal Déployé	415	412
Mors	109	104 60
Navig. (Nat. de)	....	93
Nozal	220 60	211 80 o
OPB Paribas	259	254
Optorg	292 60	....
Oréal (L') C.I.	2341	2341
Origny-Desvroise	1035	1030
Palais Nouveauté	....	452
Paluel Marmont	562	545
Parfinance	180 50	178 10
Paribas-CIP	373	....
Paris France	235	235
Paris-Orléans	....	225
Partenbail	....	289 80
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	827	800
Pechiney (cert. inv.)	245	241
Files Wonder	1085	1050
Piper-Heidsieck	1538	1560
P.L.M.	....	133 80
Porcher	401	....
Promodis	1315	1315
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	395	397
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	520
Rochette-Cenpa	52	50 20
Rosario (Fin.)	650	645
Roudière	180	180 50
Rougier et Fils	113 30	108 80
Sacer	595	570
SAFAA	290	268 20
Safic-Alcan	835	850
SAFT	1450	1420
Saga	256	250
St-Gobain C.I.	....	500
Salins du Midi	445	455
Santa-Fé	97 50	101 40 d
Satam	....	109
Savoisienne (M)	216	227 60
SCAC	490	480
Senelle Maubeuge	....	380 d
S.E.P. (M)	159	158
Sicli	....	294 90
Sicotel	....	285
Siemar (Li)	....	....
Silvain	240	236
Siph (Plant. Hévéas)	345	345
Sté Générale-CIP	333	319 70 o
Sofal financière	1855	1850
Soficel	880	875
Sofio	600	595
Soficomi	....	674
S.O.F.I.P. (M)	108	....
Sofragi	858	840
Soudure Autog.	494	479
Sovabail	550	....
Suez (Fin. de)-CIP	217	213
Stemi	768	765
Taittinger	2570	2550
Testut-Aequitas	190	190
Tour Eiffel	370	384
Ufiner S.M.D.	513	511
U.A.P.	288	287
U.T.A.	1520	1401
Vicat	....	1591
Viniprix	....	1130
Vitos	100	100
Waterman S.A.	680	678
Brass. du Maroc	144	143

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	655	680
Akzo	438	415
Alcan Alum	185	183
Algemene Bank	138	....
American Brands	290	280 10
Am. Petrofina	410	....
Arbed	405	....
Asturienne Mines	140	....
Banco de Santander	341 10	335 10
Bco Pop Espanol	460	463 50
Banque Ottomane	2110	2110
B. Régl. Internat.	43900	44100
Br. Lambert	508	501
Canadian-Pacific	114 30	112 50
Chrysler corporation	147	145
CIR	24 50	....
Commerzbank	730	725
Dart. and Kraft	346	348
De Beers (port.)	64	62 50
Dow Chemical	550	525
Gén. Belgique	891	891
Gevaert	1130	....
Glaxo	104 90	99
Goodyear	387	370
Grace and Co	165	162 50
GTE corporation	262	256
Honeywell Inc.	400	394
I.C. Industries	209	219
Johannesburg	780	....
Kubota	35	34
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 50	46 80
Mineral-Ressourc.	80 20	75
Noranda	117	115 10
Olivetti	27 50	27 60
Pakhoed Holding	245	240
Pfizer Inc.	323 10	320 50
Procter Gamble	480 10	480
Ricoh Cy Ltd	62	64
Rolinco	270	268 20
Robeco	281 90	279 50
Rodamco	469	455 10
Saipem	9 60	9 25
Shell fr. (port.)	110	....
S.K.F. Aktiebolag	301	294
Steel Cy of Can.	125	....
Squibb	410	401
Tenneco	300	....
Thorn EMI	71	71
Toray indust. inc	40 40	39 60
Vieille Montagne	1200	....
Wagons-Lits	835	818
West Rand	10 25	10 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	150	142
Cochery	140	....
Cogenhor	125	124 90
C. Occid. Forestière	180	....
Copartex	400	395
Dubois Inv. (Casto.)	850	832
Gachot	84	80
Hoogovens	260	....
Metroservice (bons)	10 80	12 40
Nicolas	828	....
Révillon	350	....
Roreto N.V.	178 20	177

SICAV (sélection) 11/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	839 74	819 26
Actifon	212 65	208 96
Actions France	430 01	414 47
Actions sélectionnées	536 49	517 10
Aedificandi	573 26	552 53
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1047 98	1022 42
A.G.F. 5000	530 56	517 61
A.G.F. ECU	1063 06	1052 53
A.G.F. Interfonds	420 76	410 49
A.G.F. Invest	109 79	107 11
A.G.F. OBLIG.	1054 74	1049 49
A.G.F. Sécurité	10477 87	10477 87
Agfimo	577 55	563 46
Altefi	210 69	203 07
A.L.T.O.	180 68	174 15
Ameri-Gan	5368 79	5113 88
America-Valor	669 64	653 31
Amplitude	527 99	512 61
Arbitrages court terme	5486 49	5481 01 ♦
Associc	1166 31	1166 31
Atout Futur	286 57	277 15
Aurecic	1477 79	1434 75
Axa Europe	115 36	110 13
Axa Investissements	109 75	104 77
Brad Associations	2619 38	2611 55
Bred International	84 60	82 84
Capital Plus	1708 93	1708 93
Cardan-Pierre	27 14	25 97
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5027 73	5020 30
Compterentile	109 64	106 45
Convertimmo	339 76	326 69
Crédinter	497 61	483 12
Drouot-France	654 03	624 37
Drouot-Investiss.	974 97	930 78
Drouot-Sécurité	253 37	241 88
Drouot-Sélection	137 09	130 87
Ecuric	1181 48	1164 02
Ecureuil Monétaire	30378 85	30378 85
Ecureuil Privatisations	347 23	337 12
Energie	235 68	224 99
Eparcic	2754 07	2754 07
Epercourt Sicav	4202 09	4191 61
Epargne Associations	24808 11	24770 95
Epargne-Capital	8116 07	8035 71
Epargne Croissance	1473 20	1433 77
Epargne-Industr.	71 82	68 56
Epargne Inter	599 88	583 81
Epargne J	53770 71	53770 71
Epargne Long-Terme	172 71	169 09
Epargne Monde	1123 33	1093 27
Epargne Première	12835 57	12740 02
Epargne-Oblig.	193 63	188 45
Epargne-Quatre	1105 79	1077 17
Epargne-Unie	1202 44	1158 98
Epargne-Valeur	412	400 97
Eparoblig	1292 86	1280 28
Epsilon	1107 33	1096 37
Eurinvest Croissance	1165 02	1112 19 ♦
Eurinvest Rendement	1146 77	1094 77

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	27 53	27 53
Fructi-Epargne	27 17	26 51
Fructicapi	32 01	31 54
Fructicourt	109023 89	109023 89
Fructidor	243 44	239 84 c
Fructifrance	741 43	723 35
Fructimmo	25 55	24 93
Fructiver	4254 28	4243 67
Fructi ECU	564 69	556 34
Fructi-Première	11004 01	10841 39
Futuroblig	1097 86	1061 76
Gestilion	58374 39	58228 82
Gestion Sécuricourt	10539 02	10434 67
Gestion Associations	150 87	147 55
Gestion Mobilière	643 13	613 97
Horizon	1068 67	1035 60
Interoblig.	11976 20	11514 82
IntersElect France	426 89	414 46
Invest. net	14976 28	14946 39
Invest. Obligataire	18421 42	18384 65
Japacic	189 62	184 10
Jeune épargne	234 14	230 68
Laffitte-Amérique	246 70	235 51
Laffitte Europe	249 40	238 09
Laffitte-Expansion	277 77	265 17
Laffitte-France	299 96	286 36
Laffitte-Immobilière	233 19	222 62
Laffitte-Japon	385 69	368 20
Laffitte-Oblig.	147 61	140 92
Laffitte-Rend.	207 22	197 82
Laffitte-Tokyo	365 77	349 18
Latitude	5076 28	5068 68
Lion-Associations	11596 57	11596 57
Lion-Internationale	23388 34	23339 99
Lionplus	749 09	740 68
Lion Trésor	2060 04	2039 64
Livret Bourse Investis.	426 78	414 36
Livret portefeuille	637 84	619 28
Méditerranée	162 15	154 80
Minimax	26553 78	26553 78
Mondiale Investissem.	415 70	398 85
Monecic	5540 35	5540 35
Monedan	51627 29	51627 29
Mone.J.	55357 86	55357 86
Morgan court terme	14225 68	14225 68 ♦
Mutuelle Unie Sél.	148 73	141 99
Natio.-Assoc.	6750 47	6737
Natio.-Epargne	13926 96	13890 08
Natio.-Court terme	213811	213811
Natio.-Inter.	1208 34	1176
Natio.-Obligations	551 17	538 42
Natio.-Patrimoine	1361 03	1324 60
Natio.-Placements	65776 90	65776 90
Natio.-Revenu	1072 37	1081 76
Natio.-Sécurité	11522 11	11522 11
Natio.-Valeurs	661 02	643 33
Nippon-Gan	5683 65	5425 92
Nord-Sud Développ.	1195 96	1193 57
Normatif	13220 52	12961 29
Obli Association	123 95	122 72

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1721 64	1687 88
Pervalor	586 43	569 35 ♦
Phenix Placements	250 04	248 80
Pierre Investiss.	665 64	635 46
Placement A	886 73	886 73
Placement court-terme	72214 63	72214 63
Placement J	55060 66	55060 66
Placement Premier	53888 07	53888 07
Plénitude	110 49	107 53
Premières Obligations	10725 48	10704 06
Prévoyance Ecureuil	109 70	106 76
Pri/Association	22405 21	22405 21
Quartz	111 84	109 09
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	164 16	161 73
Revenus Trimestriels	5518 21	5463 57 c
Revenu Vert	1180 24	1162 60
St-Honoré Assoc.	14262 47	14191 51
St-Honoré Bio-aliment.	741 64	708 01
St-Honoré Pacifique	536 44	512 11
St-Honoré P.M.E.	459 49	437 70
St-Honoré Real	11600 55	11554 33
St-Honoré Rendement	11593 44	11535 76
St-Honoré Services	480 12	471 27
St-Honoré Technol.	731 39	698 22
St-Honoré Valor	12119 93	12119 93
Sécuricic	10894 76	10883 88
Sécuri Taux	10696 90	10696 90
Sélection Croissance	502 56	487 92
Scandan (Cardan BP)	721 47	710 81 c
Sicav-Associations	1415 52	1413 40
S.F.I. fr. et étr.	618 46	600 44
Sicav 5000	340 28	331 17
S.I. Est	1303 48	1244 37
S.I.G.	780 50	744 77
Sinefrance	544 69	530 05
Sivam	412 34	401 30
Sivarente	208 03	205 97
Siviater	426 40	414 99
S.N.I.	1169 69	1134 65
Sogepargne	369 70	356 34
Sogever	1022 32	975 98
Soginter	1329 82	1289 52
Soleil Investissement	482 29	469 97
Stratégie Actions	1069 67	1028 53
Stratégie Rendement	1122 39	1087 06
Technocic	1131 51	1099 55
Techno-Gan	5934 66	5665 73
Trilion	5346 72	5282 79
U.A.P. Investiss.	405 76	391 08
Uni-Associations	114	114
Unifrance	461 68	444 99
Unifoncier	1167 85	1116
Uni-Garantie	1352 91	1326 36 ♦
Uni-Régions	2710 40	2612 43
Unisanté	2285 65	2210 49
Univar	185 92	185 92
Univers-Actions	1089 18	1053 37
Univers-Obligations	1620 78	1587 49
Valorem	500 77	488 56

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 487	6 428	6 170	6 670
ECU	7 060	7 055	....	....
Allemagne (100 DM)	337 780	338 590	328	348
Belgique (100 F)	16 136	16 165	15 450	16 450
Pays Bas (100 fl.)	299 320	299 800	290	310
Danemark (100 krd)	88 520	88 520	84	91
Norvège (100 k)	93 160	93 100	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grèce (100 drachmes)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Italie (1 000 lires)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suisse (100 f.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède (100 krs)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autriche (100 sch.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canada ($ can 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Japon (100 yens)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/8
Or fin (kilo en barre)	88300	88100
Or fin (en lingot)	88250	88250
Pièce française (20 fr)	507	507
Pièce française (10 fr)	370	345
Pièce suisse (20 fr)	540	543
Pièce latine (20 fr)	507	509
Souverain	642	640
Pièce de 20 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 5 dollars	[illegible]	[illegible]
Pièce de 50 pesos	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 florins	[illegible]	[illegible]
Or Londres	[illegible]	[illegible]
Or Zurich	[illegible]	[illegible]
Or Hongkong	[illegible]	[illegible]
Argent Londres	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Repli du dollar, reprise des actions

Accalmie sur les marchés financiers

A la veille du week-end du 15 août, *la fièvre est retombée* sur les marchés financiers internationaux. Le relèvement du *taux d'escompte américain* (à 6,5 %), annoncé mardi 9 août continue néanmoins à propager ses *effets perturbateurs.* Vendredi 12 août dans la matinée, le dollar confirmait son repli, les *marchés des actions retrouvaient* un certain calme.

Amorcé dès mercredi, le repli du dollar se confirmait vendredi 12 août dans la matinée. Suite à la décision de la Réserve fédérale américaine d'augmenter son taux d'escompte (à 6,5 %), le billet vert avait connu mardi 9 août une rapide envolée, passant au-dessus de 1,92 deutschemark et 135 yens et *frôlant les 6,50 francs français.* Depuis, le reflux l'a ramené, jeudi soir à New-York, à 1,8820 DM, 132,63 yens et 6,3970 francs français. Vendredi matin, le dollar est à *nouveau en légère baisse sur* les places asiatiques et européennes. A Paris, le franc, qui avait accusé une petite faiblesse mercredi et jeudi, se tient un peu mieux à l'égard du *mark, la devise allemande se négo*ciant à nouveau autour de 3,38 FF. Selon des cambistes, la Banque de France serait intervenue.

Comme prévu, les grandes banques commerciales américaines ont en fait annoncé, jeudi, une hausse de leur prime rate, porté de 9,5 % à 10 %. Il s'agit du taux auquel les banques commerciales prêtent à *leurs meilleurs clients. A l'issue* de cette troisième hausse depuis le début de l'année (la dernière date du 14 juillet), le taux de base bancaire américain est à son plus haut niveau depuis juin 1985. Anticipé par les marchés, ces relèvements du prime rate n'a pratiquement eu aucun effet sur le repli du dollar.

En revanche, plusieurs éléments ont favorisé ce mouvement tout au long de la journée de jeudi. Démentant la rumeur selon laquelle les sept ministres des finances des pays industriels, pourraient se réunir, ce week-end, pour coordonner leur action, le ministre ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg, a en outre indiqué qu'une hausse supplémentaire du dollar – au delà de 1,90 DM – serait *« problématique ».* Les propos du ministre allemand ont conforté les opérateurs dans l'idée que la RFA se préparait à augmenter à nouveau ses propres *taux pour défendre sa monnaie.* Cette perspective a contribué à renforcer le mark à l'égard du dollar, mais également à l'égard du franc. En conséquence, la devise française *a légèrement perdu du terrain :* pour la première fois depuis plusieurs semaines, le mark est repassé dans la journée de jeudi au dessus de 3,39 francs.

Crainte de surchauffe

La baisse du dollar a également *été favorisée par les craintes quant* à la « surchauffe » de l'économie américaine. Un nouveau chiffre est venu les conforter : jeudi, en effet, le département du commerce a indiqué que les ventes au détail ont augmenté aux Etats-Unis en juillet de *0,5 %,* après des *progressions* de 0,8 % en mai et de 0,4 % en juin. Au total, sur les sept premiers mois de l'année, les ventes au détail ont été supérieures en 1988 de 6,5 % à celles de 1987. La consommation reste donc très soutenue outre-Atlantique. *Les analystes craignent* que cela ne se traduise par un déficit important du commerce extérieur. Le chiffre de juin doit être rendu public mardi 16 août.

S'oriente-t-on vers une « guerre des taux » et une surenchère à la hausse ? Outre les Allemands, les Japonais n'excluent pas de recourir à un relèvement du loyer de l'argent. *Commentant le rapport de l'OCDE* sur son pays *(voir page 17)*, le ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, a estimé que le Japon n'avait pas à faire face à des risques d'inflation. Il a déclaré que la parité entre le yen et le dollar n'était pas *« excessivement haute ».* Les opérateurs jugent néanmoins que, en cas de nouvelle hausse du dollar, la Banque centrale japonaise pourrait décider de relever son taux d'escompte (actuellement à 2,5 %). En Grande-Bretagne, le rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre appelle à un ralentissement de la demande intérieure pour que soient contenues les pressions inflationnistes. *Il laisse* clairement entendre que la Banque pourrait, si nécessaire, procéder à un nouveau relèvement de son taux d'intervention (après la hausse d'un *demi-point décidé lundi dernier,* et qui l'a porté à 11 %).

Sur les marchés des actions, le calme est revenu : après New-York (+ 0,25 % jeudi), Tokyo est, pour le *second jour consécutif,* en hausse vendredi (+ 0,2 %). Après deux journées de baisse sensible, Paris était vendredi en progrès (+ 0,6 % à 11 h 20).

E. I.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 août
Légère amélioration

En baisse ces deux derniers jours en liaison avec la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, la Bourse de Paris s'est peu ressaisie vendredi matin. Un timide mouvement de reprise s'est dessiné (+ 0,07 % à l'ouverture), qui s'est ensuite accentué (+ 0,47 % à 11 heures).

Raffermissement de BIS, Drouot Assurances, LVMH, Penhoët, Béghin, Raffinage-Distribution, Laboratoire Bellon, Penarroya. Repli de Electronique, S. Dassault, Europe Nº 1, Bafip, CCF.

A B C D E F G

BIRMANIE : tandis que le bilan des victimes s'alourdit

Des dissensions sont apparues au sein de l'armée

Tandis que les troubles se poursuivent dans toute la Birmanie et que le bilan des victimes s'alourdit – il y aurait entre cinq cents et mille cinq cents morts, – le pays semble s'enfoncer lentement dans le chaos. Le régime a tenté de réagir en lançant des appels à la population. Le premier ministre, U Tun Tin, après la réunion toute la nuit de son gouvernement, a fait, jeudi, un discours radiotélévisé dans lequel il a affirmé qu'il allait *« très sérieusement prendre en considération les revendications qui se situent dans le cadre de la loi et sont présentées dans le cadre légal par la population »,* et qu'il y *« répondra autant que possible ».*

U Tun Tin a dénoncé les *« individus immoraux propageant de fausses informations pour semer l'agitation »,* entravant ainsi l'approvisionnement en nourriture, à un moment où les vivres commencent à manquer à Rangoun. Il a appelé les Birmans à coopérer avec les autorités *« afin de surmonter les obstacles et les difficultés et d'assurer une vie paisible ».*

Le chef des forces armées, le général Saw Maung, a accusé des *« saboteurs »* d'avoir détourné le caractère pacifique des premières manifestations et affirmé que les militaires sont responsables de la sécurité et qu'ils continueront de faire leur devoir. Il a enfin nié les informations qui font état de divisions au sein de l'armée. Les autorités ont ordonné la fermeture des pompes à essence pour tarir l'approvisionnement des lanceurs de cocktails Molotov.

Une ville aux mains des insurgés

« La population a accueilli avec une grande déception l'appel au calme du premier ministre. Elle attendait de celui-ci l'annonce d'un remaniement gouvernemental. Au lieu de calmer les esprits, cette déclaration a eu pour effet d'aviver la tension », estime l'envoyé spécial du quotidien japonais *Asahi* à Rangoun, l'un des très rares journalistes étrangers sur place. Il reprend les informations sur les fortes dissensions qui se sont fait jour au sein de l'armée et rapporte que des *échanges de coups de feu auraient* eu lieu à l'intérieur d'une importante base militaire située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Rangoun, et que le commandant de la base de Toungoo, à *160* kilomètres au nord de la capitale, aurait été tué au cours d'affrontements.

Plusieurs autres sources indiquent que des mutineries, apparemment *de petite envergure pour le moment,* se sont produites dans plusieurs endroits (dont Pégou, Moulmein et Prome) et que, pour la première *fois, des soldats seraient passés du côté des émeutiers.* Ceux-ci apparaissent de mieux en mieux organisés, au point que l'*Asahi fait état* de l'hypothèse selon laquelle ils seraient encadrés par des éléments rebelles au sein de l'armée.

Ils mènent en effet une efficace guerre de rues, se dispersant à l'arrivée des soldats pour se regrouper ensuite, édifiant des barricades, *incendiant des bâtiments publics et* attaquant des postes de police. Selon un responsable de la ville thaïlandaise de Ranong, les émeutiers auraient pris le contrôle de la ville-*frontière birmane voisine de* Victoria-Point (ou Kowsong), à l'extrême sud du pays. Ils ont par ailleurs bouclé le quartier d'Okkapala-Nord, dans la banlieue *de Rangoun. L'aviation a menacé* de les bombarder s'ils poursuivaient leur action. Dans le même secteur, les opposants auraient attaqué la prison d'Insein, où sont enfermés des milliers de prisonniers politiques, et encerclent une unité militaire d'une centaine d'hommes, menaçant de les tuer si des renforts sont envoyés sur place.

L'extension du soulèvement et la *violence de la répression expliquent* que le bilan réel soit très lourd, bien plus que les soixante-treize victimes officiellement recensées. Les chiffres avancés par les diplomates et les *observateurs étrangers varient entre* cinq cents et mille cinq cents morts. Les hôpitaux sont pleins et n'ont plus de médicaments. L'armée s'efforce d'emporter les cadavres pour les incinérer.

Plusieurs pays, dont la France, ont exhorté leurs ressortissants qui se trouvent en visite touristique en *Birmanie à quitter le pays,* ou bien recommandent à ceux qui auraient l'intention d'y aller d'annuler leur voyage.

Enfin, à Paris, le PS a publié jeudi un communiqué faisant état de *« son inquiétude devant l'exacerbation des tendances autoritaires du régime »* et affirmant que *« seule une démocratisation du régime politique birman pourra créer les conditions du développement économique et social dans ce qui fut un des pays riches d'Asie ».* – *(UPI, Reuter, AFP, AP.)*

Les assurances Victoire et Royal rompent leurs négociations

Le groupe français Victoire et le britannique Royal Insurance ont annoncé le jeudi 11 juillet, par un *bref communiqué, avoir rompu leurs* négociations en vue d'une fusion. En discussion depuis plusieurs mois, ce projet devait aboutir à la création d'un des plus gros ensembles européens d'*assurances, proche de l'allemand* Allianz et de l'italien Generali.

Les assurances Abeille de Victoire (13 milliards de francs de primes annuelles) auraient dû être absorbées par Royal (32 milliards de francs de primes), dont le groupe français serait devenu, en échange, le principal actionnaire avec environ 35 % du capital selon certaines estimations. *Il* semble que des divergences soient apparues sur ces 35 %, jugés trop importants par les Britanniques qui ont cherché à exclure certains actifs français pour réduire cette part.

Victoire, dont Suez détient 33 %, cherche un allié comme beaucoup de ces confrères dans la perspective du marché unique de 1993. Royal a le même souci mais doit, en outre, se *développer sur le continent européen.* Le britannique avait également engagé des négociations avec d'autres, dont l'italien la Fondaria.

Après une plainte de Hughes Aircraft

Un gros contrat d'IBM suspendu par l'administration américaine

L'administration américaine a suspendu temporairement le contrat remporté par le numéro un mondial de l'informatique, IBM, pour la modernisation du système de *contrôle de la navigation aérienne* aux Etats-Unis. A la fin de la semaine dernière, Hughes Aircraft, filiale *aéronautique* de General Motors, a contesté les conditions *dans lesquelles* le constructeur informatique avait remporté le contrat (*le Monde* du 10 août).

D'un montant de 3,6 milliards de dollars (plus de 20 milliards de francs), ce contrat est particulière*ment élevé.*

● **Menace de faillite pour Donnay, fabricant de raquettes de tennis.** – La société belge Donney, l'un des leader mondiaux de la production de *raquettes de tennis* (l'entreprise détient 12 % du marché mondial), déposera son bilan le 19 août si aucune *solution n'apparaît* d'ici là. Donnay a vu son chiffre d'affaires chuter depuis plusieurs années, l'entreprise s'étant, en effet, tardivement adaptée aux conditions *du marché. Plusieurs* candidats au rachat de Donnay se sont fait connaître, notamment M. Michel Lesieur, agissant *à titre personnel.*

Dans le Vaucluse

Deux malfaiteurs blessés par un gendarme

Alors qu'ils venaient de commettre une attaque à main armée dans une agence du Crédit agricole de Vaison-la-Romaine (Vaucluse), deux *malfaiteurs ont été blessés,* jeudi 11 août, dont un grièvement, par un gendarme.

Vers 10 heures, les deux hommes, armés de revolvers de gros calibre, le visage dissimulé par la visière de leur *casque de motard,* s'étaient fait remettre le contenu de la caisse de l'agence bancaire et avaient pris la fuite sur une moto de grosse cylindrée.

Une demi-heure plus tard, les gendarmes avaient réussi à les localiser entre Orange et Cairanne et s'étaient postés à un carrefour. C'est là que les fuyards ont forcé le passage. Un gendarme a alors ouvert le feu, atteignant au dos Pascal Buglioni, vingt-huit ans, de Rognonas (Bouches-du-Rhône), et Jean-Pierre Arriola, trente ans, d'Avignon. Le premier, plus sérieu*sement touché, a été transporté* à l'hôpital de la Timone à Marseille, pour y subir une intervention chirurgicale, le second a été hospitalisé à Orange.

Le sac contenant le butin a été récupéré.

Dans la Haute-Loire

Un évadé de la prison d'Auxerre tué par un gendarme

Un évadé de la prison d'Auxerre, dont l'identité n'a pas été communiqué, a été tué d'un coup de pistolet, *dans la nuit du jeudi 11 au vendredi* 12 août, par un gendarme de La Chaise-Dieu (Haute-Loire).

Un complice de l'évadé, bien que blessé d'une balle à l'abdomen, a réussi, en compagnie d'une femme, à échapper aux gendarmes, en prenant un automobiliste en otage. Mais peu après, le couple, victime d'un accident de la route, a été arrêté par les gendarmes qui les avaient pris en chasse.

Au cours de l'opération, l'un des gendarmes a été blessé à la gorge d'un coup de couteau. Ses jours ne sont cependant pas en danger, selon *les responsables de la gendarmerie.*

Le numéro du « Monde » daté 12 août 1988 a été tiré à 460 524 exemplaires

Le Quai d'Orsay dément la réouverture prochaine de l'ambassade de France à Phnom-Penh

La France ne rouvrira son ambassade à Phnom-Penh, fermée depuis 1975, qu'après l'établissement d'un *« gouvernement indépendant et représentatif du peuple khmer »,* a réaffirmé, jeudi 11 août, le porte-parole du Quai d'Orsay. Démentant l'information publiée récemment par un hebdomadaire, il a rappelé que *« la France ne reconnaît aucun des deux gouvernements qui prétendent parler au nom du peuple khmer, ni le gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, dominé par les Khmers rouges, ni le gouvernement de la République populaire du Kampuchéa installé à Phnom-Penh à la faveur de l'occupation vietnamienne ».*

La France *« se félicite de la décision annoncée par le Vietnam de retirer ses troupes du Cambodge »* et elle *« observera les conditions dans lesquelles se réalisera cet engagement, dont l'exécution doit pouvoir être contrôlée ». « La France,* a ajouté le porte-parole, *souhaite plus que jamais une solution politique au problème du Cambodge »* qui *« devrait permettre l'installation à Phnom-Penh d'un gouvernement indépendant et représentatif du peuple khmer avec lequel notre pays établira sans tarder des relations officielles ».*

Enfin, Paris a réaffirmé le soutien apporté aux efforts du prince Sihanouk pour *« rendre au Cambodge sa souveraineté et à son peuple la liberté dont il est privé depuis si longtemps ».*

A Pékin, d'autre part, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a réaffirmé, jeudi, la position de son gouvernement selon lequel *« la clé d'une solution politique de la question cambodgienne repose sur un retrait rapide et sincère de toutes les troupes vietnamiennes du Cambodge ».* La Chine, a-t-il ajouté, *« poursuivra son aide aux trois forces patriotiques khmères. La Chine reste ferme sur cette position de principe ».*

Ce qui signifie en clair que Pékin n'a pas l'intention d'interrompre son soutien *militaire* aux Khmers rouges, comme le souhaitent le prince Sihanouk et un certain nombre de pays, en particulier le Japon (*le Monde* du 12 août). Des conversations sur le Cambodge *doivent, par ailleurs,* avoir lieu aux environs du 20 août à Pékin entre Chinois et Soviétiques.

Le chef du commando du « City-of-Poros » aurait vécu à Stockholm

Les services suédois ont confirmé, le jeudi 11 août, avoir effectué la semaine dernière une perquisition au domicile d'un Palestinien soupçonné d'être le chef présumé du commando qui a attaqué, il y a un *mois, le bateau de croisière grec City-of-Poros,* Samir Mohammed Khadar. Disparu depuis l'attentat, l'homme possédait un appartement à Stockholm où il était marié à une *Suédoise. L'attaque avait fait neuf* morts, dont trois jeunes touristes français.

La perquisition a permis la découverte dans un bois proche d'une cache d'armes contenant quatre fusils automatiques Kalachnikov. Entré en 1986 en Suède muni de faux papiers, *le Palestinien,* qui s'était marié quelque temps après, menait apparemment une « double vie » que sa femme ignorait. Ses activités officielles d'homme *d'affaires lui permettaient, a indiqué* la police, de très fréquents voyages à l'étranger.

Khadar serait un membre important du groupe terroriste palestinien d'Abou Nidal. Arrêté à Chypre en 1978 pour l'assassinat d'un proche de l'ancien président égyptien Anouar El Sadate, il avait été libéré en 1982. – *(AFP, Reuter.)*

Le retour de Mansouria

Mansouria Harrat, l'étudiante de vingt ans emmenée de force en Algérie par sa famille pour y être mariée contre son gré à un cousin qu'elle n'avait jamais vu (*le Monde du 11 août*), a pu regagner la France, mercredi 10 août, après une intervention des autorités algériennes. Dans une interview au quotidien marseillais *le Soir,* Mansouria a raconté comment elle avait été enlevée à Toulouse : *« Mon frère m'a donné à boire un yaourt liquide, et j'ai senti mes jambes mollir avant de m'endormir. Lorsque je me suis réveillée, nous étions sur le parking de l'aéroport de Barcelone. La drogue m'a mise dans un état de dépendance complète. »* Le comité de soutien créé pour la défendre estime qu'il s'agit d'une *« victoire sur des mœurs dépassées qui violent la liberté individuelle ».*

Pas de hausse du prix du timbre-poste

Le prix des lettres et plis non urgents et celui de la lettre urgente affranchie à 2,20 francs ne changent pas. A compter du 16 août, les tarifs postaux internationaux baisseront de 1,6 %. En revanche, la messagerie (envoi de paquets) *augmentera* à la même date de 4 %, cette hausse étant modulée (hausse de 6 % du paquet urgent, stabilité du prix du paquet ordinaire). Au total, le prix du courrier augmentera de 0,3 %. Par ailleurs, celui des services financiers (envois de mandats) augmentera en moyenne de 7,1 %.